



QUOTIDIEN
Téléphone
027 / 23 30 51
Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027 / 21 21 11

Le no 70 ct.

MEUBLES FURRER
La maison pour fiancés et acheteurs de meubles!
Sion Av. de Tourbillon 027/23 33 93
Centre des meubles
Viège Route cantonale 028/46 11 12

CONTHEY

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LA PLUS GRANDE COMMUNE VITICOLE DE SUISSE



CONTHEY (gé). - La commune de Conthey, avec ses 414 hectares de vignes, peut s'enorgueillir d'être la plus grande commune viticole de Suisse. En ce qui concerne la qualité de ses vins, écoutons M. Marc Udry, vigneron :

« Notre vignoble étant proche de celui de Sion, la qualité doit forcément s'en rapprocher, sans atteindre toutefois le haut lignage. Nos vins sont

comme le vigneron, d'une approche agréable, travaillant en cave, comme lui sur la vigne, se bonifiant en vieillissant et gagnant à être connus. » Ils engendrent la bonne humeur en chassant l'hypocondrie, rendent la gaieté encore plus joyeuse et surtout plus communicative. Enfin, ils réjouissent le cœur du vigneron et celui de sa femme, car ils leur donnent une juste récompense d'un dur labeur partagé. »

Hold-up sanglant à Zurich - Un mort Un terroriste arrêté

Une femme a été tuée et deux policiers et une femme blessés hier matin à Zurich à la suite d'un hold-up commis au siège de la BPS à la Bahnhofstrasse.
L'un des auteurs de ce hold-up a été arrêté. Il s'agit d'un ressortissant allemand recherché pour actes de terrorisme: Rolf Clemens Wagner. Celui-ci est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement et au meurtre du patron des patrons ouest-allemands, Hanns-Martin Schleyer.



Voir page 31

VERNAYAZ, BIENTÔT UN BOURG PAISIBLE?

VERNAYAZ (Set). - Le village de Vernayaz, « terminus du défilé de Saint-Maurice », est-il en passe de vivre ses dernières heures de tourmente routière, qui sévit durant l'été et qui a repris dimanche soir dernier avec le retour des premiers skieurs? On ose l'espérer, car la longue bande grise que l'on distingue sur cette photo n'est autre que le tracé de la N 9, qui devrait, en principe, devenir réalité au printemps 1981. Alors seulement, sous l'œil vigilant des Dents-de-Morcles, aujourd'hui déjà chapeautées de blanc, Vernayaz deviendra un bourg paisible, à l'image des villages de Dorénaz, Collonges et Evionnaz qui s'échelonnent le long du défilé. (Photo NF)



Vers la révision de la Constitution fédérale Pour qui les dernières fleurs?

Nous trouvons tous que les impôts sont lourds; et pourtant, en comparaison avec d'autres pays, il est équitable de reconnaître que notre régime fiscal est encore raisonnable.
A quoi devons-nous cette situation relativement avantageuse? Pour une large part, à la structure fédéraliste de notre Etat. En effet, la société dans laquelle nous vivons a plusieurs supports: la famille, la commune, le canton, la Confédération.

Ils se répartissent les tâches. Chaque entité remplit celle pour laquelle elle est le mieux qualifiée. Non seulement le principe de subsidiarité fait obstacle à la concentration du pouvoir, mais encore, il permet de confier telle ou telle tâche bien déterminée à l'instance qui la remplira avec le moins de frais. Un bureau d'organisation du travail dirait

Suite page 30
O. de Cry

EN BOLIVIE... Le départ d'un colonel

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de la Bolivie, une femme accède à la magistrature suprême, à la présidence (par intérim) de la République. En effet, M^{me} Lidia Gueiler Tejada a cet honneur peut-être périlleux d'occuper désormais une fonction généralement accaparée par quelque officier spécialisé dans la prise brutale du pouvoir. L'événement mérite vraiment de s'inscrire dans les annales... même s'il ne devait pas trop s'installer dans l'avenir de la Bolivie, ni dans celui de l'Amérique latine. Car le départ d'un colonel n'est pas encore synonyme de résignation dans les casernes.

de M^{me} Lidia Gueiler... quitte à être considéré comme un journaliste de «gauche» ou «subversif».

Je l'ai souvent écrit - à la grande stupéfaction de quelques amis - les responsables de l'Amérique latine me paraissent d'une myopie à défier l'aveuglement. Je n'ignore pas que ce continent, riche en matières premières et en misères humaines, suscite d'innombrables convoitises, depuis l'Union soviétique jusqu'à la United Fruit. Mais je

PAR **ROGER GERMANIER**

A propos de cette présidence, les chroniqueurs d'affaires étrangères m'apprennent que M^{me} Lidia Gueiler «a consacré 35 ans de sa vie à la politique, au sein de la gauche bolivienne»...

«Au sein de la gauche»!... A la lecture de cette précision, inoffensive, je devine déjà des réactions tant mélangées de suspicion que je m'empresse de donner mon opinion.

J'ignore tout de M^{me} Lidia Gueiler... sauf qu'elle appartient donc à «la gauche bolivienne». Quoi qu'il en soit, je pose aussitôt cette question: comment ne pas être de l'opposition, c'est-à-dire de «gauche», en Bolivie et en Amérique latine?

Pour ma part, je ne cache pas mon attitude: si je vivais en ces pays, je serais certainement de toutes les tendances qui ne sont pas du côté des militaires. Car je ne pourrais ni défendre ni soutenir des régimes qui se distinguent par la protection constamment renouvelée d'une oligarchie dont les abus et les profits dépassent l'imagination. Je ne pourrais ni défendre ni soutenir ces régimes qui, sous prétexte de

«subversion marxiste», se permettent kyrieles d'excès et d'oppressions qui sont précisément la cause, et non pas la conséquence, de cette «subversion». Bref, si j'habitais La Paz, je me réjouirais du départ du colonel Alberto Natusch, et de l'arrivée

Suite page 32

UNE CONTRE-PERFORMANCE

Les socialistes ont tenu, depuis plusieurs élections, à offrir aux citoyens valaisans la candidature d'un des leurs au Conseil des Etats. En 1971, c'était Gérald Imfeld, de Monthey, qui entra en lice, suivi, en 1975, d'Alfred Rey, de Granges, auquel devait succéder, cette année, le député Kalbfuss, de Monthey. Voici leurs résultats :

	G. Imfeld 1971	A. Rey 1975	C. Kalbfuss 1979
Monthey	1 583	1 295	2 096
St.Maurice	959	740	612
Martigny	1 089	1 661	1 032
Entremont	258	323	211
Conthey	543	912	552
Sion	1 966	2 430	1 690
Hérens	632	978	640
Sierre	1 981	4 136	1 912
Haut-Valais	1 132	4 635	2 020
TOTAUX	10 143	17 110	10 765

On constate à ce tableau que le virulent député Kalbfuss a perdu, dans le Valais romand, 266 voix sur son concitoyen Imfeld et 3730 voix sur son prédécesseur A. Rey.

Membre de la commission d'enquête que le Grand Conseil nomma pour se renseigner sur les «affaires», le député Kalbfuss a pu sans tarder mesurer le bénéfice électoral que son parti et lui-même en pouvaient tirer. En effet, si son résultat personnel est une contre-performance, il faut remonter en 1947 pour trouver aux socialistes valaisans un pourcentage plus faible des suffrages exprimés dans l'élection du Conseil national.

1943	16,6 %	1963	15,2 %
1947	11,1 %	1967	7,4 %*
1951	15,1 %	1971	15,5 %
1955	12,5 %	1975	17,4 %
1959	12,7 %	1979	11,5 %

* (+ 11,4% à Dellberg) Rembarre



Mazda 626 1600 GL

La réussite d'un nouveau concept:

Mazda 626. Beauté. Technique. Qualité.

Un nouveau concept de qualité.

Les nouvelles Mazda 626 (1600 et 2000 cm³) possèdent un ensemble de qualités jamais réunies jusqu'ici. Leur élégance fonctionnelle améliore les performances, la tenue de route et l'insonorisation. Elle contribue également à diminuer la consommation.



Confort et équipement de luxe, sécurité optimale.

Le confort exemplaire de la Mazda 626 a aussi pour but d'augmenter la sécurité. Quelques exemples: suspension d'une exécution technique difficile à surpasser, siège du conducteur réglable en hauteur, galbe du dossier également adaptable, appuie-tête à réglage en hauteur et en profondeur, essuie-glace intermittent, vaste coffre à ouverture à distance, phares halogènes, désembuage des vitres latérales avant, nombreux vide-poches, etc.

La qualité de la finition Mazda.

La robustesse des Mazda 626 est due à leur conception technique et à la qualité de leur finition. De nombreuses mesures anticorrosion en prolongent encore la longévité. Les frais d'entretien sont donc minimes.



Le dossier des sièges arrière est rabattable en 2 parties pour varier le volume du coffre en fonction des besoins.

Le prix de la qualité.

Une voiture d'une telle qualité, aussi richement équipée, pourrait coûter très cher. Mais Mazda reste fidèle à sa politique de prix. La Mazda 626 GL 1600 illustrée ci-dessus, avec peinture métallisée, coûte exactement

11950.-

Et il existe même une Mazda 626 à un prix encore plus avantageux. Quand viendrez-vous l'essayer?

Mazda 626 4 portes:	2000 GLS 5 vit.	13950.-
1600 4 vit.	2000 GLS Autom.	14850.-
1600 GL 4 vit.	Mazda 626	
1600 GLS 4 vit.	Hardtop 2 portes:	
1600 GLS Autom.	2000 GLS 5 vit.	16000.-

Importateur: Blanc & Paiche SA, 1217 Meyrin GE

MAZDA 626

offre plus pour moins

Sion Garage Vultagio Frères SA, 027 22 39 24
Sierre Aminona SA, route de Sion 65-67,
 027 55 08 24

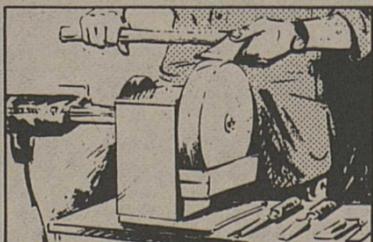
Martigny Garage de l'Autoroute, 026 2 63 24
Glis O. Hutter, 028 23 42 21
Saint-Maurice/La Balmaz Claude Boson, 026 8 42 78

Saint-Séverin-Contthey J.-B. Carruzzo,
 027 36 22 43
Stalden Garage Rallye, 028 52 14 34

ANNONCES DIVERSES

*J'aime le beau travail:
 J'affûte mes outils moi-même.*

se branche
 sur votre
 perceuse...



Ça ne me coûte rien. Et j'ai toujours des outils aiguisés «au poil».

Touret à affûter Tormex 165.-
 Guide spécial pour aiguiser les ciseaux 35.-

OBIRAMA
 Tout pour tout faire chez soi

Centres Magro Sion-Uvrier, tél. 027/31 23 94
 et Roche (VD), tél. 021/60 34 26

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Kalesa S.A. engage
contremaître serrurier
 pour s'occuper de la surveillance des chantiers et de la fabrication
serruriers-monteurs
 de glissières de sécurité
chauffeur-monteur
 de glissières de sécurité avec permis poids lourds.
 Salaire en rapport avec expérience et formation. Date d'entrée: tout de suite ou à convenir.

Faire offre écrite avec curriculum vitae à Kalesa S.A., 1852 Roche. 22-16886

On cherche à Sion pour tout de suite

une repasseuse-couturière

à temps partiel.
 Tél. 027/22 30 86. 36-32733

Important commerce de la place de Sion cherche

une employée de bureau français-allemand.

Entrée tout de suite ou à convenir.
 Faire offre sous chiffre 89-44547 à Annonces Suisses S.A. ASSA, place du Midi 27, 1950 Sion.

La Bâloise Assurances

Agence générale du Valais cherche, pour les districts de Martigny et Entremont

un collaborateur professionnel au service externe

Nous demandons:
 - références professionnelles,
 - esprit dynamique et méthodique,
 - facilité de contact avec la clientèle.

Nous offrons:
 - activité indépendante avec soutien constant et efficace,
 - clientèle dans toutes les branches d'assurances,
 - introduction et formation complète dans l'assurance et la vente,
 - situation d'avenir avec rétribution intéressante,
 - prestations sociales d'avant-garde.

Si vous aimez les contacts humains et si vous vous sentez attiré par une activité de vente et de service à la clientèle, alors adressez-nous vos offres avec la documentation usuelle ou prenez contact avec M. Victor Zuchuat, agent général.

La Bâloise Assurances

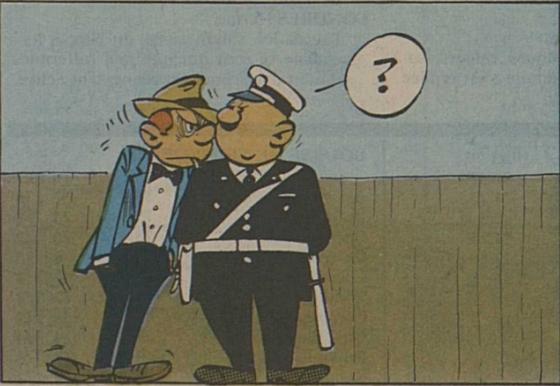
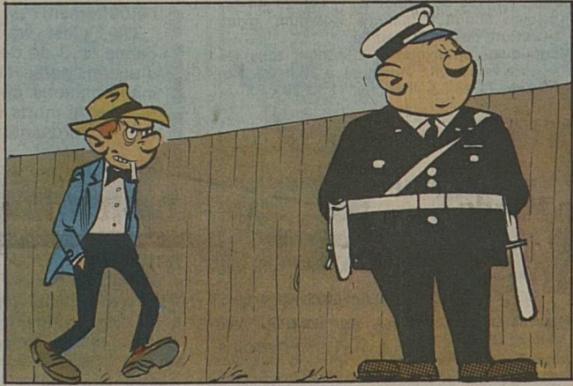
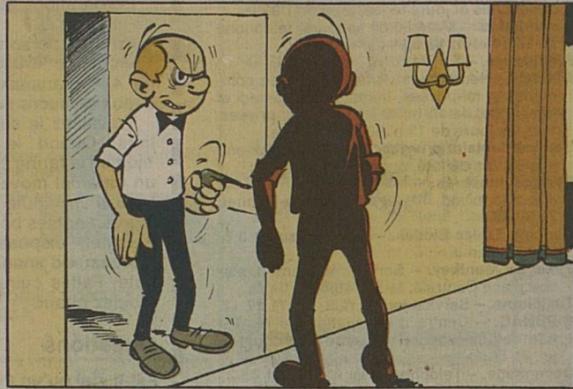
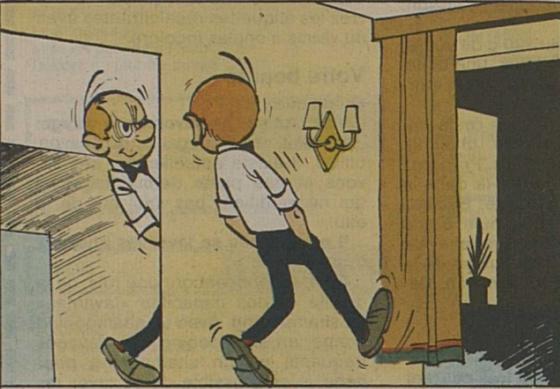
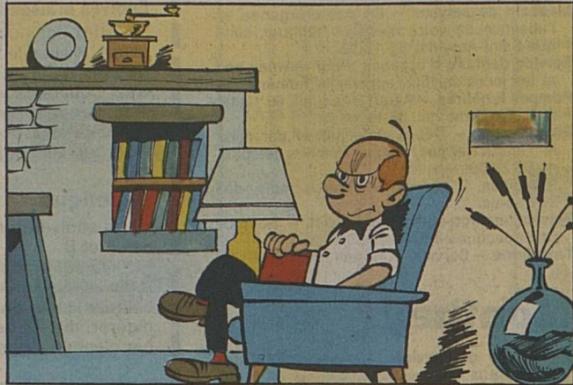
Agence générale du Valais
 Avenue de la Gare 16, 1950 Sion.
 Tél. 027/21 11 31.

36-423

CESAR ET ERNESTINE AU FIL DES MAUVAIS JOURS

PAR M. JILLIEX

Copyright by Editions Dupuis et Cosmopress, Genève.



ANNONCES DIVERSES

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

1951 Sion, Avenue des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

Je désire Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ No. _____

NP _____ Lieu _____

tissus center

Avenue de la Gare 29, Martigny

vous propose

Jersey Jacquard fin

pour robes et ensembles douillets
largeur 140 cm **Fr. 12.-/m**

Succursales: Morges, Lausanne, Yverdon, La Chaux-de-Fonds, Payerne, Bulle.

VOTRE CHEMINÉE

refoule-t-elle la fumée? Le bon tirage est-il entravé par le fœhn? A-t-elle un défaut de construction? Qu'importe

LE VENTILATEUR EXHAUSTO

va résoudre tous ces problèmes - Efficacité assurée.



Démonstration sans engagement
PROKAMIN AG
Case postale 42
4153 Reinach 2 (Suisse)
Tél. 061/76 96 01
de 8 à 12 heures

61-7971

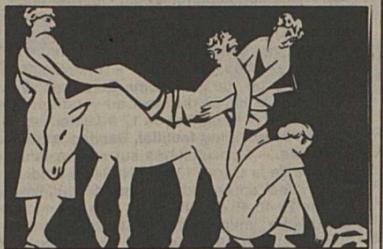
OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Les Transports publics du Chablais cherchent, pour entrée tout de suite ou à convenir

des aspirants au service des trains apprenti commis de gare

libéré des écoles, avec certificat de l'école primaire supérieure ou d'un collège secondaire.

Offres écrites à adresser à la direction des Transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38, 1860 Aigle. 22-243



Cherche

sommelière et barmaid

de 15 h. à la fermeture

Café du Palais, Genève
Tél. 022/29 56 54.
144.216.566

Hôpital du Samaritain Vevey

cherche

1 infirmier (ère) qualifié(e) en soins intensifs

pour le 1.3.80

1 infirmier (ère) veilleur (euse)

à 50 ou 100%, pour les soins intensifs, tout de suite ou à convenir.

Les offres sont à envoyer au service du personnel, hôpital du Samaritain, 1800 Vevey.

Dame

garderait un enfant

à partir de 2 ans, à Sion, quartier Grand-Champsec 9.

Tél. 027/22 87 56.
*36-302952

ANNONCES DIVERSES

MARIAGE

Homme

du 3^e âge, gai et affectueux, très bonne situation, rencontrerait dame, pour rompre solitude.

Ecrire sous chiffre P 36-302956 à Publicitas, 1951 Sion.

On cherche

un bon mécanicien

pour service à la clientèle.

Bon salaire.

Bonvin Frères, machines agricoles
1964 Conthey, route cantonale.
Tél. 027/36 34 64.

36-2860

Maigrir avec notre tisane amaigrissante

Cure de 20 jours
Fr. 23.- plus port au Centre de régime
1604 Puidoux ou
tél. 021/56 10 96
de 8 h. à 12 h.
22-360372

Région Montreux, on cherche une personne désirant s'occuper d'une

petite conciergerie

(9 appartements)
Pas de travaux d'extérieur.
Participation de Fr. 250.- sur appartement de 3 ou 4 pièces.

Tél. 021/51 46 17
ou case postale 130 à Vevey.

Hôtel cherche, pour son café-restaurant

Hush Puppies

(Basset Hound) superbes chiots, très typés à vendre.

Tél. 021/81 22 12.
22-308066

une sommelière

Entrée tout de suite ou à convenir. Deux jours de congé par semaine dont un dimanche sur deux. Nourrie, logée.

une fille de cuisine

Tél. 025/65 11 43.
36-3490

A vendre cause de départ

meubles anglais et autres styles

S'adresser au 15, av. de la Gare à Sion, 3^e étage.
*36-302953

On cherche

jeune fille de cuisine

pour divers travaux de maison.

Bon salaire, congés réguliers. Entrée à convenir.

Café-restaurant de Rieux sur la Corniche, entre Lausanne et Vevey
Fam. L. Magnin, tél. 021/99 11 55.
22-16803

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

Cherchons, pour Crans-Montana

une aide-coiffeuse

18 - 30 ans pour saison d'hiver.

Tél. 021/51 25 20, le matin.
22-162070

mouton retourné

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10
Neuchâtel 1
Tél. 038/25 90 17.
87-108

En exclusivité le trousseau



Prix discount

Tissu coton délavé
coloris bleu et vert, très solide, largeur 150 cm le mètre **3.-**

Tissu helanca
pour pantalons de ski 6 coloris, très belle qualité, largeur 150 cm le mètre **15.-**

Tissu pour manteau de St-Nicolas
coloris rouge vif, largeur 150 cm qualité nylon, le mètre **6.90**

laine et polyester le mètre **12.-**

Tissu Tedy-Bär
pour doublure, largeur 140 cm 6 coloris le mètre **14.50**

Tissu pour robes de chambre dame
satin molletonné, imprimé, largeur 90 cm le mètre **5.90**

Tissu jute
teinte naturelle largeur 180 cm le mètre **4.90**

Tissu imitation gobelin
pour rideaux et ameublement, largeur 130 cm 19.- baissé **15.-**

largeur 140 cm 27.-, baissé **20.-**

Tissu manteau double face
largeur 150 cm le mètre **36.50**

Tissu lainage et térylène
largeur 140 cm le mètre **5.-**

Envois partout

A L'Économie

Edy Röhner
SION
Place du Midi
027/22 17 39
027/22 17 40

X Topex

Une mort foudroyante... frappe les rats et les souris dès qu'ils sont absorbés. Topex en poudre ou en appâts préparés.

Appât déjà prêt à Fr. 5.40 - 9.80.
Poudre (suffit pour 100-180 g d'appâts) à Fr. 5.90.

SION

Herboristerie de la Matze
Droguerie A. Thévenon
Tél. 027/22 38 89

MARTIGNY

Herboristerie B. Crettex
Droguerie, rue du Rhône 1
Tél. 026/2 12 56

Sierre

Médecin de garde. - Téléphoner au N° 111.
Pharmacie de service. - Pharmacie Centrale, tél. 55 14 33.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 15 h. 30 et de 18 heures à 19 h. 30. En privé, de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé: de 10 à 20 heures; en commune: de 13 à 16 heures et de 19 à 20 heures; en pédiatrie: de 15 à 17 heures; en maternité: de 12 à 14 heures, de 15 à 16 heures et de 19 à 20 heures.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.
Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.
Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: «Soins à la mère et à l'enfant».
Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.
Assistants sociaux: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge centre social.
Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro).

- Service social pour handicapés (AVHPM)
 - Service psycho-social
 - Ligue valaisanne contre les toxicomanies
 - Office cantonal des mineurs
 - Ligue valaisanne contre le rhumatisme
 - Caritas Valais
 - Service médico-pédagogique / Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 55 20 72.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours sierrois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS pannes - accidents.

Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 55 14 44.
Pompes funèbres. - Jean Amos, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Centre de loisirs et culture Aslec. - Ouvert du mardi au samedi de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures, ainsi que le soir selon programme propre des activités. Tél. 55 65 51.
Centre d'information permanente socio-culturel. - Le programme des manifestations de la quinzaine, tél. 55 66 00.

Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, téléphone 027/31 12 69.
Bibliothèque Aslec. - Ouverture: mardi, 17 à 19 heures; mercredi 15 à 19 heures; jeudi et vendredi, 17 à 19 heures; samedi, 15 à 17 heures.

Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.
CPM centre de préparation au mariage. - Tél. 55 44 33. Rencontres avec un couple tous les vendredis dès 20 heures à l'hôtel de ville de Sierre, entrée ouest, 2^e étage.

Crans. - Galerie de l'Étrier: expo de Pierre et Yvon Devanthery.

Ambulance. - Service municipale de Sion, téléphone 21 21 91.
Dépannage électricité et carburateur. - 24 heures sur 24, tél. 22 57 16.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage du Nord S.A., Sion, jour: 2234 13, nuit: 2272 32.

Service de dépannage du 0,8^h00. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Dépannage installations frigorifiques. - Samedi et dimanche sans supplément: Val-Frigo-Technic Sion-Crans, tél. 027/23 16 02.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02; 55 18 48. Voeffray, tél. 22 28 30.

Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.
Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 heures à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et à l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du parking.
Croix-d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 heures.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine-Berchold 20, Sion, tél. 22 86 22 du lundi au vendredi de 8 heures à 11 heures et de 17 à 19 heures.
Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture: les mardis et mercredis de 15 à 19 heures, les jeudis et vendredis de 14 à 18 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.
Château-neuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Galion. - Ouverture tous les soirs de 22 h. à 3 h. et 4 h. suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Dimanche dès 16 heures: disco dansant. Tél. 22 40 42.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier; ouvert tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratiffori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Consommateur-information: rue de la Porteneuve 20, ouvert le jeudi de 14 à 17 h. et non 16 h. comme précédemment.

Haute-Nendaz. - Discothèque Bleusidilic, tous les vendredis, samedis et dimanches soirs de 22 h. à 3 h. Tél. 88 23 42.
Musée des costumes - vivarium: route de Sierre, Uvrier; ouvert tous les jours, sauf les dimanches et lundis, de 13 à 18 heures.



Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111.
Médecin de service. - Appeler le numéro 111.
Hôpital. - Heures des visites, chambres commune tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.
Centre femmes. - Tous les mardis de 15 à 19 heures, échanges d'idées, d'expériences, etc., place du Midi 1, tél. 2 51 42.

Dépannage jour et nuit. - ACS Martigny, téléphone 026/2 32 32.
Dépannage et accidents. - Frassa Sports, 24343.

Fondation Pierre-Gianadda. - Musée gallo-romain (expo archéol.), ouvert tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures (lundi, excepté). Jusqu'au 30 décembre: expo d'automne, six peintres valaisans.

BOURSE DE ZURICH

Dans une ambiance calme, le marché zurichois s'est bien comporté durant cette première séance de bourse de la semaine. Dans ce contexte, les titres du secteur des bancaires ont évolué dans de bonnes conditions sous l'impulsion des PBS et des CS porteur. En revanche, les assurances ont fluctué irrégulièrement. Les Réassurances porteur gagnent 200 francs alors que les titres de la Zurich-Assurances s'inscrivent à la baisse. Parmi les financières et les industrielles, les écarts sont restés modestes. A noter la bonne tenue des Globus porteur, Roco porteur, Sandoz nom., Fischer porteur et Elektrowatt, alors que les Schindler porteur, Sika-Finanz traitées ex-droit aujourd'hui, Soindoz porteur et Attisholz perdent un peu de terrain. Sur le marché des changes, le dollar a dû subir des pressions. après avoir atteint son plus haut niveau de la journée à 1 fr. 6530, il a fléchi à 1 fr. 6440.

Dans la partie étrangère de la cote, l'activité n'a pas non plus été importante. Les certificats américains ont été traités à une parité de 1 fr. 64 pour un dollar.

Les titres à revenus fixes ont évolué favorablement avec une moins bonne note pour les obligations de débiteurs suisses.

PRIX DE L'OR		
Lingot	20 450.—	20 650.—
Plaquette (100 g)	2 045.—	2 085.—
Vreneli	156.—	166.—
Napoléon	156.—	166.—
Souverain (Elisabeth)	161.—	177.—
20 dollars or	805.—	845.—

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera.

Pharmacie de service. - Jours ouvrables, 8 h. à 12 h. et 13 h. 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h. à 12 h. et 15 h. à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police), surtaxe de 5 francs.

Mardi 20 du Nord, 23 47 37.
 Mercredi 21 et jeudi 22, Büchs, 22 10 30 et 22 34 08.
 Vendredi 23 et samedi 24, Duc, 22 18 64.

Service dentaire d'urgence. - Téléphoner au numéro 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Téléphoner au N° 111.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 95 91.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	178
dont traités	106
en hausse	33
en baisse	37
inchangés	36
cours payés	189

Tendance générale bancaires	bien soutenue
financières	bien soutenues
assurances	plus faibles
industrielles	bien soutenues
chimiques	irrégulières
obligations suisses	irrégulières
obligations étrangères	bien soutenues

CHANGES - BILLETS

France	38.50	40.50
Angleterre	3.50	3.75
USA	1.60	1.70
Belgique	5.50	5.75
Hollande	82.25	84.25
Italie	18.50	20.50
Allemagne	92.—	94.—
Autriche	12.80	13.05
Espagne	2.25	2.55
Grèce	3.50	4.50
Canada	1.35	1.45
Suède	38.—	40.—
Portugal	2.85	3.85
Yougoslavie	6.85	8.35

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures

A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h. 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. 026/2 11 55 et 5 44 61 et 8 42 70.

Groupe alcooliques anonymes «Octodure». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h. 30. SOS, téléphones 2 49 83 et 5 46 84.

Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h., mercredi, de 15 à 17 h. et de 19 h. 30 à 20 h. 30; vendredi, de 15 à 17 h.; samedi, de 15 à 17 heures.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 65 12 12.

Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111
Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 65 12 19, François Dirac, tél. 65 15 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Marie Rappaz, chemin des lles, téléphone 65 23 39.
 Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Taxiphone. - Service jour - nuit, tél. 71 17 17.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Buttet, tél. 71 38 31.

Médecin. - Service médical jeudis après-midi, dimanches et jours fériés, tél. 71 11 92.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.

Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 71 62 62, J.-L. Marmillod, 71 22 04, Antoine Rithner, 71 30 50.

Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 71 48 84.

Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 71 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 71 43 37
Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.
Centre Fitness du Chablais. - Tél. 71 44 10, piscine chauffée, saunas, solarium, gym., ouverture de 8 à 21 heures.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les vendredis au café Industriel, à 20 h. 30. Ronger, tél. 71 18 32; Jean, tél. 71 13 39.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, 46 22 33.
Service dentaire d'urgence. Pour le week-end et les jours de fête, appeler le numéro 111

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Güntern, tél. 23 15 15.

Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, avenue de la Gare 9, téléphone 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters tél. 23 12 61.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

AUJOURD'HUI

madame

Un menu
 Poireaux en salade
 Poulet rôti
 Endives braisées
 Fromage
 Pruneaux

Le plat du jour
Endives braisées
 Mettez dans une casserole, 30 g de beurre. Faites-le blondir et posez vos endives dans la cocotte. Salez, poivrez, couvrez et laissez mijoter à feu doux pendant quarante minutes. Surveillez la cuisson de temps en temps pour que les endives n'attachent pas.

Diététique
 Les endives contiennent des vitamines A et B.
 Elles sont recommandées dans les régimes amaigrissants (100 g = 25 calories). Les endives sont faciles à digérer, mais il ne faut pas en abuser car c'est un légume déminéralisant.

Recette du gâteau à l'ananas
 Préparation: 20 minutes. Cuisson: 35 minutes.
 Pour six personnes: 120 g de sucre, 1 sachet de levure, 3 œufs, une boîte de 4/4 d'ananas au sirop, 12 morceaux de sucre pour le caramel.
 Travaillez le sucre et les œufs entiers. Quand le mélange blanchit, ajoutez la farine et la levure. Préparez un caramel moyen, versez-le dans le fond d'un moule à manqué. Beurrez légèrement les bords du moule. Sur le caramel, disposez une couche de morceaux d'ananas. Recouvrez de la pâte. Faites cuire à four moyen, démoulez chaud.

Questions
Est-il vrai qu'un accident très courant chez les enfants de moins d'un an est l'étouffement?
 Oui, c'est vrai, l'asphyxie est la cause N° 3 de décès chez les moins d'un an, après la prématurité et les malformations congénitales. Il s'agit parfois de morts violentes, des infections foudroyantes par exemple.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: affaiblie. Durant une bourse peu animée, de nombreux secteurs ont cédé du terrain à l'exception de quelques valeurs bancaires et des assurances.
FRANCFORT: en baisse. Dès l'ouverture, la bourse allemande s'est repliée sous la conduite des valeurs industrielles.
AMSTERDAM: en baisse. A l'exception de quelques valeurs isolées, la bourse néerlandaise s'est repliée sur un large front.

BRUXELLES: irrégulière. Seuls Sofina, Finoutremer, Tessengerloo et Hainaut-Sambre ont clôturé sur une note ferme.
MILAN: affaiblie. Toutes les valeurs industrielles se sont modérément effritées dans un volume de transactions calme.
LONDRES: ferme. Toutes les subdivisions du Stock Exchange se sont quelque peu raffermies durant une séance moyennement active.

	16.11.79	19.11.79
AKZO	21.5	21.25
Bull	24.75	24.75
Courtaulds	2.9	2.8 d
de Beers port.	14	14.25
ICI	11.75	12.5
Péchiney	37.75	38
Philips	18	18
Royal Dutch	125	126
Unilever	96	95
Hoogovens	20 d	20 d

	16.11.79	19.11.79
Air Liquide FF	—	—
Au Printemps	—	—
Rhône-Poulenc	—	—
Saint-Gobain	—	—
Finsider Lit.	95.75	—
Montedison	158.5	—
Olivetti priv.	1125	—
Pirelli	754	—
Karstadt DM	248	248
Gevaert FB	1030	1030

	16.11.79	19.10.79
Alcan	37 7/7	37 1/8
Burrough	73 1/2	73 7/8
Chessie System	26 1/4	26 1/2
Chrysler	6 7/8	6 5/8
Coca-Cola	32 7/8	32 3/4
Conti Oil	46 1/2	47 3/8
Corning Glas	56	55 1/2
Dow Chemical	29 7/8	29 3/4
Dupont	40 5/8	41 5/8
Kodak	49 5/8	49 1/2
Exxon	58 1/4	58 3/8
Ford	34 5/8	32 3/4
General Electric	46 1/4	45 5/8
General Foods	32 5/8	32 1/4
General Motors	—	52
General Tel. & Tel.	26 5/8	26 3/4
Goodyear	12 3/4	12 3/4
Honeywell	75 1/2	76
Inco	18 1/8	18 1/2
IBM	61 7/8	61 3/4
Paper	37 1/8	36 5/8
ITT	25 1/4	25 1/4
Kennecott	24 1/2	25 1/4
Lilly Elly	61 3/4	61 3/8
Litton		

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans - Dernière séance
Grand prix du film fantastique
LA NUIT DES MASQUES
A déconseiller aux personnes nerveuses et sensibles

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Avec Montand et Romy Schneider dans un film de Costa-Gravas
CLAIR DE FEMME
d'après le roman de Romain Gary

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 16 ans
TRINITA VA TOUT CASSER
Bud Spencer et Terence Hill

HAUTE-NENDAZ Cinalpin

Aujourd'hui : RELACHE

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
ALIEN
Le 8^e passager
Mise en scène de Ridley Scott
Décors du peintre suisse Giger

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30
SYBIL
avec Sally Field et Joanne Woodward

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
CLAIR DE FEMME
de Costa Gavras avec Yves Montand et Romy Schneider

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Vendredi et samedi et dimanche en matinée
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE

FULLY Michel

Aujourd'hui : RELACHE
Jeudi - 14 ans
L'HOMME AU PISTOLET D'OR
Des vendredi - 16 ans
LES PETITES FUGUES

LOTTERIE A NUMEROS

Liste des gagnants du tirage N° 46 :

- 2 g. avec 5 n° + n° c. Fr. 100 000.-
- 87 g. avec 5 n° 6 921.55
- 4 727 g. avec 4 n° 127.40
- 84 362 g. avec 3 n° 4.-

Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.
Le jackpot totalise Fr. 1 250 979.90.



INSPECTEUR Paul TEMPLE de Scotland Yard



tv

TÉLÉVISION

tv

tv Suisse romande

- 14.20 Point de mire
- 14.30 Télévision éducative Jouets (II): quatre séquences pour la classe.
- 15.00 TV-Contacts 15.00 Une collection, un musée, un voyage (Reprise des «Clés du regard» du 19.3.79) 15.55 L'industrie de la fleur (Reprise de «Carrefour international» du 25.1.70) 16.10 Léon Walker (Reprise de «Sous la loupe» du 6.5.79) 16.30 Le phénomène disco (Reprise de «Temps présent» du 27.9.79)
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 La récré du mardi - Basile, Virgule et Pécora - L'atelier de chansons de Gaby Marchand. - L'histoire en papier: Pontiac.
- 18.10 Courrier romand
- 18.35 Boule et Bill Pour les petits
- 18.40 Système D Le jeu des incollables.
- 19.00 Un jour, une heure 1^{re} partie
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Un jour, une heure 2^e partie
- 20.00 Le menteur Le jeu des incollables, avec l'invité du soir: Mose Tell Quel - Bâtons magiques et botes de cuir. - «Elémentaire, mon cher Watson».
- 21.15 A l'occasion du 20^e anniversaire de la mort de Gérard Philippe Les belles de nuit ■ Un film de René Clair, avec Gérard Philippe, Martine Carol et Gina Lollobrigida.
- 22.40 Téléjournal

tv Suisse alémanique

- 9.10-11.25 TV scolaire Des hommes dans la vie quotidienne: serveuse. 10.30 Le langage des images: 1. Art et réalité
- 15.00-16.30 Da capo Géza Anda: portrait du pianiste hongro-suisse. Les géants des océans, reportage
- 17.00 Pour les enfants La maison où l'on joue
- 17.30 TV scolaire Des hommes dans la vie quotidienne: détaillant

RADIO

Radio romande I

Informations à toutes les heures de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55

- 6.00 Top-matin Le journal d'informations et variétés
- 6.00 7.00, 8.00 Editions principales
- 6.30 Top-régions
- 6.50 Top-sports

18.00 Petit guide des antiquités

- 11. Les armoires paysannes
- 18.15 Dein Freund(chen) im Amt (3) Série sur la bureaucratie
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Au royaume des animaux sauvages La vallée des ratons laveurs
- 19.35 Point de vue
- 20.00 Téléjournal
- 20.25 CH Magazine Reportages, analyses, commentaires
- 21.10 Magazine de l'automobile La sécurité
- 21.15 Derrick Un ange de mort. Série policière avec Horst Tappert
- 22.15 Téléjournal
- 22.30-22.35 Résultats sportifs

tv Suisse italienne

- 9.00-9.50 TV scolaire Quatuor en la maj., Schumann
- 10.00-10.50 TV scolaire
- 18.00 Gianni le vagabond 7. La médecine du roi des serpents. Série Une baleine malade Dessin animé
- 18.10 La pierre blanche (8)
- 18.50 Téléjournal
- 19.05 Songs Alive Cours d'anglais: 10 et fin: The is a tavern in the town; Auld lang syne ■ Comiques d'autres temps
- 19.35 Archéologie des Terres bibliques 11. Babylone
- 20.05 Magazine régional
- 20.30 Téléjournal
- 20.45 Théâtre en dialecte Na Storia ingarbiada Avec Leonia Rezzonico et Annamaria Mion
- 22.45 Troisième page Bimensuel des arts, lettres cinéma et spectacle
- 23.30 Nouvelles sportives
- 23.35-23.45 Téléjournal

tv France 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 TF1 actualités
- 13.45 Les après-midi de TF1 13.50 Etre à la une. 14.05 La vie dans la mer. 14.25 Léonard de Vinci. 15.43 Mardi guide. 16.03 Le regard des femmes sur l'actualité. 17.03 Chant et contre-chant. 17.23 Livres service. 17.43 Cuisine. 17.53 Variétés

18.03 TF quatre

- 18.34 L'île aux enfants
- 18.57 C'est arrivé un jour Celui qui était mort demain
- 19.12 Une minute pour les femmes Bien choisir un jouet
- 19.20 Actualités régionales
- 19.44 Les inconnus de 19 h. 45
- 20.30 Histoire de la marine 5. Les forteresses flottantes
- 21.23 Ann Dollwood Un film de Jean-François Delassus, avec Gérard Darrieu, Anne Renardet, Howard Vernon, François Bette
- 22.30 La musique est à tout le monde Cavalerie légère, ouv., supplé (Orchestre d'harmonie), La Notte, Vivaldi (Orchestre à cordes, soliste: Y. Peuch), etc.
- 23.00 TF1 actualités

tv Antenne 2

- 12.05 Passez-donc me voir
- 12.29 Les amours de la belle époque Des dames aux chapeaux verts (2), série avec Micheline Presle, Odette Laure, Josiane Levéque
- 12.45 A2 1^{re} édition du journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui madame Contraception et avortement: un bilan, un constat, mais aussi une réflexion sur l'avenir par les télespectatrices invitées, qui diront leurs expériences et témoigneront de ce qu'elles ont vécu
- 15.05 Le fugitif 8. Croisière mouvementée
- 15.55 C'est nous: le Koweït
- 17.20 Fenêtre sur... Ecole centrale
- 17.50 Récré A2
- 18.30 C'est la vie Le bénévolat: de l'un à l'autre, enquête
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top club
- 20.00 Journal de l'A2 3^e édition Les dossiers de l'écran Charles Clément, canut de Lyon
- 20.40



Avec: André Weber, Bruno Balp, Jacques Monod, etc.

23.30 Journal de l'A2 4^e édition

tv France Régions 3

- 18.30 FR3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale Vivre chez nous: le Vercors d'aujourd'hui
- 19.55 Bucky et Pepito (14)
- 20.00 Les jeux de 20 heures
- 20.30 Les Shadoks
- 20.35 Le grand restaurant Un film de Jacques Besnard. Avec: Louis de Fdu-nès, Bernard Blier, Folco Lulli, Maria-Rosa Rodriguez, Venantino Venantini
- 21.50 Soir 3

tv Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.15 La longue marche vers la prospérité. 17.00 Pour les enfants. 17.50 Téléjournal. 18.00 Programmes régionaux. 20.00 Téléjournal. 20.15 Que suis-je? 21.00 Monitor. 21.45 Delvechio, série. 22.30 Le fait du jour. 23.00 Top-pop 79. 24.00-0.05 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 16.30 Mosaïque. 17.00 Téléjournal. 17.10 Les enfants de nos voisins. 17.40 Plaque tournante. 18.20 Les invraisemblables aventures de Lemi Gulliver. 18.45 Oskar la super-souris. 19.00 Téléjournal. 19.30 Des couples au tribunal. 21.00 Téléjournal. 21.20 Yohanan Merroz - Klaus Schütz: ambassadeurs. 22.00 A propos film. 22.45 Neues aus Transkastanien. 23.30 Téléjournal.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Sesam-street. 18.30 Telekolleg I. 19.00 Follow me (7). 19.15 Rendez-vous. 20.05 Signe des temps. 21.20-23.15 König der Freibeuter, film.

tv Autriche 1

AUTRICHE 1. - 10.30-11.35 Tarzan in Gefahr, film. 17.00 AM, DAM, DES. 17.25 Pour les enfants. 18.00 Fay, série. 18.25 Téléjournal. 18.30 Programme familial. 19.00 Images d'Autriche. 19.30 Magazine. 20.15 Votre billet, s.v.p. 21.00 Dan und das Grubenferd, téléfilm. 21.50-23.15 Videothek: Phantasie in O-Dur.



Beromunster

Informations à 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00

- 6.05 Bonjour
- 8.05 Notabene
- 10.00 Agenda
- 12.00 Sport
- 12.15 Félicitations
- 12.40 Rendez-vous de midi
- 14.05 Pages de J. Strauss, Kalman et O. Strauss
- 15.00 Tubes hier, succès aujourd'hui
- 16.05 Un hôte de marque et ses disques : K. von Arx
- 17.00 Tandem
- 18.30 Sport
- 18.45 Actualités
- 19.30 Théâtre
- 20.30 M. Thöni, compositeur et accordéoniste virtuose
- 21.30 Vitrine 79
- 22.05 Musique légère non-stop
- 22.30 Championnat de hockey sur glace
- 23.05-24.00 A la jazzothèque

Monte Ceneri

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

- 6.00 Musique et informations
- 9.00 Radio-matin
- 11.50 Programme du jour
- 12.10 Revue de presse
- 12.30 Actualités
- 13.10 Feuilleton
- 13.30 Chansons à mi-voix
- 14.05 Radio 2-4
- 16.05 Après-midi musical
- 18.30 Chronique régionale
- 19.00 Actualités
- 20.00 Troisième page
- 20.30 Disco-mix
- 23.05-24.00 Nocturne musical



Quelques belles journées...

Suisse romande et Valais: stratus sur le Plateau, ensoleillé au-dessus et en Valais. Température: 3 à 6 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 1200 m. En montagne, vent du nord généralement modéré. Bise sur le Plateau.

Suisse alémanique: très nuageux, encore quelques faibles chutes de neige, surtout en montagne.

Sud des Alpes et Engadine: ensoleillé, passages nuageux. Evolution pour mercredi et jeudi: stratus sur le Plateau, sinon le plus souvent ensoleillé. Bise sur le Plateau.

A Sion hier à 13 heures: peu nuageux, 7 degrés (contrairement aux prévisions...). 2 à Zurich, 3 à Berne, 5 à Bâle, 7 à Genève, 14 à Locarno, -10 au Sântis, 2 à Vienne et Francfort, 9 à Londres et Amsterdam, 10 à Paris, 12 à Tunis, 14 à Rome, 15 à Milan, 16 à Nice, 18 à Athènes.

DENNER

valable de 20.11.79

économie garantie!

Délicieux biscuits suisses pour les jours de fête!



● **Trois Roses de Kambly**
715 g (100g 1.59) ~~14.40~~ **11.40**

● **Chalet d'Oulevay**
580 g (100g 1.36) ~~9.90~~ **7.90**

● **Finpack de Wernli**
800 g (100g -96) ~~9.75~~ **7.70**



Café Onko GOLD

Qualité de haute valeur
Arôme noble
Café en grains garanti
frais torréfié. En embal-
lage vacuum, moulu prêt
pour le filtre.

250 g ~~4.15~~ **3.55**

de nos caves

Federico Paternina Rioja Banda Azul 1975

Mise en bouteille dans la région de production.
Un vin rouge gouleyant et complet.

70cl ~~3.90~~ **2.90**



Gancia

Apéritif Americano 1 litre ~~7.45~~ **6.45**

Apéritif rouge 1 litre ~~6.50~~ **5.50**

Apéritif blanc 1 litre ~~6.50~~ **5.50**



Sais Friture 100
Huile spéciale pour frire purement végétale

3 litres ~~14.90~~ **13.50**

1 litre ~~5.40~~ **4.90**

SWISS-Fondue

tout y est 4 portions



800 g ~~6.20~~ **5.20**



Délicieux concombres
aromatisés au jus vinaigré, pasteurisés

450 g* ~~2.20~~ **1.75**
(100g -39)

230 g* ~~1.20~~ **-.95**
(100g -41)
* = poids égoutté

CLÉMENT SAVIOZ, rue de la Majorie 6, Sion - Tél. 027/23 10 25



RÉMY MONNET, avenue du Château 6, Sierre - Tél. 027/55 32 48

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Le café de la Place à Sion
cherche

une remplaçante
du 15 décembre 1979 au 15 janvier 1980, congé dimanches et jours de fête.
Tél. 027/22 18 26, le matin. 36-1351

Crans-Montana.
On cherche

une gouvernante
sachant cuisiner et s'occuper d'un ménage avec trois enfants

une femme de chambre
pour entrée immédiate ou date à convenir.
Salaire au-dessus de la moyenne.
Tél. 027/41 56 56 heures de bureau. 36-282

Je cherche

une jeune fille
pour s'occuper du ménage et garder un enfant.
Si possible à l'année.
Tél. 026/2 51 24. 36-32751

On cherche

une jeune fille
désirant apprendre le français, pour divers travaux de maison.
Possibilité d'aider au service.
Entrée à convenir. Vie de famille.
22-16803

Café-restaurant de Rieux
sur la Corniche, entre Lausanne et Vevey
Fam. L. Magnin, tél. 021/99 11 55.
22-16803

Jeune fille, 20 ans, nationalité allemande,
cherche place de coiffeuse
pour la saison d'hiver 79-80, libre dès décembre 79. Réf.: 3 années d'apprentissage, 2 années de pratique.

S'adresser à: fam. Gebhard Schuwerk,
D-7091 Unterschneidheim, Bleichweg 4
Ostalbkreises.
Tél. 0049/7966 457 entre 19 et 20 h.
17-123896

Famille grecque habitant Athènes
cherche
jeune fille
(18 ans minimum), avec sens des responsabilités, pour s'occuper d'un enfant de 2 ans.
Entrée immédiate.
Salaire: Fr. 900.-
Offres à:
M^{me} Fr. Gianadda
avocat et notaire
Rue de Savièse 4
1950 Sion.
36-32735

Bar Brésilien Sion
cherche
pour fin décembre ou début janvier

serveur (se) de métier
Suisse ou permis A ou B.
Tél. 027/22 13 15.
*36-302935

Café-bar Le Richelieu, Sion
engage

serveur ou serveuse
et
serveuse remplaçante
deux soirs par semaine
Tél. 027/22 71 71. 36-3475

DAIHATSU



4,8l. aux 100 km
(benzine normale)

Une voiture avantageuse à l'achat et une consommation d'essence minime!

La Charade de DAIHATSU est vraiment la Championne de l'économie: vainqueur du «MOBIL Economy Run» en France et du «TOTAL Oil Economy Run» en Australie!

«Jusqu'à la vitesse constante de 100 km/h., nous n'avons jamais mesuré de consommations aussi basses» (extrait test Revue Automobile N° 46/78).

Dès 8950.- FAITES VOS COMPTES!

Agences DAIHATSU:
Monthey: Garage 13 Etoiles, 025/71 23 63. Martigny: Garage 13 Etoiles, 026/2 27 72.
Saxon: Garage F. Taccoz, 026/6 35 40. Ardon: Garage G. Papilloud, 027/86 16 82.
Conthey-Sion: Garage 13 Etoiles, 027/36 23 15. Sierre: Garage 13 Etoiles, 027/55 43 79.
Brig-Glis: Garage Valaisia, 028/23 43 40.

Vos papillons et affiches dans les 24 heures

Vos cartes de **LOTTO** en papier

par série de 120 cartes
par série de 240 cartes
par série de 300 cartes

Imprimerie **GESSLER SA**
Pré-Fleuri 10
1950 SION
Tél. 027/23 19 05

Série	22	43	65	82
	15	3049	7084	
	6	2535	59	78

	9	22
	15	
	6	

	11	
	1	
	5	

Série	1120	4451	7
	14	33	5965
	2439		6

Tout parle en faveur de Flumroc:



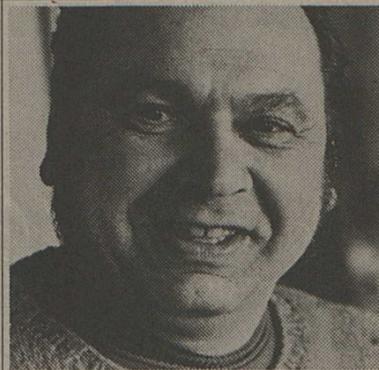
“J’ai toujours conseillé aux maîtres d’œuvre une bonne isolation Flumroc. Elle est amortie en peu d’années par l’économie de chauffage.”

Denis Jeanneret, architecte, Genève.



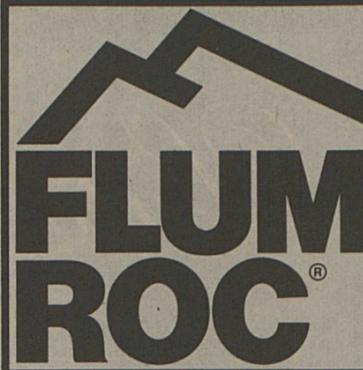
“Nous avons toujours plus de clients qui isolent leurs immeubles après coup. Je suis heureux de pouvoir offrir avec Flumroc un matériau cent pour cent de qualité.”

Paul Steiner, revêtem. façades, La Chaux-de-Fonds.



“Avec le matelas Aluflex, Flumroc présente un produit isolant de première classe qui, lors du montage, permet une avance très rapide.”

Rudolf Brawand, men.-charpentier, Aigle.



Produits d'isolation en pierre-laine.

Flumroc SA, 1000 Lausanne 9
Téléphone 021 36 99 91.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Votre chalet Fr. 47 000.-
en madriers, 2 chambres à coucher, 1 pièce de séjour, coin à manger, cuisine installée, WC-douche. Non compris les fondations. Chalet d'exposition peut être visité à Sierre.
Renseignements: Villaronde S.A.
Case postale 245, 3960 Sierre
Tél. 027/55 75 63 89-44161

Yvorne, reste à vendre
2 belles parcelles de terrain
de 1245 m2 env., équipées et en zone villas.
Pour renseignements:
Agence immobilière, 1860 Aigle
Rue Farel 9.
Tél. 025/26 17 87/88.
Court. aut.: Y. Veillard.
143.266.838

A vendre à Chandolin-Anniviers
joli chalet rustique
Tout confort, comprenant: pièce de séjour, coin à manger avec cheminée française, deux chambres à coucher, cuisine, WC, salle de bains, caves. Place de parc, petit jardin d'agrément pour grillades. Ensoleillement. Grand balcon avec vue imprenable sur le Cervin.
Ecrire sous chiffre P 36-900510 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Villars-sur-Ollon
«Domaine de la Résidence»
appartement 4 pièces
genevoises, partiellement meublé, 2 terrasses, vue imprenable, parking, à proximité pistes de ski.
Fr. 195 000.- non meublé.
Tél. 022/21 92 44, int. 13.
18-3485

On cherche à acheter à Sion, si possible centre ville
un dépôt
au rez avec accès (même à l'arrière).
Surface: 50 à 80 m2.
Faire offre sous ch. P 36-900536 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer, rue du Rhône Sion
appartement 3 p.
Eau chaude, chauffage central (sans bain).
Fr. 350.- par mois + charges. Pourrait convenir pour bureaux.
Libre le 1er décembre 1979.
Tél. 027/22 14 30.

A vendre ou à louer à Champlan-sur-Sion
entrepôt et bureaux 1400 m2
sur 3 niveaux, avec ascenseur monte-charge.
Année de construction: 1961.
1000 m2 de place de parc goudronnée.
Libre été 1980.
Ecrire sous chiffre P 36-32711 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion, rue du Sex
un local
pouvant servir de dépôt, atelier, etc.
Date d'entrée: 1er mars 1980.
Agence immobilière Armand Favre
Sion, tél. 027/22 34 64.
36-207

Je cherche à Sion
appartement de 3 1/2 pièces
pour le 1er mars.
Ecrire sous chiffre P 36-425584 à Publicitas, 1870 Monthey.
Centre du Valais vendons

maison
avec jardin, 2 appartements, confort, garage. Bien située. Pour traiter, seul.
Fr. 50 000.-
Ecrire à Réal Transactions immobilières, Monthey.
22-484373

On cherche à louer à Sion
appartement 5 pièces
(évent. grand 4 pièces) avec balcon ou jardin.
Bonne situation.
Faire offre sous chiffre P 36-900537 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Martigny Les Epeneys - rue Scierie 6, 2e étage
appartement 4 pièces
rénové, confort, dès le 15 février 1980.
Location Fr. 410.- sans charges. Garage Fr. 45.-
Tél. 026/2 13 23 entre 10 et 13 h. et soir.
36-90551

Martigny A louer
joli logement
rénové, tout confort, dans maison ancienne, 2 chambres, cuisine, bains, meublé ou non.
Tél. 026/2 36 36
36-401200

On demande à louer du 22 décembre 1979 au 5 janvier 1980, région Loèche
4 à 6 lits
dans chalet ou appartement.
Serge Maurer
1812 Rivaz
Tél. 021/56 30 57.
36-32752

A louer à Martigny, quartier bien situé
appartement 3 pièces
Date d'entrée 1er décembre 1979 ou à convenir.
Agence immobilière Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64.
36-207

A vendre à Chalais
maison d'habitation
de deux étages, avec caves et garages.
Agence immobilière Eggs & C°, rue de Villa 1, 3960 Sierre.
Tél. 027/55 33 55, de 14 à 17 h.
36-266

A louer immeuble Les Cigales, Sion, (proche nouvel hôpital)
appartement 3 1/2 p.
8e étage. Avec parking. Pour le 1er décembre 1979 ou à convenir.
Fr. 420.- par mois + charges.
Tél. 027/23 44 25 après 18 h.
36-32345

La nouvelle Citroën GSA 1300: une nouvelle définition de la classe moyenne.

- 4 modèles Citroën GSA 1300:**
- GSA Club, berline Fr. 12 590.-
 - GSA Pallas, berline Fr. 13 950.-
 - GSA X3, berline Fr. 13 450.-
 - GSA Club Break Fr. 12 990.-



Face à ses concurrentes, la nouvelle GSA 1300 dispose d'avantages qui en font une voiture nettement au-dessus de sa catégorie. Par exemple: sa suspension qui assure un confort et une sécurité inégalés. Ses 4 freins à disques. Son moteur de 1,3 litre, puissant et performant. Sa sobriété: 6,8 litres aux 100 à 90 km/h.

CITROËN GSA CITROËN préfère TOTAL

Bon pour une documentation

Je m'intéresse aux Citroën GSA 1300. Veuillez m'adresser une documentation sans engagement.
Découper et envoyer à: Citroën (Suisse) SA, Service Information, 27, route des Acacias, 1211 Genève 24.

Nom/Prénom: _____
Rue: _____
NPA/Localité: _____ NV/g



Latour-Lautrec

Blanc de Blancs de France

Léger,
au goût bien français,
à déguster délicieusement frappé.
Pour faire de chaque moment
une grande occasion.

Brut ou mi-sec,
en bouteilles numérotées.
Egalement en magnums
et en mignonnettes de 2 dl
(juste ce qu'il faut
pour deux flûtes...)

Latour-Lautrec
Blanc de Blancs de France

ELABORÉ EN SUISSE
PAR LES CAVES BOURGEOIS FRÈRES & CIE SA
BALLAIGUES

SEKT

ALIMENTATION K

Bouilli de génisse	le kilo dès	13.40
Viande hachée 1^{er} choix	le kilo	10.—
Saucisse aux choux	le kilo	5.90
Spaghetti Barilla	le paquet de 500 g	-.75
Tomates pelées	la boîte de 400 g	-.65
Poulets frais du Valais	le kilo	6.—

KUCHLER-PELLET s.a.

aux galeries du midi sion.

ERREX

Autres types et autres dimensions
en stock

LEVAGE
Manutention
Rayonnages

SPONTA S.A.
2016 Cortaillod
038/421.431

Dr. Henri Koechlin
**Et mon âme,
Docteur?**

Ce livre ne condamne pas la
médecine moderne mais lui
rappelle que soulager, soigner
est une chose tandis que
comprendre en est une autre.

Vente
en librairie et dans les
kiosques Naville

EDITIONS DE LA MATZE S.A. SION

CAPRICE FOURRURES

SION
Bâtiment hôtel Richelieu - Place du Midi 30
Tél. 027/23 24 56

Les fourrures les plus en vogue Toutes tailles

Nos prix - Nos exclusivités - Nos foulards exclusifs numérotés!

Maintenant,
à nouveau en vente partout

Les Marronnettes

de Suchard

les irrésistibles marrons au chocolat de **Suchard**
CHOCOLATIERS DEPUIS 1826.



Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Sports

Minitransat: victoire américaine «Disque d'Or-Exa» sixième

«Disque d'Or-Exa», le seul voilier suisse qui participait à la Mini-Transat est arrivé dimanche à 20 h. 30 GMT à Antigua, terme de la deuxième étape de cette course transocéanique en solitaire. Il se classe ainsi 8^e de l'étape et 6^e du classement général, compte tenu des 90 minutes de pénalisation écoupées pour s'être présenté avec un jour de retard auprès de l'organisateur durant la semaine précédant le départ à Penzance, en Cornouailles anglaises.

Le vainqueur de la course est, comme on pouvait s'y attendre,

l'Américain Norton Smith, sur «American Express», qui a parcouru la distance Penzance Antigua en 32 jours 8 heures et 10 minutes. Il est suivi du Français Jean-Luc Van den Heede sur «Arco» (34 jours 5 heures 32 minutes), puis de Daniel Gilard, sur «Petit dauphin», Français lui aussi, vainqueur de la première Mini-Transat, du Belge Jacques De Reuck sur «Vileda» et de Rémy Cousin sur «Epruvette B».

On remarquera que les trois premiers de cette seconde et dernière étape s'étaient classés dans le même

ordre à Santa Cruz de Ténérife. «Disque d'Or-Exa» était alors 5^e.

Roderick Van Schreven, barreur de «Disque d'Or-Exa» rentrera en Suisse par avion, sitôt après avoir chargé son voilier sur le cargo qui ramènera ce dernier en Europe.

Cette sixième place de Van Schreven est une performance magnifique, surtout si l'on tient compte du fait que les cinq premiers sont de véritables professionnels de la voile. Roderick, quant à lui, est étudiant. Une activité qu'il reprendra dès son retour...

Championnats d'Europe de curling Défaites et victoires suisses

Après leur succès de 14-3 face au Danemark, l'équipe championne du monde de Bâle-Albeina a dû s'incliner contre la Suède 5-7 au cours du second tour des championnats d'Europe féminins à Varèse.

Ces deux équipes s'étaient affrontées lors des championnats du monde à Perth, qui avaient vu la victoire de l'équipe helvétique. La Suède a donc pris une éclatante revanche malgré plusieurs protestations de la formation bâloise en raison d'un léger touché de la pierre par le skip suédois. Cet incident influençait la suite du cours du jeu et les Suissesses ne retrouvèrent alors plus toute la concentration nécessaire. Les résultats :

DAMES

1^{er} tour : Suisse - Danemark 14-3 ; France - Norvège 15-12 ; Suède - RFA 15-4 ; Ecosse - Angleterre 11-5. 2^e tour : Suède - Suisse 7-5 ; Danemark - France 8-7 ; Ecosse - RFA 11-7 ; Italie - Norvège 7-3. - Classement : 1. Suède 2/4 ; 2. Ecosse 2/4 ; 3. Italie 1/2 ; 4. Suisse 2/2 ; 5. Fran-

ce 2/2 ; 6. Danemark 2/2 ; 7. Angleterre 1/0 ; 8. Norvège 2-0.

MESSIEURS

3^e tour : Angleterre - Danemark 7-9 ; Suède - France 4-7 ; Italie - Pays-de-Galles 16-3 ; RFA - Norvège 6-7 ; Hollande - Suisse 4-10. - Classement : 1. France, Italie et Norvège 3/6 ; 4. Suède et Suisse 3/4 ; 6. RFA et Danemark 3/2 ; 8. Pays-de-Galles, Hollande, Ecosse 2/0 ; 11. Angleterre 3/0.

● Quant à la formation masculine, elle a passé sans encombre le cap des 3^e et 4^e tours. Elle a signé une victoire aisée de 10 à 4 contre une formation hollandaise de niveau assez moyen et de 10 à 3 face à la France, qui abandonnait d'ailleurs au terme du 8^e end.

Ainsi, à l'issue du 4^e tour, la Norvège, tenante du titre mondial, occupait la tête du classement général, n'ayant concédé aucun point, devant la France, l'Italie, la Suède et la Suisse qui comptent tous trois vic-

toires pour une défaite. Les résultats du 4^e tour :

MESSIEURS

Norvège - Pays-de-Galles 15-3 ; Ecosse - Hollande 12-5 ; Suisse - France 10-3 ; Danemark - Italie 8-2 ; Suède - Angleterre 11-5. - Classement : 1. Norvège 4/8 ; 2. France 4/6 ; 3. Italie 4/6 ; 4. Suède 4/6 ; 5. Suisse 4/6 ; 6. Danemark 4/4 ; 7. RFA 3/2 ; 8. Ecosse 3/2 ; 9. Hollande 3/0 ; 10. Pays-de-Galles 3/0 ; 11. Angleterre 4/0.

FOOTBALL

Le tournoi juniors de Monaco

Pour la deuxième fois depuis sa création, la France a remporté le neuvième tournoi international juniors de Monaco. En finale, elle a en effet battu l'Italie par 3-2 (1-1). Résultats des finales. - 1^{er} place : France - Italie 3-2 (1-1). - 3^e place : Ecosse - Tchécoslovaquie 1-0 (1-0).

Bon début de l'équipe suisse aux «européens» de rinkhockey

La Suisse a bien entamé le championnat d'Europe à Barcelone en disposant de la Belgique par 7 à 1. Les deux grands favoris du tournoi, l'Espagne et le Portugal, ont chacun également remporté leur premier match, respectivement contre l'Italie (3-1) et face à l'Allemagne de l'Ouest (6-1), vainqueur des quatre éditions précédentes. Les résultats : France - Angleterre 9-3. Italie - RFA 3-3. Suisse - Belgique 7-1. Hollande - Angleterre 2-1. Portugal - RFA 6-1. Espagne - Italie 3-1.

Travail sérieux chez les karatekas Trente-quatre nouveaux «gradés»



Du travail sérieux dans une ambiance sympathique, et une salle splendide, celle du centre scolaire de Savièse.

Vendredi soir, samedi et dimanche, le centre scolaire de Saint-Germain, gracieusement mis à la disposition du Karaté-Club-Valais par la municipalité de Savièse, accueillait 70 karatékas venus vivre ensemble le premier stage spécial mis sur pied par le maître Jean-Claude Knupfer.

Réservé aux plus de 15 ans, ce stage avait pour but de permettre aux filles et garçons de découvrir au travers de l'effort, de la volonté de dépasser les premiers signes de fatigue, l'amorce d'un chemin vers une meilleure connaissance des limites que nous nous fixons et qui comme des contrepoids freinent notre progression. Si on devait en mesurer le succès à la joie et la bonne humeur dont faisaient preuve jeunes et moins jeunes venus des régions de Sierre, Martigny et Sion, on pourrait sans risque d'erreur dire que l'expérience vécue par le KCV est heureuse et

qu'elle sera renouvelée prochainement.

Dimanche, trente-quatre candidats se présentaient aux examens de passage de grade. A l'issue de ces épreuves, de très bonne qualité dans l'ensemble, J.-Claude Knupfer, assisté de Patrick Mottet, pouvait donner les résultats suivants :

Ont réussi le 5^e kyu (ceinture jaune) : Pierre-André Dubuis, Nicole Héritier, Dominique Héritier, Laurent Bonvin, Roland Bagnoud, Jean-Michel Rittiner, Claude Solioz, Bertrand Moos, Yvan Zermatten, Claude-André Dubuis, Dudo Basic, Künstler Reinhard.

Ont réussi le 4^e kyu (ceinture orange) : Daniel Fibischer, Jean-Michel Reynard, Williams Marquis,

François Rieder, Gérald Papilloud, Eddy Clivaz, Antonio Iannelli.

Ont réussi le 3^e kyu (ceinture verte) : Christian Carron, Didier Carron, Luiji Imperiale, Marcel Kühner, Ramon Vegua, Ricardo Dal' Castel, Robert Malbois, Michel Bentana, Dominique Emery.

Ont réussi le 2^e kyu (ceinture bleue) : Jacqy Caquero, Charlot Devillaz, Gérard Mottet, Firmin Rossier.

Ont réussi le 1^{er} kyu (ceinture marron) : Lorenzo Lisenti, Pierre-Michel Vergères.

Notons encore que dimanche prochain auront lieu à Nyon les championnats suisses juniors et que le Karaté-Club-Valais s'y rendra avec 12 combattants.

Assemblée des motards valaisans

A l'occasion de son 25^e anniversaire, la section de Daviaz-Massongex organisait l'assemblée des délégués 1979 au café Central. A l'ouverture de l'assemblée, le président A. Pahud avait le plaisir de saluer parmi l'assistance, la présence de MM. Fernand Monay, président d'honneur de la FMV et membre d'honneur FMS et FIM, Freddy Tagan, président d'honneur FMV, le lieutenant Gérard Bornet, officier de la circulation à la police cantonale, Roger Scherrer, administrateur de la FMS.

A cette assemblée, 26 sections avaient répondu à l'appel du comité, une excusée et trois absentes. L'effectif de la FMV se monte à ce jour à 9 membres.

L'ordre du jour de cette assemblée ne comportait pas moins de 18 points dont les principaux étaient le renouvellement du comité et l'acceptation des membres libres et honoraires. En ce qui concerne le comité, M. Georges Lattion, trésorier qui a fonctionné pendant cinq ans, abandonnait son poste et recevait un plateau en remerciement pour ses services rendus. Il est remplacé au comité directeur par M. Gilbert Décaillet, président de la section de Salvan. Les autres membres du comité ont été reconfirmés dans leurs fonctions pour une période de deux ans.

Dans son rapport, le président relevait plus particulièrement les points suivants :

- La réélection de M. Jean-Marie Formaz en temps que président de la commission de course sur route de la FMS, ainsi que l'excellent résultat obtenu par le candidat à la commission technique de la FMS, M. Jean-Pierre Dubosson, de Choëx.



Michel Dousse, champion suisse, est félicité par M. André Pahud, secrétaire.

Une épreuve mondiale en 1980 à Fully

- La satisfaction des motards à l'annonce des diminutions, bien que minimes, des primes d'assurance RC à partir de 1980.
- Le mini-succès rencontré lors de la journée «Mieux conduire sur deux roues» organisée au printemps, à l'aérodrome militaire de Sion.
- Sur le plan sportif et touristique, la participation de la FMV au succès de la nouvelle «coupe Honda» en catégorie 125 cm³.
- Les nouvelles manifestations suivantes, concentration internationale du soleil, à Sierre, qui a réuni pas moins de 700 participants, de la concentration de Van-d'en-Haut et du gymkhana de Martigny. Les remerciements du comité directeur vont également à tous les autres organisateurs valaisans, tout particulièrement au Moto-Club de Fully qui organisera en 1980 la manche du championnat du monde de trial.

SATISFACTIONS SUR LE PLAN SPORTIF

Le président de la commission sportive, M. D. Borloz, se faisait un plaisir de récompenser les coureurs valaisans pour leurs brillants résultats durant la saison écoulée. Un nouveau titre de champion suisse est venu honorer notre canton en la personne de Michel Dousse, de la section de la Moto-Verte de Monthey. Celui-ci a obtenu cette brillante performance en catégorie trial national. Les deux premiers points obtenus en championnat du monde sur route en catégorie 125 cm³, par Marc-Antoine Constantin, de la section de Sierre ont particulièrement réjoui l'assistance, ainsi que la nouvelle médaille d'or des Six-Jours internationaux récoltée par Samuel Wuillemin de la section de Monthey. Tous les coureurs classés au championnat suisse ont reçu un gobelet-souvenir de la FMV et les six débutants promus en catégorie nationale se sont vu remettre leur première coupe.

A la fin de l'assemblée, la parole était donnée au lieutenant Bornet, qui nous confirma l'appui de la police cantonale pour l'organisation de nos manifestations sportives et touristiques. Celui-ci profita de l'occasion pour rappeler à tous les motards, la nécessité de travailler avec la tête, et pas seulement avec la poignée des gaz ! Il recommanda également les cours de perfectionnement de conduite, car trop d'usagers des deux roues perdent facilement la maîtrise de leur machine.

Pour terminer, le comité de la FMV remercie la section organisatrice de cette assemblée. Un grand merci également à la commune de Massongex pour l'apéritif offert à tous les participants de cette 58^e assemblée annuelle.

Calendrier sportif 1980 FMV

Février	Moto-skiöring Montana-Crans
5/6 avril	Concentration du Simplon
31 mai / 1 ^{er} juin	Trial de Monthey
21/22 juin	Championnat du monde trial
12/13 juillet	Concentration internationale et rallye national FMS
27/28 juillet	Concentration internationale du soleil
23 août	Trial junior à Fully
24 août	Motocross de Bagnes
30/31 août	Gymkhana Martigny
6/7 septembre	Trial de Tourtemagne
4/5 octobre	Trial du Simplon

TENNIS

Albert Pralong, nouveau président du TC Valère



Albert Pralong, nouveau président du TC Valère.

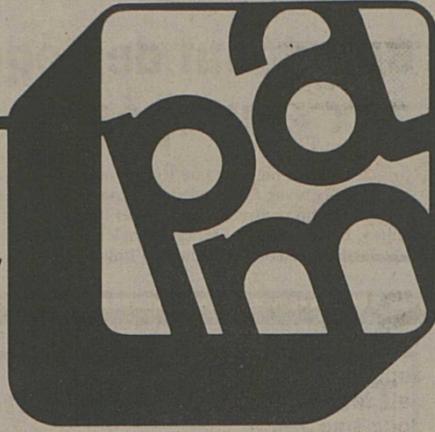
UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Après huit ans de présidence, Robert Eycholzer avait demandé de passer la main. Par sa gentillesse, sa grande compréhension des problèmes, Robert Eycholzer a donné son temps et ses connaissances à la réalisation de la splendide halle. C'est par acclamation qu'il se vit remercié pour son dévouement à la cause du tennis en Valais. Pour lui succéder, il fallait un connaisseur doté d'un esprit de dirigeant «moderne» et d'homme d'affaires. Albert Pralong fit l'unanimité pour reprendre cette présidence. Son comité sera formé de la manière suivante : Jean-Jérôme Crittin, vice-président ; Jean-Jacques Macchi, caissier, Liliane Martin, secrétaire, M^{me} R. Métry, responsable des juniors, Serges Lonfat, responsable du matériel CT, Roland Giroud et Harry Mejerinck.

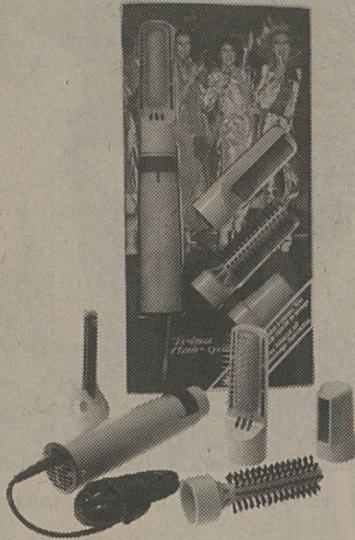
SITUATION FINANCIÈRE SAINE

Une bonne cinquantaine de membres ont assisté à l'assemblée annuelle du Tennis-Club Valère sous la présidence de M. Robert Eycholzer. Après avoir passé en revue les différents rapports, des juniors et de la commission technique, le président releva avec grand plaisir les bonnes prestations des joueurs du TC Valère. En effet, sept équipes sont sorties championnes toutes les espérances, ce qui dénote que cette splendide réalisation était une nécessité pour Sion et ses environs. Les comptes furent d'ailleurs approuvés par acclamation. C'est sur cette note pleine d'espoirs pour le tennis séduisant et valaisan que prit fin ce rendez-vous annuel. Au nouveau président et à son équipe, la rédaction sportive du NF souhaite plein succès pour la saison à venir.

Un festival
d'idées-cadeaux
dans nos
3 marchés

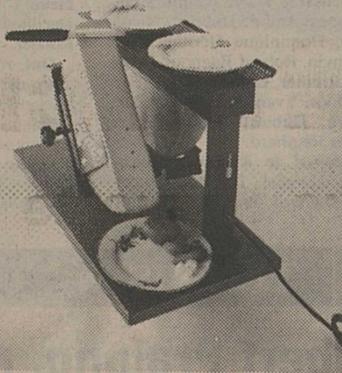


MARTIGNY
SION
EYHOLZ



Sèche-cheveux

Trisa
2 vitesses, en coffret
avec 4 accessoires **39.90**



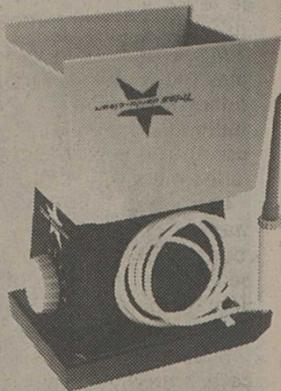
Four à raclette

TTM DS 2000
pour un ou deux demi-fromages, plateau
martelé, porte-fromage avec dispositif
pour fixer et basculer le fromage **108.-**



**Radiateur
à bain d'huile**

Rotel
2000 watts, 12 éléments
avec thermostat d'ambiance **99.-**



**Douche
bucale**

Trisa
Dento Clean
électrique **95.-**

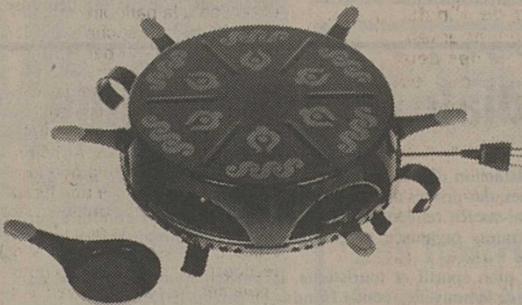
Brosse à dents

électrique
Trisa **42.-**



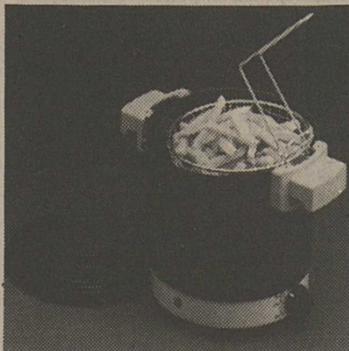
**Four à raclette
TTM automatique**

pour un ou deux demi-fromages, plateau
rouge, porte-fromages réglables, appa-
reil démontable **99.-**



**Four à raclette
Tourbillon**

avec 6 poêlons et réflecteur **66.-**



**Friteuse
Midi**

Rotel
1200 watts, avec câble,
contenu de 0,8 à 1,2 litre,
régulateur automatique,
lampe témoin, cordon
à enrouler **49.50**

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Trouvez-vous votre champ d'activité trop restreint?

Nous pouvons vous offrir un poste d'avenir.
Nous sommes une entreprise de renommée internatio-
nale dans le secteur des services.
Pour renforcer notre organisation de vente dans votre
région, nous cherchons des

**collaborateurs-
collaboratrices**

dont le champ d'activité comprendra, entre autres:
- des tâches de planification et d'organisation;
- l'exécution de mesures de promotion de ventes;
- l'élaboration de solutions spécifiques pour nos
clients;
- la gestion d'un important portefeuille de clients.
Votre réussite dépendra essentiellement de l'enthousiasme que vous mettrez à la tâche.
A partir d'un salaire fixe et de frais garantis, les possibi-
lités de gain sont excellentes.
Les prestations sociales sont celles d'une grande en-
treprise.

Si vous désirez une indépendance absolue dans le tra-
vail, si vous aimez le sens des responsabilités, télépho-
nez-nous et faites-nous confiance. Nous vous donne-
rons tous les renseignements voulus. M. Rubin attend
votre téléphone (027/55 92 37).

36-432



**Eschler Urania S.A., fournitures générales
pour l'automobile et l'industrie, rue de Lau-
sanne 47, 1950 Sion, tél. 027/22 90 44, cher-
che**

un collaborateur extérieur

pour la commercialisation de produits situés dans le
domaine **hydraulique** (moteurs hydrauliques, distribu-
teurs, pompes, verrins, etc.).
Nous souhaitons une expérience de la commercialisa-
tion-vente de produits analogues, une bonne adapta-
tion aux problèmes techniques, du dynamisme, et un
contact facile avec la clientèle.
Langue maternelle française, âge 25-30 ans, très bonne
connaissance de l'allemand.

Faire offres manuscrites. **36-2225**

Le travail, vous aimez?

Nous cherchons d'urgence:
**charpentiers
plâtrier**

MANPOWER
5, rue des Mayennets, Sion, tél. 027/22 05 95
24, av. de la Gare "Le Market", Monthey, tél. 025/71 22 12

OERLIKON
BATTERIE
An vorderster Front dabei sein als kompetenter

Filial-Leiter
mit vorwiegender Aussendienst-Tätigkeit für den Kan-
ton Wallis. Sitz unserer Filiale ist Sion.
- Sind Sie gewohnt, absolut selbständig zu arbeiten?
- Sind Sie der Mann, der weiss was es heisst, Verant-
wortung zu übernehmen und zu tragen?
- Haben Sie eigene Ideen und die Durchsetzungs-
kraft, diese zu realisieren?
- Sind Sie der Mann mit unbestrittenem Verhand-
lungstalent?
- Haben Sie Erfahrung in der Automobilbranche und
kennen Sie das Reisegebiet?
- Sind Sie bei der Kundschaft (Garagen) eingeführt?
- Beherrschen Sie die deutsche und französische
Sprache?

Nebst diesen anforderungen stellen wir uns einen zu-
verlässigen, sympathischen und kontaktfreudigen Mit-
arbeiter vor.
Eine fundierte Ausbildung in kaufmännischer und tech-
nischer Richtung und einige Jahre Erfahrung im Aus-
sendienst sind die besten Voraussetzungen für diese
zukunftsichere und äusserst anspruchsvolle Aufgabe.
Senden Sie bitte Ihre Bewerbungsunterlagen an un-
seren Herrn Vetsch oder telefonieren Sie ihm unverbind-
lich.
**Accumulatoren-Fabrik Oerlikon, Binzmühlestrasse 86,
8050 Zürich,
Tel. 01/46 84 20. 150.219.835**

c'est moins cher

**OFFRES ET
DEMANDES D'EMPLOIS**
Café de la Poste
Saxon
cherche
sommelière
pour le 15 décembre.
Congé le dimanche
et une demi-journée
par semaine.
Tél. 026 / 6 23 49,
36-32601

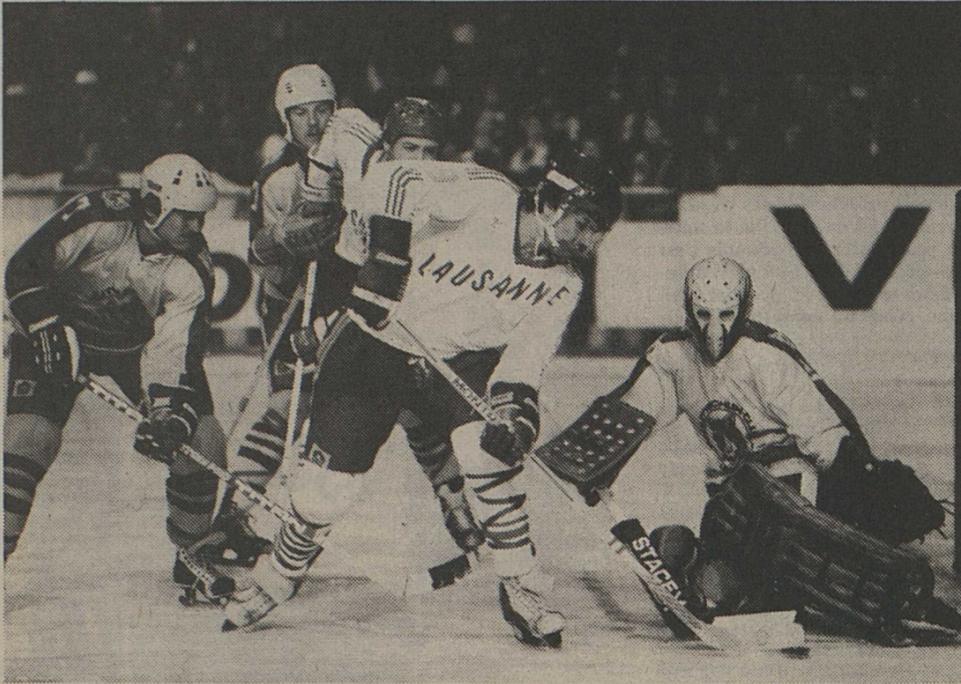
Cherche
une jeune fille
sérieuse, désirant apprendre l'allemand,
comme « stage tournant ».
Elle sera nourrie et logée, contact fami-
lial. Fera des travaux: étage, buffet, ser-
vice et réception d'hôtel. Suivra des cours
d'allemand à l'école.
Pour plus de détails: R.H. Wohlfahrt, hô-
tel Rochat, Petersgraben 23, 4051 Bâle.
Tél. 061/25 81 40. 03-113275

Secrétaire de direction
est cherchée par bureau techni-
que à Sion, pour l'ensemble de
son administration (réception, télé-
phone, etc.).
Pratique exigée.
Date d'entrée à convenir, discrétion assurée.
Faire offres par écrit, avec curri-
culum vitae, sous ch. P 36-32571
à Publicitas, 1951 Sion.

Urgent, cherche
**sommelière et
jeune fille**
pour aider au ménage.
Nourries, logees, vie de famille.
Hôtel-rest. La Comète
1861 La Forclaz VD.
Tél. 025/55 11 29. 22-51539

LNA - 12^e soirée

LE BAL DES ROMANCHES



Niederer et ses équipiers lausannois s'étaient longuement brisés sur un fantastique Grubauer à Montchoisi. Ce soir, c'est Jäggi «l'ours bernois» qui s'opposera aux Vaudois retrouvés. L'Allmend promet d'être coloré!

Si le romanche occupe le dernier rang du classement des langues nationales, il prend une cinglante revanche en hockey sur glace. Pour la première fois depuis douze ans, deux formations grisonnes mènent le bal de la ligue nationale A. A quelques heures de la douzième soirée, une question dessine son point d'interrogation dans les esprits gourmands de rondelle: est-ce qu'Arosa et Davos vont continuer à danser sur le ventre de leurs adversaires? Les résultats nous éclairent. Jusqu'à aujourd'hui, sur les pistes «arosiennes» et «davosiennes», on a toujours assisté à une danse du scalp qui ne laissa que les plumes de la défaite aux équipes visitées. Langnau et Kloten connaîtront-ils également ce nudisme involontaire? Il n'est pas impossible, en effet, que Bernois et Zurichois prennent froid dans ces nouvelles mecques du hockey national.

Les deux autres affiches ne brillent pas par leur manque d'intérêt. Au contraire. L'Allmend se colorera de rouge et blanc pour la venue de Lausannois en délire qui peuvent relancer la compétition. Quant aux Biennois, leur déplacement chaux-de-fonnier prend l'allure d'un drame quitte ou double.

Mais si la logique - toujours relative certes - imprègne cette soirée, le quatuor de tête peut se détacher. Même si le chef d'orchestre change de nom...

Chaux-de-Fonds - Bienne

Les Neuchâtelois n'ont pas encore goûté à la victoire devant leur public. Solide lanterne rouge, la formation de Tremblay a une chance de profiter de la mauvaise passe biennoise. Des Biennois qui doivent avoir le moral à la hauteur de leur classement. (Match aller: 4 à 3 pour Bienne.)

Berne - Lausanne

Les surprénants vaincus de la dernière soirée contre les étonnants vainqueurs de la onzième ronde. Si les hommes d'Unsinn se contentent à nouveau du minimum, les Vaudois en superforme risquent de leur répéter la morale du lièvre et de la tortue. (Match aller: 7 à 4 pour Berne.)

Davos - Kloten

Dans leur stade de glace, les Davosiens sont capables de couper les ailes des «Aviateurs». Cependant, ceux-ci jouissent encore de leur récent succès à l'Allmend. Comme à Arosa, la partie s'annonce passionnante et disputée. (Match aller: 6 à 2 pour Davos.)

MIC

Programme de la soirée

LNA
Arosa - Langnau
Berne - Lausanne
La Chaux-de-Fonds - Bienne
Davos - Kloten

LNB
GROUPE OUEST
Fribourg - Fleurier
Lyss - Langenthal
Villars - Sierre
Viège - GE Servette

GROUPE EST
Ambri - Rapperswil
Dubendorf - Zoug
Coire - Lugano
Zurich - Olten

Arosa - Langnau

Comme on l'a dit plus haut, Arosa n'a perdu aucun point sur sa patinoire. La venue de Bernois en mal de victoire promet une rencontre acharnée. Le face-à-face indirect entre les chefs de l'équipe nationale (Lilja et Strömberg) ne constituera qu'un duel de plus dans ce match qui n'en manquera pas. (Match aller: 3 à 1 pour Langnau.)

LA REVANCHE...

Viège - Genève Servette

Il est certain que les Viégeois de la saison 1979-1980 n'oublieront pas de si tôt la visite qu'ils ont effectuée à la patinoire des Vernets, le 26 octobre au soir. Cette avalanche de buts, ne s'étant arrêtée qu'au rythme de 3 par tiers-temps, fut de loin la plus mauvaise prestation offerte cette année par la formation haut-valaisanne. Ce soir-là, on a vraiment atteint le creux de la vague et il est peu probable qu'on ne pouvait tomber plus bas ne serait-ce par le fait qu'on ne fut pas à même de sauver l'honneur. Entre-temps, il semble que le vent a tourné et il a été possible de se refaire une beauté aux dépens de Lyss et de Fleurier, des équipes à la portée de la formation de Peltonen. Menés deux fois à la marque avec 3 buts d'écart, samedi soir, les Viégeois ont trouvé les ressources nécessaires pour refaire surface, et finalement s'imposent avec éclat, là où Fribourg et Sierre durent concéder chacun un point. Ainsi, une première phase du championnat vient de se terminer, laissant supposer que la suite nous vaudra de belles satisfactions pour autant que Peltonen puisse disposer de tout son monde. Reste la question d'une 3^e ligne d'attaque n'ayant pas encore trouvé sa force de frappe et aux services de laquelle il fallut renoncer pour faire «tourner» les lignes des anciens qui finalement

donnèrent l'assaut au bon moment. Reste la question de la formation de Jean-Pierre Kast dans le contexte actuel d'un championnat qui est marqué par de bien curieuses «fluctuations» de part et d'autre. A part les victoires sur Viège et Lyss, les Genevois n'ont guère brillé dans leur fief des Vernets alors qu'ils ont eu quand même le mérite de s'imposer nettement à Lyss et surtout d'aller arracher un point en cet enfer qu'est la patinoire des Augustins. A Fleurier, tout comme à Sierre et à Villars, les Genevois n'ont pas été à même d'obtenir une remise alors que leur victoire du 6 octobre, à Lyss, fut assez à l'image de ce que le dernier du classement peut offrir en fait de résistance.

De prime abord, il semble que Viège devrait être à même de prendre le meilleur sur Genève-Servette qui a toujours connu de nombreux problèmes en Haut-Valais alors que de leur côté les hommes de Peltonen se doivent de tout mettre en œuvre pour se racheter de cet affront du 26 octobre dernier. Pour le moment, les paris vont bon train, même si la prudence devrait être de rigueur, car, une remontée à l'image de celle effectuée samedi soir, ne se reproduit que bien rarement.

MM.

Ce soir: un Villars - Sierre explosif!

Lors de son match du premier tour, Villars avait dû concéder un résultat nul (3-3) à Langenthal, qu'il est allé battre chez lui 6-4 samedi. Cela dénote une nette progression. D'autre part, ce même samedi, ce n'est que de justesse que Sierre a disposé de Fribourg, lequel a battu (8-4) les Vaudois sur leur propre patinoire. Tout cela n'est que langage de chiffres, mais à consulter les ta-

bleaux de classements, on constate que Villars n'a qu'un point de retard sur Fribourg et quatre sur Sierre. En voilà donc assez pour penser que c'est entre ces trois équipes que seront désignés les deux finalistes à la fin de la saison.

Pour Villars, ce soir, afin de ne pas perdre le contact avec Fribourgeois et Valaisans, il faut une victoire. De plus, il s'agit également

d'effacer un certain 7-1 subi à Sierre au premier tour. Voilà donc assez d'arguments pour que les Villardoux s'efforcent de fournir un grand match. Comme Sierre ne reste pas en arrière, question qualité, les spectateurs, que nous espérons très nombreux, sont assurés de passer une bonne soirée où l'enjeu ne sera pas de pacotille.

- Ch. -

LNB: match au sommet à Villars

DANS le groupe ouest, le HC Sierre a remis les choses au point en allant s'imposer à Fribourg. Il fallait le faire, les hommes de Pelletier étant également des favoris à l'ascension. Si les deux points sont tombés dans l'escarcelle sieroise, la manière fut parfois contestée, avec trop de hargne, ce qui indubitablement donna de très nombreux arrêts de jeu. En définitive, Sierre est revenu avec le total de l'enjeu, dame chance étant de son côté. Mais en pratiquant un jeu aussi dur, en écopant de trop nombreuses expulsions, les Valaisans se feront certainement malmener par des adversaires qui sauront exploiter ces faiblesses! Ce nouveau succès permet aux hommes de Lemaire de distancer son plus dangereux rival, le HC Fribourg, de trois points. Le résultat des autres matches est conforme à la logique, sauf peut-être le retour de Villars avec les deux points de son difficile déplacement oberlandais de Langenthal. Ainsi Villars repique du «poil de la bête», et vient s'installer parmi le trio au comman-

dement. On saluera également le succès de Viège à Fleurier, là principalement où Sierre avait dû céder un point. L'affiche de ce soir verra le match au sommet sur la patinoire chablaisienne de Villars. Sierre sera-t-il accroché? C'est possible en regard de l'excellente prestation des Vaudois fournie à Langenthal. Les Valaisans sont avertis et ne devront jamais se relâcher s'ils désirent revenir avec le total de l'enjeu. Pendant ce temps, Fribourg jouera une carte importante devant son public face à Fleurier. Logiquement, la victoire devrait sourire à l'équipe locale si elle veut garder sa deuxième place, sinon... Tout auréolé de son cinquième succès, l'équipe de Viège attend de pied ferme les Genevois du Servette. Ces derniers se sont imposés face à la lanterne rouge Lyss, ce qui n'est pas une référence. Ils ont pu donc fêter leur troisième succès de la saison. Une fois de plus à Viège, la partie sera difficile, le team de Peltonen doit logiquement s'imposer. Le match Lyss - Langenthal ne doit pas poser de problèmes aux

hommes de l'Oberland, même s'ils évoluent à l'extérieur. Au terme de cette onzième soirée, les positions au classement ne devraient pas subir de gros changements.

A l'Est: on doit se réhabiliter...

Les deux grandes surprises de samedi dernier furent les défaites de Zurich et Zoug. Cela a permis à Ambri Piotta de s'installer au commandement. Mais le trio formé des deux Tessinois et de Zoug est suivi des deux Zurichois à un point. C'est dire que la lutte sera âpre ces prochaines semaines pour clarifier la situation. Dubendorf ferme toujours la marche avec trois points. Les matches à l'affiche de ce soir devraient permettre à Zurich et Zoug de se réhabiliter, le premier contre Olten devant son public, le second à l'extérieur mais contre Dubendorf. Quant au nouveau leader, Ambri il pourrait bien connaître quelques problèmes face à Rapperswil. On en saura plus ce soir...

Peb

PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats romands à Leysin Des places d'honneur pour les Valaisannes

Les Valaisannes qui ont pris part aux championnats romands de patinage artistique de ce dernier week-end à Leysin ont multiplié les places d'honneur. Chez les juniors, dans la catégorie combiné (figures imposées et programme court), on trouve en effet Alexia Couturier (Sion) à la 7^e place, Corinne Charmillot (Montana) à la 8^e et Romaine Suter (Sion) à la 9^e. Dans cette catégorie, la victoire est revenue à la Vaudoise Florianne Mévillot. Dans le programme court, grâce à Alexia Couturier (3^e), le Valais a même accédé au podium. Romaine Suter, pour sa part, prenait la 7^e place et Corinne Charmillot la 8^e.

Au classement final enfin, où s'imposait encore Florianne Mévillot, on retrouvait Michèle Claret, licenciée au CP Lausanne, mais domiciliée à Champéry, au 2^e rang Alexia Couturier au 7^e, Corinne Charmillot au 8^e et Romaine Suter au 9^e.

● Anett Poetzsch, championne d'Europe et vice-championne du monde, a remporté le concours international de Berlin-Est. Elle s'est imposée devant ses compatriotes Katarin Witt et Carola Weissenberg. L'Allemande de l'Est occupait déjà la tête du concours à l'issue des imposés. Les résultats: 1. Anett Poetzsch; 2. Katarina Witt (RDA); 3. Carola Weissenberg (RDA); 4. Sonja Stanek (Aut).



Tél. 23 30 51 1950 Sion

MOTOCYCLISME

Michel Frutschi, vice-champion du monde, de passage à Sion

L'excellent pilote de moto et vice-champion du monde Michel Frutschi était, hier, en visite à Sion. C'est chez Jean-Pierre Favre qu'il était de passage. Nous avons profité de lui demander son objectif pour l'année prochaine. «Bien évidemment, c'est le titre qui me tient à cœur. Quant à la place de pilote d'usine chez Yamaha, rien n'est encore décidé. Cela devrait se faire d'ici à la mi-décembre, mais dans cette attente, nous cherchons un mécène pour 300 000 francs afin de mettre sur pied une écurie de trois pilotes.» Très pondéré dans ses propos, et fort sympathique, Michel Frutschi sera à nouveau à Sion le 15 décembre lors de l'assemblée du moto-club de Tous-Vents. Pour les lecteurs du Nouvelliste, il a bien voulu dédicacer cette photo prise chez l'ami des sports Jean-Pierre Favre.



SKI

Cours des Mayens 1980

Les formulaires d'inscriptions sont à disposition

Dès aujourd'hui, les formulaires d'inscriptions pour le cours des Mayens 1980 seront distribués dans les écoles. Le cours se déroulera du 2 au 6 janvier, en deux groupes de Thyon 2000 et des Collons, et est réservé aux enfants nés en 1972 et plus âgés. L'organisation de ce grand rendez-vous est identique à celui de l'année dernière, avec des cours alpins et nordiques.

OÙ TROUVER LES FORMULES DE PARTICIPATION?

Ouest : la Source Civaf, la Source Pont-de-la-Morge, la Source Marché-Ouest, la patinoire.

Sous-Gare : la Source Blancherie, Pam.

Centre : Curdy sports, Theytaz transports, Aux Quatre-Saisons, Pfefferlé sports, Gianadda, rue du Rhône, Géroudé, Office du tourisme, poste de police, rue de police rue de Lausanne, Savioz sports, Coop City, Migros, Denner, Placette, Kuchler, Gonset.

Platta : Discount-Combi.

Uvrier : Magro, la Source.

Bramois-Champsec : magasin la Source, Végé casernes.

Daviaz: le ski de fond remplacera les roulettes

En remplacement de la course de skis à roulettes qui doit être annulée en raison de l'état des routes, le Ski-Club Daviaz organise une course de ski de fond aux Giettes/Monthey.

PROGRAMME

Date : Dimanche 25 novembre 1979

Catégories : OJ, juniors, élite, seniors, vétérans, non licencié

Finance d'inscription : catégorie OJ, 5 francs ; autres catégories : 10 francs

Délai d'inscription : obligatoire et par écrit jusqu'au samedi 24 novembre à midi auprès de M. Biollay Yvan, secrétaire 1891 Daviaz.

Parcours et km : Les Cerniers - Centre sportif : OJ 6 km autres 9 km

Départ : 10 h. 30 (éventuellement en ligne)

Distribution des dossards : restaurant des Cerniers dès 8 h. 30

Prix : aucun

Souvenirs : à tous les participants franchissant l'arrivée

Résultats : 13 heures, centre sportif

Habit de rechange : les habits de rechange seront transportés par rattrac à l'arrivée. Prière de les déposer au départ

Renseignements : téléphone 025 65 20 28

Assurance : à charge des participants

15^e CROSS DE TROISTORRENTS Paul Vetter autoritaire !

Après une année d'interruption, le traditionnel Cross de Troistorrents a vécu une nouvelle étape de sa vie, la 15^e très exactement, dimanche.

Sur un parcours idéal pour ce genre de manifestation (les coureurs de l'élite avaient à accomplir dix fois une boucle de 920 mètres), Paul Vetter a confirmé ses excellentes dispositions actuelles en battant très nettement le Vaudois François Wulliemier, vainqueur la veille du Cross de Montreux devant le Sédunois Bernard Briguet, et son camarade de club Norbert Moulin.

Paul Vetter n'a en fait supporté la présence de ses rivaux à ses côtés que durant les trois premiers kilomètres. Par la suite, au bénéfice d'une accélération progressive, le Sédunois s'est détaché pour venir cueillir une victoire aisée que ni Wulliemier ni Moulin, dont on appréciera le retour au premier plan après une saison assez moyenne, n'ont pu contester. Principaux résultats:

Elites (9 km 200): 1. Paul Vetter (CA Sion) 33'11" 2. François Wulliemier (CARE Vevey) 33'37" 3. Norbert Moulin (CA Sion) 33'54" 4. Gordon Thompson (Savièse) 34'06" 5. Pierre-Alain Farquet (Saint-Maurice) 34'34" 6. Ulysse Perren (CA Sierre) 34'42" 7. René Rappaz (Saint-Maurice) 35'17" 8. Bernard Crottaz (CA Sierre) 36'14" 9. Jean-Michel Richard (Saint-Maurice) 36'47" 10. Laurent Darbellay (CABV Martigny) 36'58".

Populaires 1 (6 km 440): 1. Michel Dorsaz (Ovronnaz) 25'44" 2. Jean-Michel Bonvin (CA Sierre) 26'08" 3. Jacques Bender (CA Crassier) 26'30".

Populaires 2 (6 km 440): 1. Détraz Raymond (CABV Martigny) 26'53" 2. Déléze Raphaël (Nendaz) 27'09" 3. Marcel Richard (Daviaz) 27'17".

Vétérans 2 (6 km 440): 1. Jean Fontaine (Lausanne) 28'40" 2. Yvon Pillet (CABV Martigny) 31'53" 3. André Lange (SC Troistorrents) 32'28".

Vétérans 1 (6 km 440): 1. Lino Fedrigo (Martigny) 25'54" 2. Paul Mariéthoz (Nendaz) 27'07" 3. Michel Clerc (Spiridon) 27'05".

Dames + juniors (3 km 680): 1. Odette Vetter (CA Sierre) 16'22" 2. Jacqueline Kolly (Sion) 20'03"

3. Annie Bruchez (Bruzon) 20'33".

Juniors (3 km 680): 1. Stéphane Schweickhardt (CABV Saxon) 13'41" 2. François Melly (CA Sierre) 13'49" 3. Claudy Reuse (CABV Riddes) 13'59" 4. Gilbert Lange (SC Troistorrents) 14'15" 5. Gilles Roduit (Fully) 14'43".

Cadets A: 1. Dominique Solioz (CABV Riddes) 13'59" 2. Meylan Bernard (Saint-Maurice) 14'11" 3. Jean-Marc Haab (CA Crassier) 14'19".

Cadets B: 1. Pierre Guntern (Nendaz) 6'47" 2. André Clavien (CA Sierre) 6'48" 3. Charles-André Clavien (Miège) 6'54".

Cadettes A: 1. Jacqueline Dumoulin (CA Sion) 7'44" 2. Véronique Gaspoz (CA Sion) 8'02" 3. Claudia Crettenand (Iséables) 8'13".

Cadettes B: 1. Rosalba Gentilin (CA Sion) 8'09" 2. Christine Gaspoz (CA Sion) 8'14" 3. Sylvie Premand (Troistorrents) 8'18".

Ecoliers A: 1. Alexandre Guntern (Nendaz) 7'25" 2. Jean-Daniel Lambiel (Iséables) 7'28" 3. Pascal Miéville (Spiridon) 7'34".

Ecoliers B: 1. Laurent Bruyère (CA Sion) 6'41" 2. Nicolas Martenet (Troistorrents) 6'53" 3. Didier Premand (Troistorrents) 6'57".



Paul Vetter : décidément aussi à l'aise sur la piste qu'en cross-country ! Photo NF

Ecoliers C: 1. Michel Hoffmann (CA Sion) 7'39" 2. Jean-François Guntern (Nendaz) 7'45" 3. Gilles Zufferey (Miège) 7'47".

Ecolières A: 1. Monique Pierron (Troistorrents) 7'00" 2. Sandra Coudray (Chamoson) 7'06" 3. Isabelle Carrupt (Chamoson) 7'09".

Ecolières B: 1. Laurence Guyot (Sion) 7'22" 2. Nathalie Gaspoz (CA Sion) 7'34" 3. Nadinne Michellod (CABV Leytron) 7'37".

Ecolières C: 1. Martine Bellon (Troistorrents) 7'24" 2. Sandra Martenet (Troistorrents) 7'59" 3. Séverine Martenet (Troistorrents) 8'05".

Le ski à l'heure olympique

L'Italie à la recherche d'un second souffle...

QUEL DIRECTEUR d'équipe nationale de ski alpin oserait affirmer, reprenant la célèbre formule parfois vérifiée dans les sports d'équipes, que « les grandes équipes ne meurent jamais... » ?

L'Autriche et la Suisse, pourtant deux bastions d'une discipline sportive traditionnelle dans leur pays, ont connu, naguère, leur « traversée du désert ». Encore plus spectaculaire est l'exemple fourni par la France. Il n'a d'ailleurs pas fini d'intriguer les observateurs.

L'Italie qui, en 1972, avait justement pris le relais de la France en première ligne des palmarès internationaux, s'interroge à son tour. Les deux dernières saisons l'ont vue sur la pente déclinante. Celle qui conduit, même à ski, à l'anonymat des communiqués.

Recouvrera-t-elle « son second souffle » pour relancer ses champions vers le sommet de la hiérarchie ou bien poursuivra-t-elle sa régression jusqu'à toucher le fond de l'abîme ? Les trois mois d'hiver à venir, avec l'étape olympique de Lake Placid, permettront de répondre à cette interrogation. Pour être préoccupante, la situation du ski alpin italien n'est pas encore dramatique.

Certes, il semble improbable qu'elle puisse marier le présent de la coupe du monde avec un passé inscrit en lettres d'or dans l'histoire du challenge international. Gustavo Thoeni, recordman des victoires (1971, 1972, 1973, 1975) et son compatriote Piero Gros, lauréat en 1974, n'ont sans doute plus ni le goût, ni les moyens de mobiliser pour une aventure de longue haleine qui accapare le corps et l'esprit de ses conquérants du début du mois de décembre à la fin du mois de mars.

Gustavo Thoeni, âgé de 28 ans, a prévenu son monde. A l'avenir, il concentrera son énergie uniquement sur le slalom spécial. Quand aux deux autres « anciens », Piero Gros, spécialiste des épreuves techniques, et Herbert Plank, coureur de descente, le temps n'est pas leur allié. Il paraît bien tard pour qu'ils acquièrent les accoutumances d'un ski complet, de nouveau nécessaire, sinon indispensable, à qui veut tirer parti de la formule de la coupe du monde revue et corrigée.

Redressé en 1969 sous l'action du Français Jean Vuarnet, conforté ensuite par « la main de fer dans un gant de velours » de Mario Cotelli, le ski italien regrettera peut-être amèrement,

un jour, d'avoir remplacé il y a quelques mois à sa direction ce personnage pittoresque et compétent qu'est indéniablement Cotelli.

On pourrait seulement reprocher à celui-ci d'avoir interprété, aveuglément, le règlement de la coupe du monde qui, à l'époque, incitait les techniciens à opter pour la spécialisation. La reconversion est difficile, aujourd'hui, pour les champions qui ont sacrifié totalement à ce choix.

Un lourd handicap

Pour ajouter à ce handicap, l'Italie a perdu Leonardo David (19 ans), toujours dans le coma depuis sa chute à Lake Placid, à la fin de la saison passée. Les dirigeants italiens estiment, à juste titre, qu'ils tenaient en Leonardo David, élément neuf et aux qualités certaines, le successeur de Gustavo Thoeni et de Piero Gros.

Gustavo Thoeni et Piero Gros sont des familiers de la plus haute marche du podium olympique : le premier a gagné le slalom géant de Sapporo, en 1972, le second le slalom à Innsbruck, en 1976. Tous deux restent assez compétitifs pour, l'expérience des événements de prestige aidant, aborder les compétitions de Lake Placid avec de solides arguments.

Un baroud d'honneur sur les pistes olympiques, de ces vedettes chevronnées, permettait au ski italien de tirer avec sérénité les leçons du passé et de préparer l'avenir autour des jeunes Peter Mally, Alex Giorgi, Mauro Bernardi, ou même de Carlo Trojer de poursuivre aussi la construction de l'équipe féminine qui semble quelque peu en sommeil. Pourtant Maria-Rosa Quario (18 ans) arrive déjà en tête des « classements FIS » en slalom tandis que Claudia Giordani, vice-championne olympique en slalom il y a quatre ans, à Innsbruck, n'a pas désarmé...

BOXE

Mort de Sixto Escobar

Sixto Escobar, qui fut le premier champion du monde portoricain, est mort durant son sommeil à Barcelone, son village natal, à l'âge de 66 ans.

Il avait remporté le titre mondial des coqs en 1934 à Montréal, en battant par ko le Mexicain Chango Casanova.

Ses funérailles ont rassemblé une foule considérable où figuraient d'anciens champions ainsi que de nombreuses personnalités sportives et politiques.

CYCLISME

Les championnats d'Europe sur piste couverte

A Dortmund, l'Allemand Wilfried Peffgen en demi-fond et l'Italien Giordano Turrini en vitesse, ont victorieusement défendu leur titre de champion d'Europe sur piste couverte.

Dans la finale courue sur 50 km Peffgen a distancé le matador local Horst Schütz de 45 mètres et le champion du monde Martin Venix de 75 mètres. Quant à Turrini, il s'est défait du Belge Michel Vaarten en trois manches. Les résultats :

Demi-fond : 1. Peffgen (RFA) 48'23"26 ; 2. Schütz (RFA) à 45 mètres ; 3. Venix (Ho) à 75 ; 4. Kehl (RFA) à 180 ; 5. Schumacher (RFA) à 610. **Vitesse :** 1. Turrini (It) ; 2. Vaarten (Be) ; 3. Hindelang (RFA) ; 4. Berkman (RFA).

GYMNASTIQUE

La fête romande à Genève

Ancien président du Conseil d'Etat genevois, président du comité d'organisation de la 69^e Fête fédérale de gymnastique et des journées suisses de gymnastique féminine à Genève en 1978, M. André Ruffieux (Genève) présidera le comité d'organisation de la Fête romande de gymnastique 1981, qui aura lieu dans la ville de Calvin les 18, 19, 20 et 21 juin. Le comité d'organisation est en formation. Les deux associations cantonales genevoises de gymnastique, féminine et masculine, souhaitent que cette fête soit mixte, ce qui constituerait une première. La dernière fête remonte à 1975 à La Chaux-de-Fonds.

TENNIS

Gottfried tête de série N° 1

L'Américain Brian Gottfried a été classé tête de série du tournoi par invitations de Lucerne, qui aura lieu du 14 au 16 décembre. Les organisateurs ont par contre enregistré le forfait du Noir Américain Arthur Ashe, lequel est blessé.

Les têtes de série : 1. Brian Gottfried (EU), 2. Wojtek Fibak (Pol), 3. Tim Gullikson (EU), 4. Manuel Orantes (Esp).

Tirage au sort. Simple, quarts de finale : Gottfried - Tom Okker (Ho), Orantes - Brian Teacher (EU), Gullikson - Raul Ramirez (Mex), Fibak - Yannick Noah, (Fr). **Double, demi-finales :** Fibak/Okker - Orantes Orantes/Noah, Gullikson/Teacher - Gottfried/Ramirez.

Les quarts de finale auront lieu le 14 décembre, les demi-finales le 15 et les finales le 16. Ce tournoi est doté de 100 000 dollars.



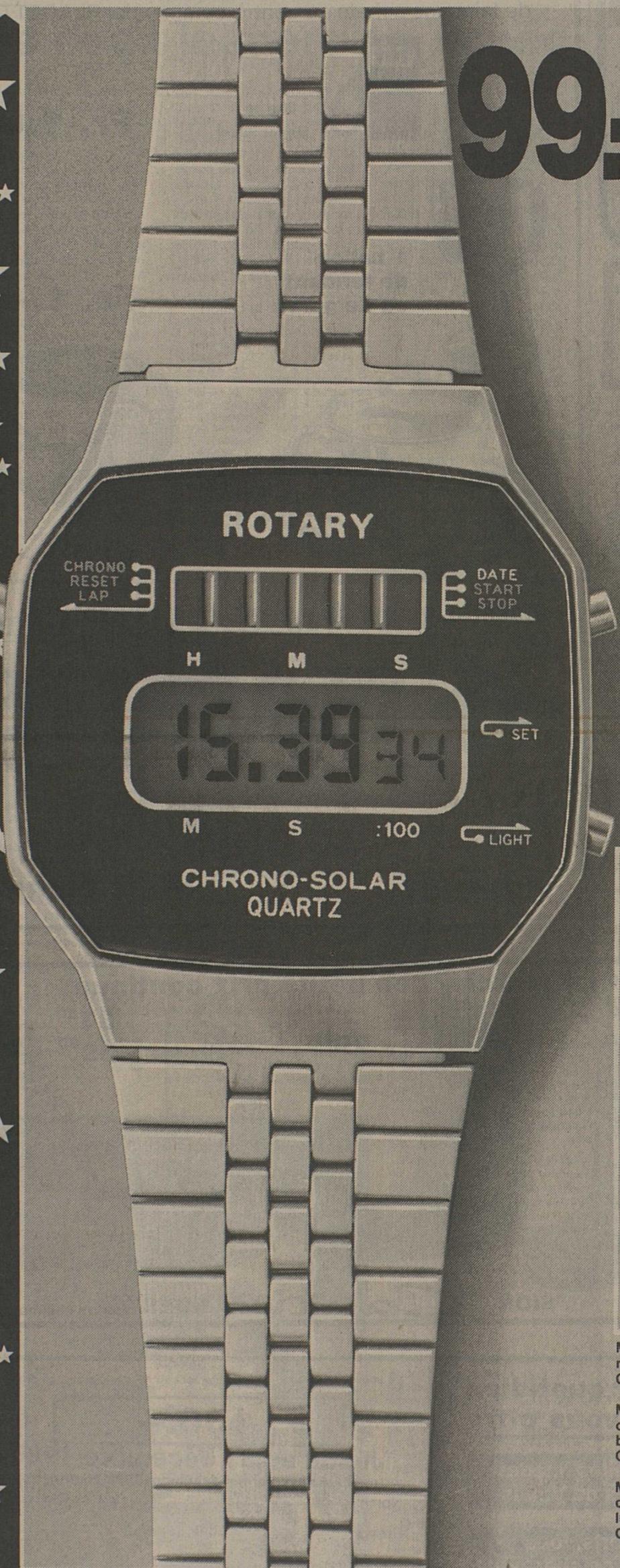
Gustavo Thoeni : cette année encore, toute l'Italie regardera vers lui !

79245

ROTARY

99.-

Montre homme LCD CHRONO SOLAR multi-fonctions, boîtier acier avec bracelet acier intégré Garantie 1 an



Montre dame, chromée, cadran argenté, bracelet cuir croco Garantie 1 an **89.-**

Montre dame Quartz analogique SAN MARCO, boîtier doré, cadran blanc chiffres romains, trotteuse bracelet cuir Garantie 1 an **199.-**

Montre dame Quartz analogique boîtier doré, cadran argenté trotteuse, bracelet métal intégré étanche Garantie 1 an **239.-**

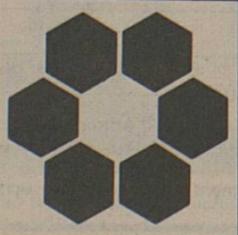


Montre homme LCD CHRONO ALARME multi-fonctions, bracelet métal Garantie 1 an **149.-**

Montre homme extra-plate, chromée, cadran argenté, dateur bracelet cuir croco Garantie 1 an **110.-**

Montre enfant, boîtier NISEN cadran noir, chiffres rouges lumineux, étanche, bracelet cuir Garantie 1 an **79.-**

Notre garantie: satisfait ou remboursé!



PLACETTE

A Monthey et Sierre
Essence-Manor-Super

1.02

Problèmes de traitement de textes ou de facturation?

Démonstration mardi 20, mercredi 21 novembre
de 9 à 12 heures et de 13 h. 45 à 17 heures



de la nouvelle génération de machines à écrire



dans nos locaux à l'avenue de la Gare 5 à Sion

oggier

Machines de bureau

Tél. 027/23 21 20

Rendez-nous visite et partageons le verre de l'amitié.

Boucherie chevaline **Schweizer**

Succ. R. Willommet
Rue du Rhône 5
SION
Tél. 027/22 16 09

Boucherie chevaline **Vergères-Schweizer**

MARTIGNY-BOURG
Tél. 026/2 10 51

Viande fraîche parée sans os et sans graisse pour boucherie

Viande hachée, le kg	8.—	Cuisse, morceau pour salé, le kg	14.—	15.—
Traincôte, le kg	8.80	Bouilli, côtes le kg	4.50	5.—
Epaule, le kg	9.80			

Envoi par poste avec facture.
Demi-port payé en dessus de 10 kg.
Fermé le lundi toute la journée.
Pour envois urgents le lundi
Tél. 037/61 22 58, Payerne

36-788

Après Salon des arts ménagers

MACHINES A LAVER

marques suisses, neuves d'exposition. Bas prix. Nos occasions Miele, Schulthess, AEG, Zanker, Indesit dès 390.—. Réparations toutes marques, sans frais de déplacement. Electro Lausanne, dépt. Valais. Tél. 025/81 20 29.

A vendre

5 pneus 650-16

pour Toyota Dyna 15, montés sur jantes, jamais roulés. Prix occasion à convenir.

Tél. 026/2 22 12. 36-4646

Publicitas 21 21 11

A vendre

Opel GT 1900

expertisée, 75 000 km.

Tél. 031/93 12 57 (heures des repas) *36-32728

A vendre

pelisse

Cuir vert bouteille, doublée fourrure.

Excellente occasion.

Tél. 027/41 15 06 dès 18 heures. *36-32634

Hit de cet hiver: la jupe



qu'elle soit droite, plissée, unie ou écossaise,

se porte décontractée dans des styles bien différents.

Au Brin de Laine

Rue du Rhône - Mme Amos-Romailler
SION

36-654

Centre Commercial

MONTHEY

NOËS-SIERRE

Trois raisons supplémentaires

de faire vos achats au centre commercial PLACETTE

Essence



1 litre de Manor Super

Fr. 1.02



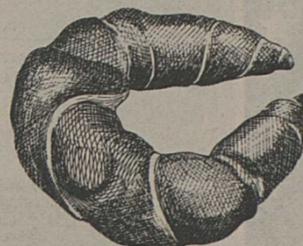
1 ballon de fendant ou de goron le ballon

Fr. 1.—



1 café + 1 croissant

Fr. 1.—



Placette, quand on y vient, on y revient!



PLACETTE



MONTHEY



Garderie d'enfants **BAMBINETTE**
1^{re} heure gratuite (les heures suivantes Fr. 1.— l'heure)

NOËS-SIERRE

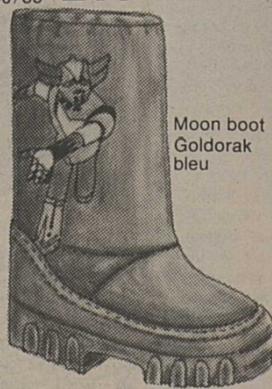
Le marché des petits prix continue

22/29

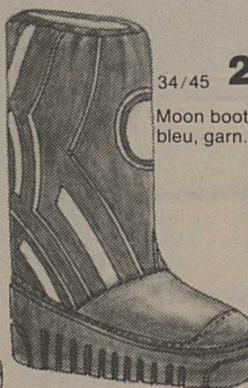
24.⁸⁰

30/35

27.⁸⁰



Moon boot Goldorak bleu



34/45 **29.⁸⁰**
Moon boot bleu, garn. blanc



27/35 **37.⁸⁰**
36/42 **39.⁸⁰**



27/35 **44.⁸⁰**
36/39 **49.⁸⁰**
40/46 **59.⁸⁰**

SION

Cantin NOËS Centre commercial

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Le journal de tous pour tous

Le premier quotidien du Valais vous offre

- les plus belles images en couleurs du Valais
- tous les sports, tous les sportifs de chez nous
- la réflexion non la sensation
- le courage d'une expression indépendante

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour, au prix de

130.—

Jusqu'au 31 décembre 1980
(mois de novembre et décembre 1979 compris)

Nom : _____

Prénom : _____ Fils (fille) de _____

Profession : _____

Adresse exacte : _____

Lieu : _____

Date : _____ Signature : _____

Coupon à détacher et à retourner à l'administration du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*, 13, rue de l'Industrie, 1951 Sion.

L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.

Amis du «NF», transmettez ce bulletin à une connaissance. Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

FOOTBALL À L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Les deux leaders en échec

Les deux leaders du championnat de la Bundesliga allemande ont été tenus en échec au cours de la treizième journée: le match nul du SV Hambourg à Düsseldorf (1-1) contre Fortuna peut être considéré comme un demi-succès. Celui de Borussia Dortmund (1-1 également) chez lui face à Borussia Mönchengladbach est en revanche un demi-échec. Tous deux ont été menés à la marque. A Düsseldorf, Reimann a compensé, à la 65^e minute, le but réussi dès la 6^e minute par Bommer. A Dortmund, devant 54 000 spectateurs, Mönchengladbach ouvrit le score à la 15^e minute par Nickel. Dortmund dut attendre la 58^e minute pour égaliser, par Runge.

Au stade olympique, le derby munichois avait attiré 78 000 spectateurs (on a joué à guichets fermés). Vainqueur par 2-1 après avoir été sérieusement inquiété par

son rival local, Bayern est ainsi revenu à une longueur seulement des deux premiers du classement. Le but de la victoire n'a été obtenu qu'à douze minutes de la fin par Hoeness.

Au FC Cologne, l'annonce de l'engagement de l'international anglais Woodcock a réveillé l'avant-centre Dieter Müller. Depuis plusieurs semaines, le manque d'effica-

cité de Müller avait suscité de vives critiques. Il a brusquement renoué avec la réussite en marquant les deux buts qui ont permis à son club de battre le FC Kaiserslautern.

Le VfB Stuttgart, le prochain adversaire des Grasshopper en coupe de l'UEFA, a dû se contenter du match nul, chez lui (37 000 spectateurs) contre Schalke (0-0). Au VfB, le joueur le plus en vue fut l'Autrichien Hattenberger, appelé en remplacement du libero yougoslave Holcer, suspendu. Hattenberger s'est beaucoup dépensé, notamment sur le plan offensif. Mais ses attaquants ne surent pas tirer profit de ses actions. Dans ce domaine, Schmider et Volkert furent particulièrement maladroits. Au classement, le VfB Stuttgart occupe maintenant la huitième place mais son retard n'est que de trois points sur les deux leaders.

CLASSEMENT

1. Hamburger SV	13	7	4	2	28-12	18
2. Borussia D.	13	8	2	3	25-18	18
3. Bayern M.	13	7	3	3	24-14	17
3. E. Francfort	13	8	0	5	25-15	16
5. Köln	13	6	4	3	28-20	16
6. Schalke 04	13	5	3	22-14	15	
7. Bor. M'gladbach	13	5	3	3	25-20	15
8. VfB Stuttgart	13	6	3	4	22-19	15
9. VfL Bochum	13	5	3	5	15-14	13
10. F. Düsseldorf	13	4	4	5	28-29	12
11. Ürdingen	13	5	2	6	15-20	12
12. Kaiserslautern	13	4	3	6	19-17	11
13. Leverkusen	13	3	5	5	16-26	11
14. Werder Brême	13	4	3	6	15-25	11
15. MSV Duisbourg	13	4	2	7	15-26	10
16. München 1860	13	2	4	7	11-21	8
17. E. Braunschweig	13	3	2	8	14-25	8
18. Hertha BSC	13	2	4	7	11-23	8

ANGLETERRE

Deux ans et demi après...

Nottingham Forest, tenant de la coupe d'Europe des champions, a été battu sur son terrain pour la première fois depuis deux ans et demi et c'est contre l'adversaire le plus inattendu que l'équipe de Brian Clough s'est inclinée (0-1): Brighton and Howe Albion, néo-promu en première division, qui occupait seul la dernière place du classement avant de réussir son exploit.

La dernière défaite de Nottingham devant son public remontait au 23 avril 1977 et elle lui avait été infligée par Cardiff City (vainqueur également par 1-0). Nottingham était alors encore en deuxième division. Depuis, il était resté invaincu pendant cinquante et un matches. Sur un terrain détremé, les attaquants de Clough ont connu un après-midi vraiment sombre. Après l'ouverture du score par Gerry Ryan après douze minutes de jeu, Nottingham eut presque constamment l'initiative mais rien ne devait lui réussir. John Robertson trouva même le moyen de rater la transformation d'un penalty, peu avant le repos.

Au classement, Nottingham Forest ne compte cependant que deux points de retard sur le nouveau leader, Liverpool, lequel a toutefois joué un match de moins. Devant 51 000 spectateurs, Liverpool, une fois de plus, a pris le meilleur sur Tottenham Hotspur, qui dut se contenter de sauver l'honneur par Chris Jones. Les deux buts du nouveau leader furent marqués par Terry MacDermott. Il y a maintenant 67 ans que les «Spurs» n'ont plus gagné à Anfield Road.

Manchester United a cédé la première place à Liverpool à la



Willie Young (à droite) s'élève plus haut que son adversaire Mark Higgins, tout comme Arsenal prendra le dessus sur Everton (2-0). (Bélino UPI)

suite du match nul concédé, devant son public (52 000 spectateurs) à Crystal Palace, qui avait ouvert le score par Dave Swindlehurst. Ce n'est que quelques secondes avant le coup de sifflet final que Manchester a obtenu l'égalisation, par l'Ecosais Joe Jordan.

CLASSEMENT

1. Liverpool	15	8	5	2	32-12	21
2. Manchester U.	16	8	5	3	20-11	21
3. Crystal P.	16	6	8	2	23-15	20
4. Nottingham F.	16	8	3	5	25-18	19
5. Arsenal	16	6	6	4	19-11	18
6. Norwich	16	7	4	5	28-21	18
7. Middlesbrough	16	7	4	5	15-10	18
8. Tottenham	16	7	4	5	21-25	18
9. Aston Villa	15	5	7	3	16-14	17
10. Wolverhampton	15	7	3	5	19-19	17
11. Coventry	16	8	1	7	27-28	17
12. Manchester C.	16	7	3	6	16-21	17
13. Southampton	16	6	3	7	27-24	15
14. West Bromwich	16	5	5	6	23-20	15
15. Everton	16	4	6	6	21-23	14
16. Bristol City	16	4	6	6	14-18	14
17. Leeds United	16	4	6	6	17-24	14
18. Stoke	16	4	5	7	20-25	13
19. Derby County	16	5	2	9	15-22	12
20. Ipswich	16	5	2	9	13-21	12
21. Brighton	15	3	3	9	16-29	9
22. Bolton	16	1	7	8	12-28	9

Supporters du FC Sion, tous aux Charmilles

Le FC Sion 1979-1980 mérite bien votre soutien. Pour cette raison, un car sera à nouveau organisé dimanche 25 novembre, date à laquelle le FC Sion se rend aux Charmilles pour affronter Servette. Il reste encore quelques places. Pour les inscriptions et des renseignements complémentaires, téléphonez au 027/22 72 91.

HORAIRE:	
Sion (Planta)	9 h. 30
Pont-de-la-Morge	9 h. 35
Vétroz	9 h. 38
Ardon	9 h. 40
Fully	9 h. 55
Martigny (gare)	10 h.
Bex	10 h. 30
(arrêt du bus)	

Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 46 des 17-18 novembre 1979: 12 gagn. avec 12 p. Fr. 3657.- 221 gagn. avec 11 p. Fr. 198.55 1809 gagn. avec 10 p. Fr. 24.25 Le maximum de 13 points n'a pas été réussi. Le jackpot totalise 88 424 francs.

Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 46 des 17-18 novembre 1979: 3 gagn. avec 5 N°s + N° compl. Fr. 3629.20 49 gagn. avec 5 N°s Fr. 777.70 2 148 gagn. avec 4 N°s Fr. 17.75 31 433 gagn. avec 3 N°s Fr. 2.05 Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi. le jackpot totalise 317 797 fr. 80.

HANDBALLEURS À VOS BALLONS

Berne sérieusement accroché

En ligue nationale A le duel entre BSV Berne et Zofingue a été passionnant à suivre. Cette rencontre d'une très grande intensité remportée dans l'ultime minute par BSV Berne nous a montré que tout n'était pas parfait chez les Bernois qui ont cette année de sérieuses prétentions pour le titre. En tirant sous le montant, juste avant le coup de sifflet final, l'international Huber a sauvé BSV Berne d'une première humiliation. En s'imposant sur le résultat de 21 à 20, les Bernois sont toujours invaincus.

Difficile victoire également de Grasshopper face à Amicitia. En effet, les Zurichois se sont imposés sur le résultat de 13 à 12. Actuellement, deux équipes sont encore invaincues, Grasshopper et BSV Berne ce qui nous promet cette semaine un duel que nous allons suivre avec un intérêt particulier.

Autres résultats: Suhr - Frauenfeld 16-14; Yellow - ATV Bâle 23-19 Eclairiers Winterthour - St. Otmar Saint-Gall 14-20.

Classement: 1. Grasshopper 4-8; 2. BSV Berne 4-8; 3. St. Otmar 5-8; 4. Zofingue 6; 5. Ecl. Winterthour 5; 6. Yellow 4; 7. ATV Bâle 4; 8. Suhr 3; 9. Amicitia 2; 10. Frauenfeld 0.

Ligue nationale B Viège au creux de la vague

En s'inclinant sur le résultat de 25 à 19 face à RTV Bâle, l'équipe de Viège occupe maintenant la dernière place du classement. Cette situation pourrait encore sérieusement s'aggraver si les Valaisans ne se reprennent pas rapidement. Ce redressement devrait s'amorcer déjà samedi prochain face à GG Berne qui se

trouve également dans une mauvaise situation au classement.

Autres résultats: Länggasse - GG Berne 15-13; Möhlin - Soleure 14-14; Gyms Bienne - Akademinsk 18-14; Liestal - Aarbourg 14-15.

Classement: 1. RTV Bâle 5-10; 2. Gyms Bienne 10; 3. Liestal 6; 4. Akademinsk 6; 5. Länggasse 4; 6. Aarbourg 4; 7. Möhlin 3; 8. Soleure 3; 9. GG Berne 2; 10. KTV Viège 2.

Première ligue

En première ligue, la domination des formations de la Suisse alémanique est de plus en plus évidente. Actuellement, un trou est déjà créé entre les quatre premiers et les formations romandes qui ferment la marche.

Classement: 1. Wacker Thoune 5-10; 2. Bodeli 10; 3. Steffisbourg 7; 4. BSV Berne 7; 5. Lausanne-Ville 5; 6. Crissier 4; 7. US Yverdon 3; 8. Lausanne-Bourgeoise 2; 9. Servette 1; 10. Amis-Gyms 1.

Deuxième ligue

Face au néo-promu, le HC Monthey a rencontré de très sérieuses difficultés. En effet, dominés déjà en première mi-temps (11-4) les Valaisans n'ont pas trouvé les ressources nécessaires pour combler leur retard durant la deuxième période du jeu (21-13).

Classement du groupe B: 1. Amis-Gyms 3 4-7; 2. Nestlé 1, 4; 3. Helvétia 4; 4. US Yverdon 2, 4; 5. Vevey 1 3; 6. HC Monthey 2.

Troisième ligue

En troisième ligue, Sierre continue de dominer le groupe C avec quatre matches et huit points. Toutefois, la rencontre face à Crissier nous a montré que la formation de la cité du soleil avait tout de même quelques points faibles en défense en recevant vingt buts de la part des Vaudois qui sont actuellement derniers au classement. En s'imposant sur le résultat de 24 à 20, Sierre n'a pas été très convaincant.

Classement du groupe C: 1. Sierre 4-8; 2. SH Lausanne 6; 3. Bobst 4; 4. Nestlé 2 4; 5. Pully 3; 6. Crissier 2, 0. A la salle du Reposieux, les réserves de Monthey ont réalisé une excellente affaire en battant PS Lausanne 1 23 à 16. Cette victoire permet aux Valaisans de quitter la dernière place du classement.

Classement du groupe D: 1. Amis-Gyms 3, 5-8; 2. Jeunes Com. 8; 3. Lausanne-Bourgeoise 6; 4. Sullens 6; 5. HC Monthey 2, 4; 6. PS Lausanne 1, 4; 7. HBC Prilly 2, 2; 8. Cugy 2.

Juniors: C: Sierre - Amis-Gyms 18-17.

Mi

Beckenbauer en Suisse?

Franz Beckenbauer, actuellement - et jusqu'en automne 1980 - encore joueur du Cosmos de New York, jouera en 1981 en Suisse ou en France où il mettra fin à sa carrière. Dimanche soir, Franz Beckenbauer a inauguré à Sarnen un nouveau centre sportif qui porte son nom. Dans le cadre de cette inauguration, à laquelle assistait entre autre Sepp Maier (Bayern de Munich), il a été question de l'avenir de Franz Beckenbauer. Kaiser Franz a précisé qu'il ne renouvelerait pas son contrat avec Cosmos, mais qu'il préférerait finir sa carrière active en Europe. Selon Franz Beckenbauer, deux clubs français lui ont fait des offres. Comme il va définitivement s'établir à Sarnen, il verrait d'un bon œil un transfert dans un club suisse. Beckenbauer a pris des renseignements détaillés sur Grasshopper et sur le... FC Lucerne. «Il ne devrait pas y avoir de problèmes financiers, car en automne 1980 je suis libre et mon nouveau club n'aurait rien à payer pour mon transfert», a ajouté Beckenbauer qui a déclaré être en parfaite condition physique. (E.E.)

HIPPISME

Le CSI de Meppel...

Les cavaliers suisses ont obtenu de bons résultats d'ensemble dans le concours du CSI de Meppel et notamment par les frères Notz.

Les résultats: Prix d'ouverture: 3. Jurg Notz (S), Sunrick; 6. Jurg Notz (S), Heron Hill; 10. Peter Zwahlen (S), Shanballi. Puissance: 2. Jurg Notz (S), Sunrick; 8. Ueli Notz (S), Jason. Par équipes: 1. Grande-Bretagne 0 point 2. Suisse 3 (Ueli Notz, Jason, Jurg Notz, Heron Hill, Peter Zwahlen, Shanballi, Urs Hofer, Knockmore); 3. Danemark; 4. Hollande; 5. Belgique. Grand prix: 2. Jurg Notz (S), Sunrick; 12. Ueli Notz (S), Jason.

... et celui de Toronto

En dépit de la double victoire helvétique de Thomas Fuchs et de Walter Gabathuler lors de la dernière journée du CSI de Toronto, ce sont les Etats-Unis qui ont remporté le classement par équipes avec 99 points, devant la Suisse (80) et le Canada (60). Au classement individuel, Thomas Fuchs, Terry Rudd (EU) et Harvey Smith (GB) occupaient communément le premier rang alors que Walter Gabathuler était cinquième.

BASKETBALL

Victoire de l'URSS...

L'équipe d'URSS a renoué à Terre Haute, avec la victoire en battant celle d'Indiana State, par 83 à 82 inscrivant ainsi son septième succès sur les dix matches qu'elle a disputés aux Etats-Unis.

Les Soviétiques Anatoli Mishkin (26), Vladimir Tkachenko et Serguei Belov (19 chacun), les Américains Carlo Nicks (24), Steve Reed (22) et Alex Gilbert (21) ont été les meilleurs réalisateurs de cette rencontre.

... et défaite de la Yougoslavie

L'équipe nationale de Yougoslavie championne du monde, a été battue à Wichita, dans le Kansas, par la formation locale des «Shockers» (86-81) subissant une nouvelle défaite au cours de sa tournée aux Etats-Unis.

Plus de 10 000 spectateurs ont assisté à ce match, au cours duquel les Yougoslaves Ratko Radovanovic (28) et Zeljko Jerkof (14) et les Américains Antoine Carr (18) et Mike Jones (14) ont été les meilleurs marqueurs.



Renato Ravasio ne crie pas déjà victoire, avant de fusiller le portier de Zofingue. Le BSV Berne a dû patienter jusqu'à la dernière minute pour être sûr de conserver son invincibilité.

2^E LIGUE

Les trois premiers n'ont pas gagné !

CETTE FAMEUSE journée porte-bonheur, la treizième du championnat, a quitté la scène en laissant derrière elle une drôle d'impression. Les acteurs ont respecté le scénario mais sans y mettre un panache particulier. Les «grands» n'ont pas crevé l'écran dans leur expression offensive. En effet, il fallut se rabattre sur un «grand» en devenir (celui de René) et sur le dernier du classement Salquenen pour voir trembler les filets !

A Grimisuat huit buts réjouirent les pupilles scrutant les actions qui égayaient la pelouse (ou ce qu'il en reste) de Praz-Noé, alors que le total de toutes les autres rencontres ne s'élève qu'à six unités. Tout cela nous vaut de rester planter devant une situation toujours aussi touffue en tête

du classement où Savièse (tenu en échec à Sierre) et St-Maurice (rejoint sur le fil par Bagnes) poursuivent leur rôle de chefs de file, bras dessus, bras dessous.

Pour ceux qui vivent dans la tour de guet, au-dessus de la mêlée, la visite de Conthey (retour au 3e rang en compagnie de Sierre) confirme que l'on reste en présence d'un carré d'as: le titre de champion de groupe se jouera entre Savièse, St-Maurice, Conthey et Sierre. Tout cela ne serait une surprise pour personne tandis que si Grimisuat revenait à marches forcées au printemps...au moment où St-Maurice récupérerait Kavaz (toujours en tête des buteurs sans jouer) qui a été opéré du ménisque dernièrement.

D'ici là on revient sur terre pour constater la

réalité, la dégradation des terrains (Fully-Ayent se joua à Sailon ; à Bagnes il y a 10 centimètres de neige sur une pelouse qui attend la venue de Conthey dimanche prochain, alors qu'au stade St-Jacques d'Ayent la situation n'offre pas un meilleur visage) et une certaine lassitude de la part de l'ensemble des acteurs de IIe ligue.

Pour l'instant on vient d'avoir la confirmation que l'hiver s'annonce rigoureux pour Salquenen (résigné) et pour St-Léonard, les deux laissés pour compte dans l'immédiat. Mais le sort de Vouvry, Bagnes et Fully qui fournissent des efforts méritoires, demeure précaire.

La situation se décape donc par le bas mais le slogan «Chacun peut battre chacun!» est toujours valable.

Conthey - St-Léonard 1-0 (0-0)

Conthey: Comina; J.-Ch. Sauthier (46^e Verquoz); Fontannaz, R. Bianco, Vergères; N. Bianco, Jacquemet, Dayen; J.-M. Zambaz, Déleze (80^e T. Bianco), Udry

Saint-Léonard: Gillioz; Oggier; Jenny, Cretienand, Karli; Michelod, S. Bétrisey (80^e Clivaz), M. Bétrisey, Delalay, Grichting, Fourrier.

But: 87^e Udry
Absents: Conthey: J. Bianco (blessé), Schuttel (7) - St-Léonard: Schwéry, R. Bétrisey, Ch.-H. Balet (suspendu)

Note: à la 50^e l'arbitre expulse deux joueurs de Conthey: R. Bianco et Jacquemet.

Fully - Ayent 1-0 (1-0)

Fully: Gaudin; Y. Roduit; Dorsaz, L. Carron, V. Carron; E. Carron (80^e Rard), Fellay, G. Carron; Cretienand, J.-P. Roduit, Malbois (60^e Théoduloz).

Ayent: Travellotti; Moos; G. Aymon, M. Morard (65^e Ch. Morard); Rey; Jean, G. Morard, Jacquier; D. Morard, Carroz, Blanc (70^e Gertschen).

But: 20^e Cretienand
Absents: Fully: J.-L. Carron, Taramarcz (blessés) - Ayent: D. Aymon (blessé)

Note: à la 10^e Moos tire sur la transversale des buts de Gaudin et à la 65^e une bombe de ce même Moos frappe son camarade M. Morard au visage. Mis proprement k.o. Morard est évacué sur l'hôpital sans avoir repris connaissance. Aux dernières nouvelles tout serait rentré dans l'ordre.

Grimisuat - Salquenen 5-3 (2-3)

Grimisuat: Stadelmann; J.-C. Roux; Torrent, Follonier, P. Balet; E. Balet, Mabillard, Marclay; Furrer, Duc, Kueng.

Salquenen: Imboden; Mathier; R. Constantin, M. Montani, P. Zumofen; W. Glenz, V. Cina, Schaller (60^e E. Montani); J.-B. Zumofen, Naselli (35^e L. Glenz), Camenzind.

Buts: 4^e W. Glenz (0-2) - 20^e Camenzind (0-2) - 28^e et 34^e Furrer (2-2) - 42^e Camenzind (2-3) - 75^e Mabillard (3-3) - 78^e Marclay (4-3) - 83^e Mabillard (5-3).

Absents: Grimisuat: Y. Mathys, R. Balet, P.-A. Roux, D. Balet, Bitz (blessés) - Salquenen: HP Constantin, Brunner (blessés).

Note: à la 77^e Furrer tire sur la transversale.

St Maurice - Bagnes 1-1 (1-0)

Saint-Maurice: Farquet; Gallay; Coquo, Berra, Rappaz; Udriot (70^e Maregrande), Tissières (46^e Cheseaux), Baud; Maillard, Michelod, Morisod.

Bagnes: Marchet; W. Fellay; Colomb, N. Fellay, P. Fellay; Sauthier, Y. Fellay, Moser; Bender, Luisier, Rossier (80^e J.-M. Fellay).

Buts: 15^e Baud (1-0) - 90^e Sauthier (1-1).

Absents: St Maurice: Roh et Kavaz (suspendus) - Bagnes: Bailiod, Bessard (blessés).

Sierre - Savièse 0-0

Sierre: Mathieu; Basili; Baumgartner, Vocat, Eschbach; Imhof, Jean (75^e Dayen), Savoy; Panigas, Varonier (60^e Loretan), Borgeaud.

Savièse: Pannatier; Pancharod; Zuchuat, Werlen, J.-B. Dubuis; Boillat, X. Varone, Allégroz; Ch. Varone (60^e J. Debons), Marmy, Luyet.

Absents: Sierre: -Azulas, Andenmatten, Bonvin (blessés), Tudiaco (examens), Jenny (sans nouvelles)

Note: à la 35^e Mathieu retient un pénalty tiré par X. Varone. A la 85^e Borgeaud expédie un essai sur le montant.

Vouvry - USCM 1-1 (0-0)

Vouvry: M. Vuadens; R. Parchet; Cornut (60^e Zettel), Roland Rinaldi, Roger Rinaldi; Favez, P. Vuadens, G. Parchet (75^e Clerc); Gantli, Steckler, A. Rinaldi.

USCM: Clerc; Vernaz; Fumeaux, Coquo, Gavillet (80^e Mathey); Weber, Vionnet, Schmid; Cheseaux (70^e Besse), Mento, Giovanna.

Buts: 63^e autogoal de Zettel (0-1) - 75^e Favez (pénalty) (1-1).

Absents: Vouvry: Uzal, Fracheboud (blessés) - USCM: Parvex (suspendu).

Note: à la 80^e un essai de P. Vuadens frappe la transversale.

Conthey - Saint-Léonard

G. Mugosa: «Le dernier atome...»

«Lorsque l'on rate ce que nous avons raté dans les cinq premières minutes de la rencontre, tout devient terriblement difficile par la suite. Dans ce laps de temps nous devions inscrire un minimum de trois buts tellement les occasions étaient réelles.»

Après cela l'équipe vécut une sorte de décompression qui déboucha sur une nervosité à fleur de peau. Tout devenait laborieux surtout dans la finition. Et pourtant dans ces conditions particulières mes joueurs ont sauvé l'essentiel en ne perdant jamais courage notamment après la double expulsion de R. Bianco et de Jacquemet. A 9 contre 11 dès la 50^e minute c'était évidemment un gros handicap. Durant cette période l'équipe a sorti son dernier atome d'énergie non seulement pour ne pas perdre mais, c'est à relever, pour s'imposer à trois minutes de la fin. Bravo, messieurs les joueurs!»

L. Aymon: «L'occasion était à saisir»

«On ne vit pas que du malheur des autres mais dimanche face à Conthey l'occasion se présentait belle pour améliorer notre situation. Hélas nous avons loupé le tournant qui s'est présenté à la 50^e lorsque deux joueurs adverses ont été expulsés. Cependant à 11 contre 9 nous avons moins bien joué que précédemment. Il faut tenir compte du phénomène qui fait que l'équipe handicapée serre davantage les coudes. Conthey bénéficia par ailleurs de la grande forme de son gardien Comina qui sortit au minimum trois tirs ayant le poids d'un but.»

Notre adversaire joua la prudence, fortifia son jeu sur le plan défensif et resta dangereux sur les contres. Il est vrai que d'entrée de cause, durant le premier quart d'heure nous avions froilé le désastre. Malgré cela, en toute logique nous méritons le partage des points car sur l'ensemble nous avons disputé notre meilleur match de la saison en l'absence de trois de nos titulaires suspendus. Il fallut introduire un jeune de 17 ans (Karli) en défense. A l'exemple de toute la formation

cet élément se comporta fort bien, mais...Conthey a gagné!»

Fully - Ayent

B. Frochaux: «Le physique a tenu»

«C'est en première mi-temps que j'ai rencontré les plus grandes satisfactions. Durant cette période nous avons pressé notre adversaire en faisant bien circuler le ballon. Tout cela aurait dû déboucher sur plusieurs buts.»

Après la pause on s'est replié trop vite pour préserver le 1-0. Cependant dans cette lutte j'ai constaté que le physique de mes joueurs tenait parfaitement. Par ailleurs nous avons démontré que nous pouvions prétendre à plus que notre classement actuel. Il y eut une grande différence dans la manière entre la première et la seconde mi-temps.

La pause est attendue avec impatience mais il faudrait récolter encore deux points pour que l'hiver ne s'annonce pas trop rigoureux»

B. Gertschen: «Un match dur 90 minutes»

«Nous avons perdu cette rencontre par manque d'engagement durant 50 minutes environ. Un match dur 90 minutes et il n'est pas possible de vaincre si l'on se repose pendant une aussi longue période. En première mi-temps nous perdions tous les contacts. Je ne sais pas si je dois attribuer cela au fait que pour mes joueurs c'est déjà l'hiver. A Ayent la neige a fait son apparition et l'on est plus dans l'ambiance du football.»

Il fallut que j'éleve la voix à la pause pour modifier la trajectoire. Malheureusement c'était un peu tard car Fully tenait son os à la suite d'un but chanceux obtenu sur un mauvais dégagement de notre gardien dans les pieds d'un adversaire. Incapables de réagir en première mi-temps, mes joueurs ont offert un tout autre visage par la suite. Chacun donna le maximum mais la chance ne se déplaça pas...»

Il n'y a pas de miracle si la discipline et l'engagement n'accompagnent pas le jeu du début à la fin.»

Grimisuat - Salquenen

R. Grand: «Sur la longueur...»

«Nous sommes rentrés sur la pelouse avec la ferme intention de ne pas nous faire surprendre par l'état du terrain, à la limite du praticable, grâce au travail incessant du responsable Gérard Mathys. Mais voilà, pris à froid avec une glissade par-ci, une glissade par-là, Salquenen réussissait deux tirs au but et ...menait par 2-0 après 20 minutes de jeu!»

La réaction se fit jour une première fois (2 buts de Furrer) pour obtenir le 2-2, puis une deuxième fois pour revenir à 3-3. Certes sur

A L'OMBRE DES GRANDS

par Jacques Mariéthoz

la longueur nous avons pris la mesure de notre adversaire mais je n'ose penser à ce qui aurait pu arriver si lorsque nous étions menés par 3-2, à la 60^e, Stadelmann n'était pas parvenu à dévier un tir terrible. Nous avons ainsi évité le 4-2 en faveur de Salquenen qui aurait pu être fatal.

Il importe donc de rester très attentif car l'accident peut se produire face à n'importe quel adversaire. Heureusement que mes joueurs ne se sont pas crispés. Ils ont apporté la preuve qu'ils étaient meilleurs que ceux qui nous rendaient visite.»

G. Montani (président): «A longue échéance»

«Pour l'instant nous savons très bien que les victoires ne seront pas nombreuses. Nous poursuivons une politique de rajeunissement et nos joueurs présentent un football perfectible. Il y a un manque d'expérience qui ne nous permet pas de tenir un résultat favorable de 2-0 ou de 3-2. Il faut du temps pour que les jeunes deviennent des adultes...même en football. Nous sommes tout de même satisfaits car progrès il y a et pour le moment c'est l'essentiel. A longue échéance ce travail doit porter ses fruits et de temps en temps il importe de préparer l'avenir du club même au prix d'une relégation.»

Saint-Maurice - Bagnes

D. Martin: «Du temps et du travail»

«Je suis content du résultat obtenu. Quant à la manière, nous ne pouvions pas faire la fine bouche.»

L'égalisation survint à l'ultime minute mais je reconnais que notre adversaire n'a rien volé. Cela n'a jamais atteint des sommets et cela démontre aussi que notre formation, privée d'éléments moteurs doit se battre très fort pour confirmer son automne euphorique.

Les néo-promus titulaires ont joué avec leurs moyens. Ces moyens existent mais ils demandent du temps, du travail et de la compréhension pour s'affirmer.»

R. Colomb: «C'était un maximum»

«Pour beaucoup notre égalisation à la 90^e aura des apparences miraculeuses. Or pour celui qui a suivi cette rencontre le point obtenu par Bagnes n'est que le reflet d'un juste salaire.»

C'était le minimum qui nous revenait car cela découlait d'une domination réelle de notre part. Certes tout ne fut pas parfait car seuls les défenseurs et les demis ont fourni la prestation attendue. En attaque il y eut incontestablement un manque de volonté qui fait que l'on rate des «montagnes» face au but adverse. Les attaquants corsèrent également la difficulté en voulant à tout prix forcer la défense par le centre en oubliant trop souvent que les débordements par les ailes demeurent la meilleure arme offensive.

Mais finalement, pour avoir cru jusqu'au bout, la récompense est arrivée.»

Sierre - Savièse

P.-A. Dayen: «Logique, mais...»

«Ce ne fut pas une soupe sans sel! Certes un match sans but manque de saveur mais celui-ci contrairement aux apparences a offert des caractéristiques offensives indéniables. On aurait dû s'acheminer vers un 2-2 ou un 3-3.»

En ce qui nous concerne il y a un problème dans la ligne d'attaque mais il ne faut pas oublier que deux titulaires (Azulas et Andenmatten) occupaient l'infirmerie des blessés. Dans ces conditions, même si les remplaçants (des juniors) n'ont pas déçu, il devenait difficile de faire mieux d'autant plus que Panigas sortait de son école de recrues.

Aucune équipe n'aurait mérité de perdre ou de gagner ce match même si Savièse a bénéficié d'un pénalty.»

N. Dubuis: «Mathieu impressionnant»

«Pour nous, le salut ou la victoire c'était la première mi-temps. Or dans cette période le gardien Mathieu se transforma en un démon pour tout arrêter. A la 5^e minute il disait non à Marmy qui se présentait seul devant lui; à la 20^e il effectuait un arrêt extraordinaire sur un coup franc de Boillat; à la 35^e minute enfin il sortait le pénalty tiré par Xavier Varone. Vraiment le gardien de Sierre m'a impressionné dimanche.»

Enfin, en deuxième mi-temps, comme nous n'avions pas concrétisé avant la pause il fallait se méfier de la bévée toujours possible. Tenant compte de cet aspect j'estime que le partage des points était tout de même bon à prendre. Pourtant encore à la 88^e (Luyet lobe le mur adverse sur coup franc et Allégroz, bien placé, glisse et ne marque pas) nous pouvions faire pencher la balance.

Un bon match, correct (mis à part les tendances de Savoy à postillonner, volontairement, sur le visage de ses adversaires) qui fut une bonne propagande pour le football malgré le manque de but.»

Vouvry - USCM

N. Drigo: «Une fois de plus...»

«Une fois de plus la totalité de l'enjeu nous échappe! On rate 2 ou 3 buts en première mi-temps, on domine le débat (sauf durant le premier quart d'heure après la pause) et finalement on doit se contenter d'une récompense au rabais.»

Je reconnais toutefois qu'il manque dans ma ligne d'attaque un homme qui aille jusqu'au bout de ses intentions pour conclure nos occasions de buts. Reste à savoir si cet oiseau rare peut se découvrir dans l'immédiat ou durant la pause d'hiver.

Pour le reste ce fut du bon football sur un terrain très gras.»

I. Caillet-Bois: «La réalisation»

«L'éternel souci demeure la réalisation. On joue bien, il se passe quelque chose mais pour que le ballon pénètre dans les buts adverses il faut presque un tremblement de terre.»

Certes la forme de Marco Vuadens, le gardien de Vouvry n'a pas facilité les affaires de mes attaquants. En plus, à la suite de la suspension de Parvex j'avais dû modifier la formation et cela porta également préjudice au rendement de l'ensemble.

Malgré tout je ne suis pas déçu car la réaction a été saluatoire après la défaite subie face à Fully. Nos supporters venus assister à ce derby ont contribué à notre redressement et à obtenir ce résultat équitable.»

Résultats

Conthey - Saint-Léonard	1-0 (0-0)
Fully - Ayent	1-0 (1-0)
Grimisuat - Salquenen	5-3 (2-3)
Saint-Maurice - Bagnes	1-1 (1-0)
Sierre - Savièse	0-0
Vouvry - USCM	1-1 (0-0)

CLASSEMENT

1. Savièse	13	7	5	1	24-10	19
2. St-Mce	13	8	3	2	29-18	19
3. Conthey	13	9	0	4	22-9	18
4. Sierre	13	7	4	2	21-10	18
5. USCM	13	5	4	4	20-18	14
6. Grimis.	13	5	4	4	22-21	14
7. Ayent	13	5	3	5	17-16	13
8. Fully	13	4	3	6	13-17	11
9. Bagnes	13	4	3	6	20-25	11
10. Vouvry	13	3	4	6	15-19	10
11. St-Léon.	13	2	9	13	13-29	6
12. Salquenen	13	0	3	10	12-36	3

Dimanche prochain

Ayent - Vouvry
Bagnes - Conthey
USCM - Saint-Maurice
Saint-Léonard - Sierre
Salquenen - Fully
Savièse - Grimisuat

Buteurs

9 buts
Kavaz Adam (Saint-Maurice)

8 buts
Udry Fernand (Conthey)

7 buts
Mento Antonio (USCM)
Borgeaud Pierre-Alain (Sierre)
Luyet Guy (Savièse)
Marclay Jean-Paul (Grimisuat)

6 buts
Panigas Walter (Sierre)
Moser Philippe (Bagnes)
Baud Dédé (Saint-Maurice)

5 buts
Boillat René (Savièse)
Morard Daniel (Ayent)
Mabillard Anselme (Grimisuat)
Sauthier Gérard (Bagnes)

Un derby sans vainqueur



VOUVRY - USCM - Le derby bas-valaisan n'a pas fourni de vainqueur. Ce coude à coude entre André Rinaldi (au centre) et Cheseaux (à droite), sous le regard de Weber (à gauche), témoigne de l'équilibre des forces en présence. (Photo A. Bussien)

Le NF souhaite une bonne journée à... André Galletti, animateur sportif

MONTHÉY (Cg). - Lors de l'assemblée générale du VC montheysan, André Galletti, qui assume la présidence du club depuis le 1^{er} janvier 1967, a donné sa démission, irrévocable. Son passage au comité a été extrêmement positif pour le cyclisme montheysan en particulier et, lors de la clôture de l'assemblée, André Galletti a rappelé qu'un président de société sportive doit être disponible en tout temps, qu'il doit user de diplomatie, être un homme polyvalent, un homme de liaison, avoir du caractère pour absorber les déceptions et les revers. C'est ainsi qu'un dirigeant sportif peut obtenir quelques satisfactions personnelles.

Né le 26 novembre 1936, André Galletti s'est intéressé très jeune au cyclisme de compétition faisant des Kubler et Koblet ses exemples. En 1957, il épouse M^{lle} Marie-Jo Ritner qui lui donne un garçon (aujourd'hui âgé de 20 ans, Dominique suit les traces de son père sur le plan du cyclisme) et une fille qui a maintenant 17 ans.

Après un apprentissage d'électricien à la Ciba, André Galletti ouvre en 1967 un commerce d'appareils électro-ménagers qui lui donne pleine satisfaction. Mais il faut parler du dirigeant sportif qui est entré au club en 1952 parce que dominé par les exploits des Kubler et Koblet. Il fait de la compétition avec R. Breu, le regretté Affolter, formant un trio apprécié au club, jusqu'en 1961 où il arrête la compétition proprement dite. En 1964, il est élu au comité du club, à la vice-présidence, à la suite du décès de Mau-

rice Chappex. En décembre 1966, André Galletti est acclamé président du VC montheysan. Il met à exécution une idée de son frère Maurice : l'organisation du Tour du Haut-Lac dont la première édition date de 1967. Le club compte alors 35 à 40 membres. Aujourd'hui il est fort de 140 personnes (cadets, juniors et amateurs).

Le départ du poste de président du VC montheysan



n'est en fait qu'une semi-retraite pour André Galletti, puisqu'il a accepté d'assumer la présidence du comité d'organisation des arrivées et départs du Tour de Romandie les 10-11 mai prochain à Monthey. Organisateur né, avec une équipe sur qui il sait pouvoir compter, André Galletti est en fait la garantie de la réussite administrative, technique et financière de cette épreuve que les Montheysans attendent avec impatience. Pourquoi avoir voulu le Tour de Romandie

en 1980, avons-nous demandé à André Galletti ? Pour la bonne raison, nous a-t-il répondu, qu'en 1955, à l'occasion du 50^e anniversaire du VC, Monthey avait déjà été le départ et l'arrivée finale du Tour de Romandie, l'organisation étant alors placée sous la présidence de Maurice Chappex. Il s'agissait donc, à 25 ans de distance, de faire un nouvel effort pour marquer les trois quarts de siècle du club.

André Galletti a d'excellents souvenirs aussi bien en tant que coureur de compétition qu'en tant que dirigeant du club : le Tour du Haut-Lac 1976, l'excellent comportement des cadets en 1975 qui ont enlevé le challenge Semaine Sportive, consécration officielle d'un titre romand. Mais les plus beaux souvenirs sont ceux des contacts qu'il a eus avec quelques grands noms du cyclisme mondial comme Ferdi Kubler. Il y a quelques mois, il a encore eu l'occasion de passer une soirée avec ce dernier.

André Galletti est certainement l'un des dirigeants sportifs du Chablais valaisan à qui l'on doit beaucoup ; cela, il faut le souligner, sa modestie dû-elle en souffrir : treize ans à la tête d'un club cycliste c'est un bail très important. Il n'a pas eu d'autres loisirs, consacrant la majeure partie de son temps libre au cyclisme. Mais il aime, et cela le plus souvent possible, accomplir des promenades en forêt avec son épouse ou faire son heure de footing.

La rédaction chablaisienne du NF lui souhaite une bonne journée.

LE ONZIÈME COMPTOIR DE BEX A ATTEINT SON BUT

Toutes les raisons d'être des plus satisfaits



BEX (M.P.). - Les Bellerins ont toutes les raisons d'être satisfaits : leur onzième Comptoir s'est déroulé sans anicroche, favorisant de multiples rencontres et permettant aux exposants de réaliser de bonnes affaires.

Le but initial d'un tel rendez-vous : « ouvrir » un maximum de relations a été largement atteint nous a confié lundi matin, le syndic M. Aimé Desarzens. Sourires aussi chez MM. Huwyler et Grezzi, les « âmes » du Comptoir.

Un bref coup d'œil jeté sur les cinq jours d'ouverture fait apparaître sans conteste l'impact enregistré par la présence de la gendarmerie cantonale vaudoise : des centaines d'enfants ont participé au jeu suggéré en matière de prévention routière.

Les adultes eux-mêmes ont largement sympathisé avec les « uniformes ».

Le stand de la commune de Bex a lui aussi suscité une curiosité attentive au sein de la population locale en raison d'une conception judicieuse qui touchait au nouveau plan de zone.

Villeneuve, invitée de marque, n'est pas demeurée en reste, s'affirmant avec une adroite tranquillité.

Il y eut encore la conjugaison

La gendarmerie cantonale vaudoise a fait mouche.

d'une animation heureuse favorisant les plaisanteries d'André Henchoz et les prestations de l'ensemble de jazz, l'Old Style College Band.

La discrétion interdit que l'on s'arrête sur les pintes tenues par les sociétés locales. Disons simplement qu'elles se révélèrent le prétexte à des rencontres chaleureuses et convaincantes.

AMNESTY INTERNATIONAL VEUT INFORMER



MONTHÉY (Cg). - La torture et les traitements cruels de détenus sont une violation flagrante des Droits de l'homme. La Convention de Genève qui régit le droit militaire et la Déclaration universelle des Droits de l'homme, les ont mis hors la loi. L'ensemble des Etats membres de l'ONU les ont également condamnés, comme contraire à la Charte des Nations unies.

Dès lors comment concevoir que l'on puisse infliger délibérément la douleur à un bébé ou à un être jeune ? Il est des preuves rassemblées par Amnesty International, que des enfants d'âge scolaire et des bébés ne sont pas à l'abri de la torture ni de la menace de celle-ci.

Dans le cadre de l'Année mondiale de l'enfance, Amnesty International lance une campagne sur les enfants emprisonnés et torturés, afin que le public sache que cela existe encore aujourd'hui.

Il est du devoir de chacun de s'informer, l'indifférence est inadmissible car elle est la porte ouverte à tous les crimes.

Des affiches, des tracts vont interpeller les gens dans la rue, les salles d'attente et divers lieux publics. Amnesty a obtenu la collaboration des paroisses catholiques et protestantes de Martigny et d'Evionnaz le 9 décembre, de Saint-Maurice le 1^{er} et le 2 décembre, de Monthey le 24 novembre et le 9 décembre, de Troistorrens, Vouvier et Bouveret.

Les membres d'Amnesty International seront présents à la sortie des offices religieux pour donner aux personnes intéressées une brochure d'information et proposer la signature de pétitions concernant trois cas précis d'enfants emprisonnés qu'Amnesty International tente de sauver.

RÉDACTION
CHABLAISIENNE I
MONTHÉY
Pierre Chevalley
Privé tél. 025/71 25 46

Une grande salle en délire à Monthey pour le Chicago Blues Festival 1979

MONTHÉY. - Et dire qu'il fut à deux doigts de l'annulation, ce concert tant attendu des amateurs ! A la limite, 20 heures vendredi soir, les musiciens débarquaient dans une confusion de contre-ordres, bagages, instruments en vrac, la « sono » encore en chantier et la salle pleine à craquer ! Victimes des annulations de vols dus aux grèves françaises, ils avaient subi dix heures de train et, à peine arrivés, entraient en scène.

Ceci explique un début de concert sur les chapeaux de roue, les musiciens réglant leur sono sur le tas, reprenant leur souffle et captant au vol l'ambiance et l'environnement. C'est là que joue la maîtrise du métier. Avec désinvolture, sourire et souplesse, les stars du Chicago Blues Festival ont magiquement créé le miracle, entraînant en crescendo un public envoûté par ce courant intérieur du blues, au-delà des rythmes, technique et virtuosité.

Il ne pouvait guère en être autrement avec un générique aussi luxueux, une sélection parmi les plus remarquables jeunes loups du blues actuel et les gloires les plus affirmées d'une tradition centenaire. Chacun des musiciens possède son propre orchestre à Chicago avec son style particulier. La réunion d'un tel éventail de prestations construit un concert passionnant, renouvelé, mouvant, jamais monotone. L'exceptionnelle qualité de cette soirée exige un commentaire élargi.

équipe depuis plusieurs années avec Mojo Elem. Il est connu par son jeu tendre et plaintif qu'il n'a pas été possible de découvrir vendredi soir car Lyons était souffrant et pensait, en première partie, devoir quitter le concert.

La tradition

Johnny « Moose » Walker, le prestigieux pianiste né au Mississippi, « number one » du blues, joue avec les plus grands bluesmen et sa première venue en Europe est un événement. Sa voix profonde et rauque, sa virtuosité, sa vitalité exubérante émerveillent et son œil vigilant

domestique sans en avoir l'air les élans trop fougueux, les entrées et les sorties, sorte de nœud gordien que personne ne se risquerait à couper.

Robert « Mojo » Elem, à la basse, l'âme, la plainte et la tendresse de ce blues, son jeu dégage une chaleur poétique et sentimentale, il garde la sérénité et la sagesse des temps de la résignation, ses élans, ses joies et ses fêtes aussi.

Odie Payne Jr., à la batterie, ce jeune homme de 60 ans déploie une vitalité étonnante dans un solo qui tient de la performance physique et musicale. Payne n'éblouit pas son public par une démonstration technique extravagante, il le prend

par l'intime de son moi et définit ainsi son jeu : « Ça part du cœur, ça monte ensuite au cerveau pour suivre dans les baguettes et se disperser. » Quand il frappe ses tambours, il ne voit plus rien, il reste seul avec ses pulsations et sa profonde sincérité, la lancinante et sensuelle modulation de ses rythmes touchent les fibres les plus sensibles d'un public séduit.

Jamais concert de jazz n'aura connu à Monthey un enthousiasme aussi délirant et l'accueil triomphal réservé par le public aux musiciens du Chicago Blues Festival 79 témoignait de l'emprise extraordinaire d'une musique profondément authentique.

Concert de musique de laboratoire au CRAM



MONTHÉY (Cg). - Surprise pour l'auditeur qui s'est déplacé au CRAM samedi dernier pour voir le concert de musique expérimentale mis au programme. Musique sans parole exposant les états d'âme du compositeur qui est en même temps une musique-miroir dans lequel chacun peut se reconnaître. Très agré-

able à l'oreille, elle n'est pas faite de décibels dépassant la centaine. Non elle nous a été agréable à l'oreille.

Nous avons découvert un musicien-laborantin inconnu (notre photo) dont le laboratoire musical impressionnant lui permet de sortir des mélodies qui expriment la joie, la sérénité autant que le trouble, l'an-

goïse, l'espoir, l'euphorie. Un étrange personnage qui maîtrise à lui seul tout un attirail d'appareils comme un pilote aux commandes d'un avion.

Les auditeurs qui ont fait le déplacement ont été très agréablement surpris par cette musique qui se veut ni être à la mode, ni marginale ou intellectuelle.

La nouvelle vague

Jimmy Johnson, révélé au festival de Montreux 78 possède un jeu vocal et musical extrêmement subtil, fin et méticuleux, une voix, une guitare. Où commence l'une, où finit l'autre, impossible à définir, c'est un tout harmonieux, inséparable.

Walter « Lefty Dizz » Williams, « showman » par excellence, son tempérament explose, il passe du blues au boogie-woogie, avec une aisance féline, une déroutante facilité, numéros quelque peu démagogue, mais « Dizz » est un homme heureux, sociable, il veut séduire son public, il y réussit brillamment.

Willie James Lyons, (l'homme à la casquette, Mr. Guitar aux USA) fait

BUDGET COMMUNAL 1980 DE MARTIGNY

Excédent de produits malgré de gros investissements

MARTIGNY (Set). - En date du 30 octobre, le conseil municipal de Martigny a adopté les budgets 1980 de la commune et des services industriels. En fin de semaine, il convoquait donc le conseil général pour le jeudi 13 décembre prochain, avec point principal, à l'ordre du jour, l'approbation de ces mêmes budgets. La convocation est assortie d'une importante documentation et d'un message exhaustif et parfaitement explicite dont voici les princi-

pales conclusions.

Les frais de fonctionnement demeurent dans des limites acceptables et les investissements sont conformes aux plans établis ainsi qu'aux décisions du conseil général; d'autre part les dépenses d'investissements et d'autres acquisitions alimentent de surcroît le marché du travail local et régional, ce qui n'est pas à dédaigner. Les principales dépenses budgétisées par la commune et les SI se répartissent comme suit :

Salaires, rémunérations y compris charges sociales	5 800 000.—
Contribution au salaire du personnel enseignant	2 300 000.—
Acquisitions auprès de tiers	5 700 000.—
Travaux confiés à des tiers	11 700 000.—
Acquisition de terrains et expropriations	1 700 000.—
Œuvres sociales	1 600 000.—
Les comptes communaux proprement dits se présentent de la manière suivante :	
Dépenses	23 888 530.—
Recettes	18 374 660.—
Excédent de dépenses	5 513 870.—

dont 3 millions pour la centrale de chauffage, 1,5 million pour la construction des garages souterrains de la place du Manoir et 1 million pour acquisition de terrains affectés à des besoins ultérieurs. Si l'on excepte ces trois postes particuliers, le compte ordinaire serait approximativement équilibré. Finalement le compte de variations de la fortune fait ressortir un excédent de produits de 312 130 francs et selon le tableau suivant :

Amortissements financiers	294 000.—
Augmentation des immobilisations	6 052 000.—
Excédent du compte de gestion	5 513 870.—
Amortissements comptables	520 000.—

Voyons maintenant et d'un peu plus près quelles seront les dépenses susceptibles d'intéresser de manière particulière les citoyens martigneyens.

Administration générale : une adaptation générale de 5% correspondant au renchérissement du coût de la vie a été prévue pour tout le personnel.

Edilité et urbanisme : sur le plan du personnel, le conseil a décidé l'engagement d'un chef administratif aux services techniques et qui aura comme tâches principales la tenue du secrétariat et tout ce qui concerne les expropriations, les plus-values, la facturation de travaux, les mises à l'enquête publique, les dossiers de construction, le contentieux, etc. Ce chapitre est aussi celui qui voit les plus gros investissements avec notamment les principales dépenses suivantes :

- la réfection de la toiture de l'école de la Bruyère;
- l'achat de véhicules utilitaires;
- l'achat de terrains;
- la contribution à la construction de l'école de commerce;
- l'aménagement du parking du Manoir;

1. Amortissements financiers	294 000.—
2. Achat de terrains	1 000 000.—
3. Participation aux travaux du canton	438 000.—
4. Travaux publics nouveaux	2 120 000.—
5. Constructions	452 000.—
6. Ensemble électronique administration	265 000.—
7. Dépenses ordinaires de fonctionnement	15 024 530.—
	19 593 530.—

GRANDS TRAVAUX	
Parking Manoir	1 500 000.—
./.	200 000.—
	1 300 000.—
Centrale de chauffage	3 000 000.—
	4 300 000.—
Total	23 893 530.—

- la centrale de chauffage;
- les installations sportives avec notamment la décision de construire des vestiaires à la patinoire et pour un montant de 200 000 francs.

Travaux publics : outre la participation aux travaux exécutés par le canton ainsi que divers aménagements et réfections, notamment le carrefour rue Marc-Morand - rue de la Dranse et entrée parking du Manoir, à la rue des Lavois, la liaison route des Bonnes-Luites - route de Fully et diverses expropriations, notamment nécessaires pour le tronçon Dranse - résidence du Parc et le tronçon chemin des Follatères - meunière des Artifices pour la rue des Prés-de-l'Isle, la commune va mettre en chantier la réfection totale de la circulation routière dans le quartier de la Gare. La rue de la Moya sera annulée en son extrémité étant entendu que la sortie est beaucoup trop proche du carrefour du Léman. Depuis la gare, le chemin actuellement interdit à la circulation et passant à proximité des bureaux Conforti, sera aménagé en artère routière et il sera créé, depuis cette dernière, une jonction avec la rue de la Moya, ce qui va nécessairement donner une allure et aussi une vie nouvelle à tout ce quartier, dégageant du même coup l'encombrement traditionnel, et dangereux, de la place de la Gare.

Les conclusions du conseil

Finalement le conseil communal émet les conclusions suivantes :

Fidèle à ses principes en matière financière, le conseil présente un budget équilibré sous la réserve de grands travaux prévus qui doivent recevoir une solution pour eux-mêmes et qui sont distraits du tableau récapitulatif ci-dessous, soit l'aménagement du parking du Manoir et la construction de la centrale de chauffage :

Le conseil conclut son message en faisant remarquer que la marge d'autofinancement atteint 3 350 130 francs et déclare : le budget 1980 a été établi sur la base d'éléments connus et les comptes ne devraient pas, sauf imprévu, s'écarter de façon spectaculaire des prévisions. Le conseil entend conserver la maîtrise de la situation financière tout en favorisant une croissance raisonnable de la cité.

Les buts à atteindre

Comme le dit le message adressé aux conseillers généraux, le budget 1980 de la commune de Martigny a recherché la réalisation des options suivantes :

- maintenir une équitable répartition des besoins;
- poursuivre un équipement raisonnable de la cité;
- éviter les dépenses génératrices de charges de fonctionnement et résister à la tentation de commodités défendables mais onéreuses;
- mettre au premier plan des préoccupations la consolidation des finances publiques, mesure urgente préconisée par tous les économistes;
- améliorer en parallèle les tâches sociales en mettant sur pied une nouvelle structure au niveau de la région.

Sans préjuger de décision que prendra le conseil général en date du 13 décembre prochain, on peut déjà aujourd'hui faire les constatations suivantes :

- le budget est très clairement exprimé et présenté;
- les investissements prévus ont, dans les grandes réalisations surtout, déjà fait l'objet d'une approbation des conseillers généraux;
- de nombreuses et nouvelles réalisations attendues par le public sont budgétées.

Il semble donc que ce budget devrât, une nouvelle fois, faire l'unanimité du conseil général de Martigny.

Gala de patinage artistique pour les Montheysans

MONTHEY (cg). - Les responsables de la patinoire couverte sont satisfaits puisque l'exploitation de la salle polyvalente dépasse les prévisions les plus optimistes. En effet, le programme d'occupation de la patinoire est très chargé, les demandes d'occupation étant difficiles à satisfaire.

Le patinage artistique n'a pas été oublié en attendant la constitution d'un club montheysan. Des professeurs donnent des cours et des patineuses faisant partie du cadre national s'entraînent au Verney. Lors de la rencontre d'ouverture de hockey sur glace du 23 septembre écoulé, le HC Monthey avait invité les sœurs Claret (Lausanne) à présenter une exhibition de patinage artistique qui a eu un grand succès.

Le comité de l'Association de la patinoire organise pour vendredi 23 novembre, à 20 h. 30, un gala de patinage artistique en invitant les « Ice International », Monika et Pierre Szabo (champions suisses en couple), Cathy Brunner (3^e aux championnats mondiaux professionnels), le comique international Kurt Sönnig, Dana Vaucher et Peter Grutter, médailles d'or helvétiques.

Les options du plan quadriennal respectées à Monthey

MONTHEY (cg). - Le président de la ville, M^r Raymond Deferr, assisté du directeur administratif Emile Puipe, a présenté à la presse le budget communal 1980 fixé par le conseil communal le 7 novembre dernier, qui sera soumis à la ratification du conseil général le 14 décembre prochain. Le compte général de la commune, à l'exclusion des services autofinancés ou considérés comme tels, s'établit de la manière suivante :

	DÉPENSES	RECETTES
Compte ordinaire	15 819 930.—	19 187 000.—
Amortissements immédiats	918 500.—	
Investissements	1 805 000.—	
TOTAUX	18 543 430.—	19 187 000.—
Amortissements financiers	1 410 000.—	
Besoin de trésorerie du budget 1980		766 430.—
TOTAUX	19 953 430.—	19 953 430.—
Excédent de dépenses	746 430.—	
Amortissements financiers		1 410 000.—
Amortissements comptables	2 422 700.—	
Investissements nets		1 805 000.—
TOTAUX	3 189 130.—	3 215 000.—
Résultat bénéficiaire		25 870.—
TOTAUX	3 215 000.—	3 215 000.—

Le boni de 25 870 francs démontre l'équilibre du budget 1980. Ce fait confirme, par ailleurs, à l'analyse des différentes options financières retenues par le plan quadriennal 1979-1982 :

- la marge d'autofinancement ou excédent de recettes du compte ordinaire, se montant à 3 367 070 francs, soit 20,2% des recettes fiscales nettes. Le minimum étant fixé à 20%, cette option est respectée;
- la comparaison des recettes nettes d'impôts avec les charges du service financier dégage un ratio de 9%. Il est donc favorable, puisqu'en dessous de la limite de 10%;
- le budget 1980 prévoit une diminution de la dette nette de 643 570 francs;
- la procédure stricte d'amortissements comptables a pu être appliquée sans provoquer de déficit comptable, cette option est ainsi également respectée.

Compte ordinaire

Par rapport au budget précédent, celui de 1980 enregistre une légère augmentation des recettes d'impôts de 1,1%, elles se montent à 16 638 000 francs, alors que les dépenses ordinaires croissent de 3,1% pour atteindre la somme de 13 270 930 francs. L'évolution de l'indice du coût de la vie, la hausse considérable du prix du mazout, les nouvelles charges liées à la mise en exploitation de la patinoire couverte et l'effort consenti dans le domaine culturel sont les principales causes de cette augmentation de dépenses.

Quant aux services autofinancés, ils présentent un budget équilibré, alors que les services industriels supportent un bénéfice de 78 000 francs dans le chapitre électricité.

Les investissements

Prises globalement, les dépenses extraordinaires sont budgétisées à 3 618 500 francs et concernent, principalement, les investissements suivants :

	FRANCS
- la réfection ou la transformation d'immeubles communaux (Maison du sel datant du 17 ^e siècle, vestiaires du stade, crèche-garderie, etc)	259 000.—
- réfection, transformation ou équipement des bâtiments scolaires	173 000.—
- participation au coût d'acquisition de nouvelles orgues pour le temple de la paroisse réformée	50 000.—
- achat de matériel d'équipement pour les services techniques	107 000.—
- achat de terrains	400 000.—
- prolongement de l'avenue de l'Europe (modification de certaines installations de la piscine, élargissement du chemin des Facteurs)	1 150 000.—
- participation au coût de réfection des routes cantonales de la région	104 000.—
- participation aux frais de remise en état des digues de la Vièze	50 000.—
- renforcement du réseau de distribution de l'énergie électrique des quartiers périphériques	420 000.—
- remplacement de deux conduites d'eau, avenue de France et eau bleue	125 000.—
- remplacement de trois collecteurs secondaires à cheneau et en bordure des routes du Chili et de Choëx	280 000.—

Rues piétonnières

A une question, le président de la ville relève que les travaux ne subissent pour l'instant aucun retard, du fait d'un recours contre la mise en place de rues piétonnières. Commencés le 18 septembre à l'avenue de la Gare dans sa partie supérieure, ils seront terminés à fin novembre. Le pavage ne se fera qu'au printemps. Il apparaît que le recours n'a pu être formulé que sur les restrictions de circulation. Au niveau fédéral, il semblerait qu'il n'y ait pas lieu de s'inquiéter.

Disparition du Cerf et salle de spectacles

Répondant à une demande d'information sur la disparition du Cerf, le président de la ville précise que jamais, les propriétaires n'ont pris contact avec l'autorité communale, tant en ce qui concerne le rachat ou la location de l'immeuble par la commune. En juin dernier, le conseil général a entendu une intervention d'un de ses membres sur cet objet. En septembre, la commune a pris contact avec le propriétaire. Le 8 octobre, les plans de transformations de l'immeuble ont été déposés. A fin octobre, les promoteurs ont été informés par la commune que celle-ci pourrait éventuellement s'intéresser dans des mesures à définir, au maintien du Cerf, mais ceux-ci n'ont pas répondu. Comme il s'agit d'une affaire privée, la commune n'a pas à intervenir, si ce n'est que dans l'application des règlements communaux.

Cette situation oblige l'autorité communale à remodeler son projet de grande salle de spectacles prévue sur le terrain du Crochetta nouvellement acquis. Mais une décision politique n'interviendra probablement pas avant 1982. Cette salle de spectacles devrait pouvoir contenir 600 à 800 spectateurs et comprendre également un abri de protection civile, ainsi qu'une buvette.

Fin d'apprentissage pour des jeunes du Valais romand

Samedi 24 novembre prochain se déroulera, au centre professionnel de Sion, la remise du «certificat fédéral de capacité» aux apprentis du Valais romand, accompagnée d'une distribution des prix.

L'accueil des apprentis, qui est prévu à 8 heures, sera suivi, à 8 h. 45, par l'ouverture de la cérémonie qui sera assurée par M. Maurice Eggs, chef du Service cantonal de la formation professionnelle.

M. Antoine Zufferey, président du Conseil d'Etat et chef du Département de l'Instruction publique, prononcera ensuite une allocution, ainsi d'ailleurs que Mgr Henri Schwery, évêque de Sion, qui bénira également le drapeau de la fanfare des apprentis.

La proclamation des meilleurs résultats et la distribution des prix mettront un terme à cette cérémonie qui viendra agrémenter des productions musicales exécutées par la fanfare des apprentis, sous la direction de M. Charly Terretaz, maître professionnel.

Les parents et les maîtres d'apprentissage sont, bien évidemment, cordialement invités à participer à cette agréable manifestation.

Le chœur des Armaillis de la Gruyère hôte d'honneur du Valais

ENTREMONT (phb). Le Valais est heureux de saluer la venue prochaine d'un hôte de marque : le Chœur des Armaillis de la Gruyère, reçu par le Chœur d'hommes paroissial de Bagnes (début décembre). Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur le programme détaillé de cette visite, mais d'ores et déjà, nous souhaitons, aujourd'hui, vous présenter cet ensemble réputé.

Le Chœur des Armaillis de la Gruyère est composé de 25 à 30 chanteurs choisis dans plusieurs localités de la Gruyère. Tous sont membres ou dirigent d'autres formations chorales ou instrumentales. Le chœur compte plusieurs solistes, dont Bernard Romanens, ténor solo du célèbre *Ranz des vaches*, de la Fête des Vignerons de Vevey, manifestation qui a connu, en 1977, le

retentissement international que l'on sait.

Reconnu par la critique comme l'une des meilleures formations de Suisse, le Chœur des Armaillis de la Gruyère donne de nombreux concerts dans son pays. Il s'est produit en France. Il a figuré dans la sélection d'ensembles folkloriques qui ont représenté officiellement la Suisse aux expositions internationales de Bruxelles et de Montréal, ainsi qu'à New York et Boston. En 1977, il a donné le concert d'ouverture des rencontres chorales internationales de Montreux.

Le répertoire du Chœur des Armaillis de la Gruyère a pour toile de fond les chansons populaires de la Gruyère, puisées dans une très ancienne tradition, harmonisées ou composées par l'abbé

Joseph Bovet. C'est cette partie du répertoire que présente le disque TLP 5126, *Là-haut sur la montagne*. Mais le chœur chante des pièces de compositeurs de toute la Suisse romande, ainsi que des pages classiques et de grands chœurs d'hommes, tirées d'opéras (C.M. Von Weber, Mozart, Bartok, Kodaly, Wagner, Gounod, etc...)

Le costume des Armaillis (bergers) de la Gruyère est l'un des plus racés de Suisse. C'est le costume de travail que portent, aujourd'hui encore, les armaillis qui soignent le bétail et fabriquent le célèbre fromage de Gruyère dans les chalets de montagne. Le folklore, que chante le Chœur des Armaillis de la Gruyère, illustre donc véritablement la vie d'une partie des habitants de la Gruyère.



Formation illustre que celle du Chœur des Armaillis de la Gruyère, attendue en Valais. L'ensemble est placé sous la direction compétente de Michel Corpataux et sous la responsabilité de Michel Gremaud.

LA CAECILIA DE FINHAUT Ambassadrice du Valais



La Caecilia à Payerne.

(Photo NF)

FINHAUT (Set). - Très agréable surprise samedi dernier à... Payerne! En effet dans le cortège officiel du 31^e Comptoir de la cité broyarde on avait le plaisir de saluer en qualité d'ambassadrice officielle du Valais, précédant la très importante cohorte d'autorités valaisannes, le chœur La Caecilia de Finhaut! Voilà une présence qui n'a pas échappé à notre objectif et qui a très certainement rehaussé, par la qualité de ses productions, la journée officielle vaudoise et payemoise. Ceci d'autant plus que les Fignolains ne se sont pas contentés de défiler dans l'après-midi mais ils ont encore donné un concert dans la halle des fêtes, samedi soir!

Coup de chapeau donc à tous les chanteurs et chanteuses de La Caecilia de Finhaut qui ont très dignement représenté le vrai et l'authentique folklore valaisan.

CHÂTELARD-FRONTIÈRE

Paisible au seuil de l'hiver

CHÂTELARD-FRONTIÈRE (Set) - Si vous cherchez actuellement un endroit des plus paisibles où la neige scintille déjà sous le soleil, si vous aimez les villages frontaliers, alors n'hésitez pas « faites un saut » à Châtelard-Frontière.

Vous y trouverez une population qui se compose actuellement d'une vingtaine de ménages résidant à l'année et qui, bon an mal an, suit son chemin entre l'activité frontalière et touristique, le chemin de fer du Martigny-Châtelard et les usiniers du complexe hydro-électrique d'Emosson.

La population vit calmement et dans une très bonne ambiance. Nous

avons d'ailleurs pu le constater en y retrouvant un ami que nous avons bien connu au... col du Grand-Saint-Bernard: le sergent-major Roger Devaud:

« Nous avons ici aux douanes suisses de Châtelard un effectif relativement important car nous assurons aussi bien le contrôle routier que le trafic empruntant la voie de chemin de fer du MC. C'est un poste agréable et, sur le plan technique, dit « juxtaposé ». Nous occupons en effet les mêmes locaux que la police et la douane française. Les relations sont extrêmement cordiales et je dirais même que, sur le plan de la sécurité c'est un avantage certain. Pour l'ins-

SALVAN - LES GRANGES - LES MARÉCOTTES

LA SAISON HIVERNALE SE PRÉPARE

SALVAN (Set). - Dans le district de Saint-Maurice, le « monopole » de la saison touristique appartient à la région Salvan-Les Granges-Les Marécottes. Une région qui d'ailleurs en est bien consciente. Depuis de nombreuses années, elle fait l'effort voulu pour améliorer son offre de saison. Cet effort est multiple. Il se mesure aussi bien au niveau de l'administration communale qu'à celui des sociétés de développement de Salvan ou des Marécottes, sans oublier l'initiative privée, notamment celle de la télécabine de la Creusaz ou encore de la compagnie de chemin de fer du Martigny-Châtelard.

Le bus-navette

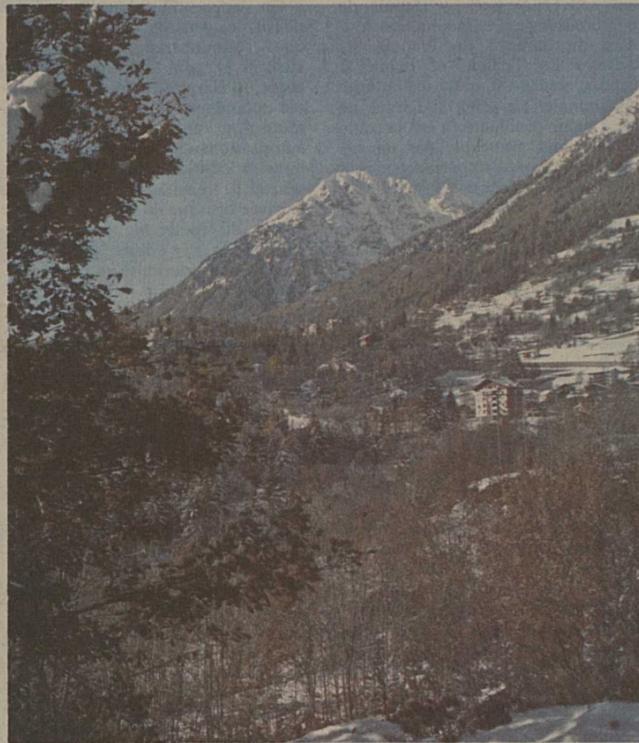
L'an dernier, d'un commun accord, on essaya de mettre en place un bus-navette dont la fonction était d'acheminer les hôtes, comme la population résidente, à la télécabine de la Creusaz. Cette initiative s'est avérée des plus positives et sera reconduite cette année avec des améliorations. Tout d'abord sur le plan technique, grâce à la compréhension des propriétaires, la commune a pu améliorer la route à l'entrée des Marécottes, notamment le virage conduisant au Chemin-des-Dames. Un horaire beaucoup plus serré sera ensuite introduit et desservira de cette façon mieux encore le village des Granges. Le parcours du bus sera le suivant: Salvan-Les Granges-Les

Marécottes gare et télécabine. Pour sa part, la télécabine de la Creusaz ouvrira ses installations pour les week-ends du 1^{er} et 2 décembre et du 8 et 9 décembre. L'ouverture journalière est envisagée dès la mi-décembre.

Semaines blanches et loisirs

Sur le plan de l'occupation, en hausse l'an dernier, les hôteliers de la région, en commun accord avec l'Ecole suisse de ski et la télécabine, se sont une nouvelle fois entendus pour mettre sur pied des « forfaits-skis » allant du séjour de week-end à la semaine complète. Dans ce domaine saluons l'ouverture d'un nouvel établissement public, au Chemin-des-Dames aux Marécottes, « Le Danfieu ». Sur le plan des loisirs on notera plus particulièrement les dates suivantes: 29 décembre, relais nocturne de ski de fond; 16 février, bal du Ski-Club Les Marécottes; 19 février, concours de masques; 25 février, concours de ski des écoles. Il convient d'ajouter à ces manifestations les... lotos du HC (28 décembre), de la fanfare (5 janvier), des scouts (2 février) et de La Mauritiennne (9 février).

Comme on peut donc le constater la région Salvan-Les-Granges-Les Marécottes se prépare activement pour la saison hivernale à venir. Souhaitons-lui donc aujourd'hui déjà: neige, occupation et plein succès.



Salvan et Les Marécottes avec « en sentinelles » Les Aiguilles-Rouges (Photo NF)

Va-t-on vers une restructuration des groupements des sociétés de chant du Bas-Valais?

SAINT-MAURICE (cg). - Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre édition de lundi, les délégués des sociétés de chant du Bas-Valais ont tenu leur assemblée générale, samedi dernier, sous la présidence de M. Guy Revaz. Le rapport de gestion a relevé que 1980 serait l'année du 30^e anniversaire du groupement dont le festival se tiendrait à Saint-Maurice, son berceau.

Pour la commission de musique, Bernard Oberholzer relève la réus-

site du festival de Branson et la bonne exécution des chœurs d'ensemble malgré certaines difficultés dans les répétitions. En soulignant l'enthousiasme manifesté par et pour les chœurs d'enfants, il lance un cri d'alarme en vue de la formation de chefs de pupitre et de directeurs.

Faut-il modifier, supprimer ou maintenir les chœurs d'ensemble? Une question qui peut recevoir des réponses diverses, remarque le président de la commission musicale qui précise que, pour lui, ces chœurs d'ensemble devraient être le sommet du festival. Très ferme dans ses propos, Bernard Oberholzer a des vues précises quant aux nécessités qu'imposent les exécutions des chœurs d'ensemble lors des festivals.

Les 3 et 4 mai 1980 à Saint-Maurice

Retour aux sources, peut-on affirmer en sachant que le festival du groupement des chanteurs du Bas-Valais se tiendra à Saint-Maurice en 1980. Ce sont Fernand Dubois et Léon Richard qui portèrent, en 1950, le groupement sur les fonds baptismaux à Saint-Maurice. 1980 verra le 23^e festival du nom en précisant que le Bas-Valais n'organise pas de festival l'année de la fête cantonale des chanteurs.

Le comité d'organisation, présidé par M. François Glassey, est à l'œuvre. La grande salle du collège sera à disposition des chœurs pour les concerts et les chœurs d'ensemble pourraient être exécutés sur la place du Parvis. Le cœur du groupement des sociétés de chant battra à nouveau à Saint-Maurice.

L'assemblée accepte la proposition de Vollèges qui se met sur les rangs pour le festival 1981 avant d'aborder l'avenir du groupement.

Le président Guy Revaz fait un bref exposé tendant à ce que ce problème soit étudié par une commission à désigner. Il faut prendre le temps de la réflexion nécessaire car il n'y a pas de solution miracle et redéfinir la fête annuelle des chanteurs bas-valaisans.

La discussion est animée, les délégués constatant que le rassemblement des sociétés du groupement est toujours la « fête » du caissier de la société organisatrice, d'autres estimant que les organisateurs doivent le plus souvent accepter d'importants investissements financiers.

Le président Guy Revaz, sur la base de certaines remarques de délégués, estime qu'il n'y a pas lieu d'organiser les concerts déjà le dimanche matin car, à midi, l'art choral c'est fini! Les participants à l'assemblée admettent tous qu'une fête du groupement est aujourd'hui une course-poursuite pour l'exécution du programme.

Chacun est aussi d'avis qu'il y a lieu de conserver l'unité du groupe-

ment mais qu'il faut trouver une formule qui donne satisfaction quant au déroulement du festival: organiser celui-ci tous les deux ans avec les sociétés des quatre districts, où chaque année avec une réunion pour les districts de Monthey et Saint-Maurice, et une autre avec les districts de Martigny et d'Entremont. Une discussion s'engage alors sur des contacts qui eurent lieu à Riddes dans le but de trouver une solution à ce problème à l'insu du comité du groupement avec, peut-être, une arrière-pensée estime un délégué qui veut que l'abcès soit crevé. C'est alors que la discussion permet de constater qu'il n'y a pas eu de volonté de massacrer le groupement, mais le désir de rechercher une solution qui serait viable pour assouplir les fêtes de chant.

Il appartiendra à une commission composée de deux membres du comité, d'un délégué des sociétés de Riddes, Lourtier, Saint-Maurice, Martigny et Revereuaz, commission désignée sur proposition du prési-

dent Guy Revaz, d'étudier ce problème.

Quoiqu'il en soit, les festivals de 1980 et 1981 auront lieu selon la formule actuelle avec la participation des chœurs d'enfants dont le développement a pris une grande importance dans les communes puisqu'on en dénombre 25 dans le groupement.

En fait, cette assemblée a été très intéressante à plus d'un point et a démontré que le groupement des sociétés de chant du Bas-Valais mérite l'attention dont il est l'objet de la part de ses membres puisqu'il répond à un besoin. Bien sûr, l'organisation d'une concentration des chanteurs du Bas-Valais n'est pas une sinécure pour la société qui prend en charge un tel rassemblement. Il apparaît donc utile qu'une commission ait été désignée pour tenter de trouver des solutions qui donnent satisfaction, dans un avenir proche.

Quelques membres du chœur-mixte de Saint-Maurice qui ont interprété les chants d'ouverture de l'assemblée de samedi dernier, sous la direction du chanoine Marius Pasquier.



Acupuncture

MONTHEY (cg). - A nouveau réunies, l'Association romande pour la santé, groupe Chablais et la Fédération romande des consommatrices, groupe Haut-Lac, organisent pour le mercredi 21 novembre 1979, à 20 h. 15, à l'école ménagère, avenue du Crochetan, à Monthey, une nouvelle séance.

L'invité de la soirée sera le D^r M. Vouilloz et le sujet de l'entretien: « l'acupuncture ». Est-ce une science? Est-ce un art? La réponse vous sera donnée et saura captiver votre intérêt et votre curiosité.

Encore une soirée à ne pas manquer! Et surtout que les premiers frimas ne vous retiennent pas, les pieds dans les pantoufles... Vous le regretterez.



Le sergent-major Devaud le douanier, Claude Giroud l'hôtelier et Robert Luy le gendarme! (Photo NF)

HAMEAU DU PLANUIT Une nouvelle route

LE TRETIEN (set). - Depuis de nombreuses années la situation routière du hameau du Planuit, sis derrière Le Trétien, et habitée à l'année, cause du souci à l'autorité communale. En effet, si l'accès ne pose aucun problème en été, la route étant même praticable par un camion de moyenne importance, dès la neige venue l'accès en devient beaucoup plus difficile. Ceci pour la simple raison que les lames à neige, ou autres engins spécialisés dans le déblaiement, ne peuvent se faufiler jusqu'au village, la route étant alors trop étroite.

On apprend aujourd'hui avec plaisir, les gens du hameau surtout, que l'administration communale vient de prendre la décision de procéder à l'élargissement de la chaussée notamment sous la forme d'une route dite « en balcon ». Toutes les autorisations ont été obtenues et les travaux déjà adjugés. Malheureusement, le très maussade automne et l'arrivée brusque de l'hiver n'ont pas permis d'entamer les travaux cette année déjà. Par contre, cet aménagement sera prioritaire au printemps prochain.

LES GRANGES Un atout supplémentaire

LES GRANGES (set). - Si l'on prépare actuellement la saison d'hiver, l'autorité communale n'oublie pas pour autant l'avenir... estival! C'est ainsi que, dernièrement, le conseil a pris une décision d'importance touristique notable: la création d'un chemin pédestre La Creusaz - Van-d'en-Haut. La première étape de ce chemin s'entreprendra au printemps prochain déjà et verra l'ouverture du

parcours depuis la Creusaz et jusqu'au Scex-des-Granges, ce magnifique balcon qui surplombe la plaine du Rhône jusqu'aux bords du Léman. Cette réalisation sera mise sur pied d'un commun accord avec les sociétés de développement et les organes responsables de la télécabine de la Creusaz et sera un atout estival supplémentaire pour la région.

SFG Le Luisin Portes ouvertes

SALVAN (set). - Samedi soir 24 novembre prochain, la SFG «Le Luisin» innovera en matière de soirée annuelle de société. En effet, les gymnastes de Salvan, qui viennent de fêter leur dixième anniversaire en organisant à la perfection la Fête cantonale de gymnastique, vont justement ce samedi soir se produire pour leur public. Ni bal, ni théâtre ou autres attractions traditionnelles mais bien une présentation complète de l'activité même de la société.

C'est ainsi que tous les groupements de la section présenteront des programmes de gym partant aussi bien de l'école de corps que de la pratique des engins. Un nombreux public serait certes la meilleure récompense pour tous les jeunes membres actifs de la société. Et puis, comment faire une soirée valaisanne sans « trinquer à l'amitié »? Autrement dit: la cantine sera ouverte et la soirée débutera à la grande salle communale, à 20 h. 30.

DORÉNAZ 250 fonctionnaires de police

DORENAZ (set). - Jamais la salle de la Rosière à Dorénav n'aura été aussi bien gardée que samedi soir dernier où elle avait le plaisir d'accueillir quelque 250 fonctionnaires de police. Rassurons tout de suite nos lecteurs: aucun «drame» aucune «prise d'otages», aucun «hold-up du siècle» n'ont alarmé le sympathique village de la plaine du Rhône. Bien au contraire, cette rencontre n'était faite que d'amitié.

ganiser sa soirée annuelle qui s'adressait à tous les membres romands. Elle a remporté un très vif succès grâce à l'organisation parfaite assumée par Laurent Moulin et son comité.

Relevons que cette rencontre annuelle a pris samedi dernier une ampleur toute particulière, presque un «caractère d'officialité» puisque le chef du Département de justice et police, M. Bernard Comby, ainsi que le commandant de la police cantonale M. Ernest Schmid, ont tous deux honoré de leur présence la réunion.

COLLONGES On cherche des tambours

COLLONGES (set). - Parmi les plus actives sociétés de Collonges il faut tout naturellement citer la fanfare «La Collongienne». Les musiciens Bas-Valaisans la connaissent d'ailleurs fort bien puisque c'est justement elle qui, l'été dernier, organisa à la perfection le 49^e Festival des musiques du Bas-Valais. Or, aujourd'hui, comme toute autre société de musique «La Collongienne» a un problème: ses deux jeunes tambours vont tout prochainement entrer dans les rangs. La société veut donc, le plus vite possible, assurer la relève et lance un appel à toutes personnes intéressées par la pratique de cet instrument. Les candidats seront instruits d'abord par les tambours actuels qui leur apprendront les rudiments de la baguette et ensuite ils pourront bénéficier des cours de formation donnés par un instructeur chevronné de Fully. Avis donc aux amateurs qui peuvent se renseigner

auprès de M. Emile Mottier. Et puis toujours en souvenir du «festival» signalons à la population comme à tous les musiciens du Bas-Valais que la «Collongienne» détient encore un certain stock de cassettes qui avaient été enregistrées lors de l'émission «Kiosque à musique».



Signé Tip-Top

Après le dérapage de la voiture du conseiller d'Etat Bernard Comby sur le pont de Riddes, dérapage dû, rappelons-le, à une cassette, le célèbre accordéoniste chamosard Tip-Top a fait parvenir à l'accidenté un prospectus de sa propre production de cassettes enregistrées sur la colline aux oiseaux, un bulletin de versement et ce mot de réconfort: «Si tu avais écouté ma cassette, tu n'aurais jamais dérapé!» Une leçon qui vaut bien une ceinture de sécurité.

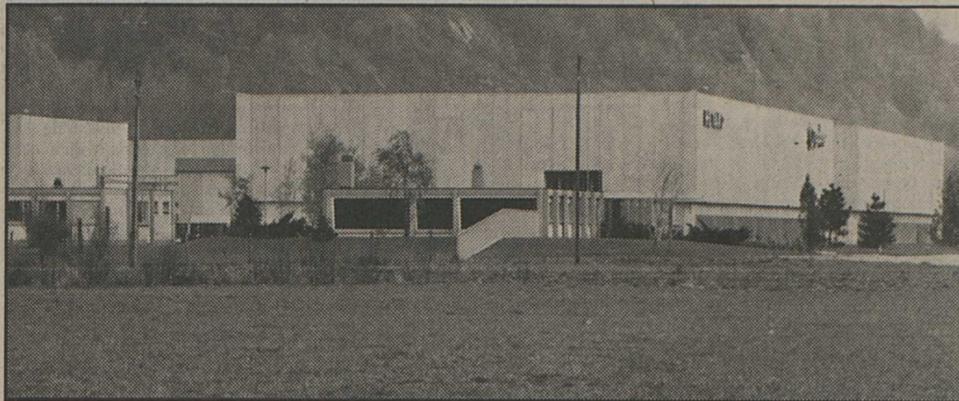
Classe 1943 dames Martigny

Rendez-vous au restaurant Olympic à Martigny, vendredi 23 novembre à 20 h. 30.
36-302955

ÉVIONNAZ: BOURG INDUSTRIEL

EVIONNAZ (Set). - Peu de communes valaisannes de l'importance de celle d'Evionnaz peuvent porter avec fierté le titre de «bourg industriel». C'est pourtant le cas de la commune du président Raymond Jacquemoud qui, depuis plus de 20 ans, entretient d'excellents rapports avec l'usine Orgamol et voit aujourd'hui le tout prendre encore une extension inespérée. Ecoutons M. Jacquemoud:

«Depuis plus de 20 ans, la maison Orgamol fournit à notre commune, outre les apports fiscaux inhérents à une telle exploitation, des postes de travail qui sont les bienvenus et qui contribuent dans une large mesure au maintien de la population au village. Depuis une année environ, avec la création d'une seconde usine «Orgabase», l'offre des places de travail a encore été augmentée et il ne se passe pratiquement pas de mois sans que de nouveaux engagements aient lieu. Nous ne pouvons naturellement que nous en féliciter. Certes, de telles exploitations nécessitent aussi parfois de gros investissements. Actuellement, nous étudions un vaste projet de fourniture d'eau. Il s'agira pour notre administration communale d'un très gros investissement mais qui sera en fait totalement financé par les utilisateurs eux-mêmes. En effet, nous leur fournirons l'eau à un tarif comprenant les amortissements des installations mises en place comme par exemple celle que nous exécuterons probablement l'an prochain déjà: la mise



en place d'une station de pompage environ à la hauteur du restaurant l'Oasis. Dans tous les cas, je puis vous dire qu'une excellente collaboration unit les différents partenaires et, surtout, les conditions sociales d'avant-garde pratiquées par ces usines, nous enlèvent pratiquement tout souci de conflits sociaux.

Une extension prévue

Mais au fait, quelles extensions peuvent encore prendre les deux usines chimiques d'Evionnaz? La réponse nous est donnée par M. François Molnar: «Nous occupons jusqu'à l'an dernier, et encore à ce jour, environ 130

personnes uniquement pour Orgamol. La création d'Orgabase avec une structure administrative, technique et de recherche unique pour les deux exploitations nous a déjà permis de créer quelque 30 postes de travail nouveaux. Orgabase, à l'origine Hetako, ne faisait que des produits inorganiques. La nouvelle structure de recherches lui permet, à ce jour, de fabriquer des produits inorganiques, mais aussi organiques pour... Orgamol et aussi pour la clientèle de cette dernière. Il s'agit là d'une première phase que nous avons assortie de tout un programme comprenant de gros efforts dans l'augmentation de la sécurité, dans la recherche et l'application de meil-

leurs protections écologiques encore plus particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'épuration d'eaux usées. Cette volonté d'aller de l'avant dans des conditions de travail et de protection toujours plus efficaces verront bien sûr encore de nouveaux emplois mis à disposition dans la région.

Ainsi donc, à l'heure où certaines communes valaisannes doivent faire face à des licenciements, voire parfois au chômage, il se trouve aussi d'autres communes qui, elles, peuvent se targuer d'avoir leur propre industrie avec la «maison-mère» établie sur place et «filiale» en progression sur le même territoire. Parmi ces communes: Evionnaz.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

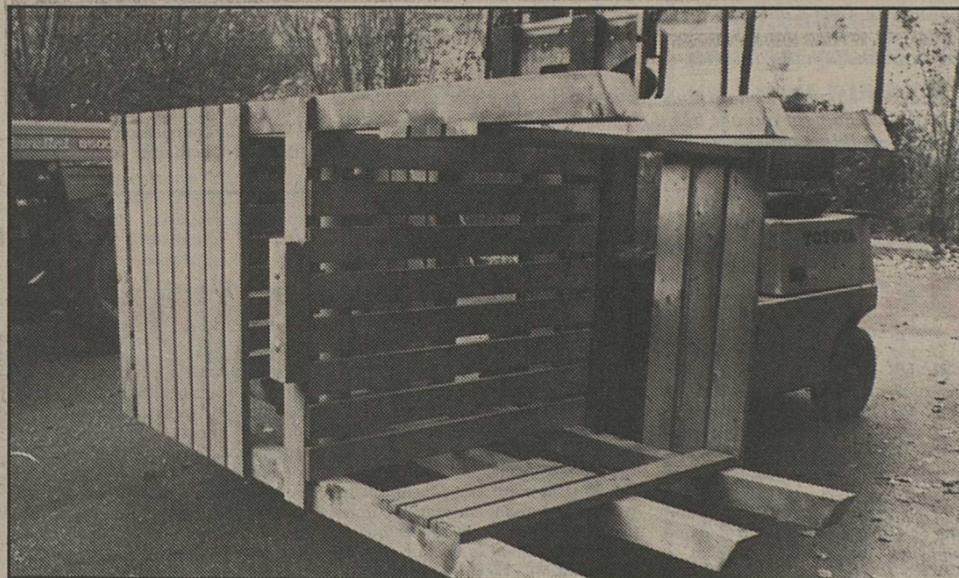
Vandalisme à la place de la Moya sur une nouvelle aire de jeux pour enfants

MARTIGNY (M.P.). - Amertume à la Jeune Chambre économique de Martigny: trois jeunes vandales s'en sont pris à une place de jeux qui devait être inaugurée samedi prochain, jetant notamment à terre une tour en bois construite pour accueillir un toboggan.

C'est une initiative prise dans le cadre de l'Année de l'enfance qui devait inciter, il y a quelques mois, une commission de travail dirigée par M. Charles-Albert Coppey, à réaliser un ensemble de jeux susceptible de prendre place sur l'une ou l'autre des aires (libres), propriétés de la municipalité.

C'est en particulier grâce à l'appui de Pro Juventute que les membres de la JCE purent mener à bien leur projet: mettre à disposition des enfants deux tables de jeux, un groupe de sièges avec table, un mini-toboggan une maisonnette et une tour à grimper avec un grand toboggan (celle qui a été abîmée).

Grâce à l'appui des services techniques de la commune, les divers éléments assemblés par la «Jeune Chambre» devaient être amenés sur la place de la Moya dès mercredi. Restait aux employés du service à procéder à la mise en place d'un «plancher» sur lequel auraient dû être «visés» les tours et les tables. Un travail prévu précisément pour le début de cette semaine.



Soulevé par un élévateur des services techniques, la tour sans son toit.

Or, entretemps, trois jeunes vandales - des cyclomotoristes - ont profité de la tombée de la nuit pour jeter à terre la tour principale. Bilan: montants cassés, toit arraché.

Fort heureusement, les services techniques ont accepté de réparer les dégâts afin que l'inauguration fixée à samedi ne soit pas reportée. Un lâcher de ballons (gratuit) permettra aux

enfants présents de marquer l'événement. Puisse l'acte imbécile commis n'être plus qu'un fâcheux souvenir. De toute façon, la police a été nantie de l'affaire...

PISTE DE TRIAL LA BALLE À LA COMMUNE

MARTIGNY (phb). - Les membres du Club motorisé de Martigny, par leur participation nombreuse, ont saisi l'importance des débats figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale mise sur pied, vendredi soir dernier, par les responsables, en particulier par son président réélu, M. René Monnet. Ce dernier fait un tour d'horizon de l'importante activité du club auquel ont adhéré, durant l'année, de nouveaux jeunes membres. Cette même jeunesse fait montre d'une très grande activité et attend impatientement une réponse officielle de l'autorité communale de Martigny quant à l'autorisation de construire une piste d'entraînement de trial, au pied du Mont. La solution choisie par les responsables du club rencontre les faveurs des experts tant à l'échelon cantonal que fédéral: la balle est dès lors dans le camp communal.

Les sorties du CMM furent toutes empreintes de réussite, en particulier la réception des Octoduriens en France par leurs confrères amis de la Roche-sur-Foron. Autre sujet de satisfaction, le

Gymkhana d'Octodure (reconduit en 1980) malgré les mauvais temps qui a finalement nuï à la bonne participation populaire, et qui a donné l'occasion à de nombreux concurrents de pouvoir exprimer leurs talents. Sur le plan financier, la manifestation a connu un bénéfice encourageant.

A l'ordre du jour, on note un changement statutaire: si le président est reconduit dans ses fonctions l'assemblée tombe d'accord pour diminuer le nombre de représentants au comité. Ce dernier est ramené de sept à cinq personnes. On note la démission de M^{me} Irma Salamin et de M. Paul Cassaz et, par la même occasion, l'arrivée de M. Robert Bumann de Martigny. L'assemblée unanime salua la tenue des jeunes-motards qui ont su particulièrement se mettre en évidence lors des épreuves de régularité au rallye de la Madona des Centaures à Fribourg. Finalement, la soirée familiale de la société fixée au 9 février permettra une fois encore aux membres de couronner amicalement une saison de motos particulièrement active.

Des chiens, cibles d'imbéciles Nouveau cas à Saxon

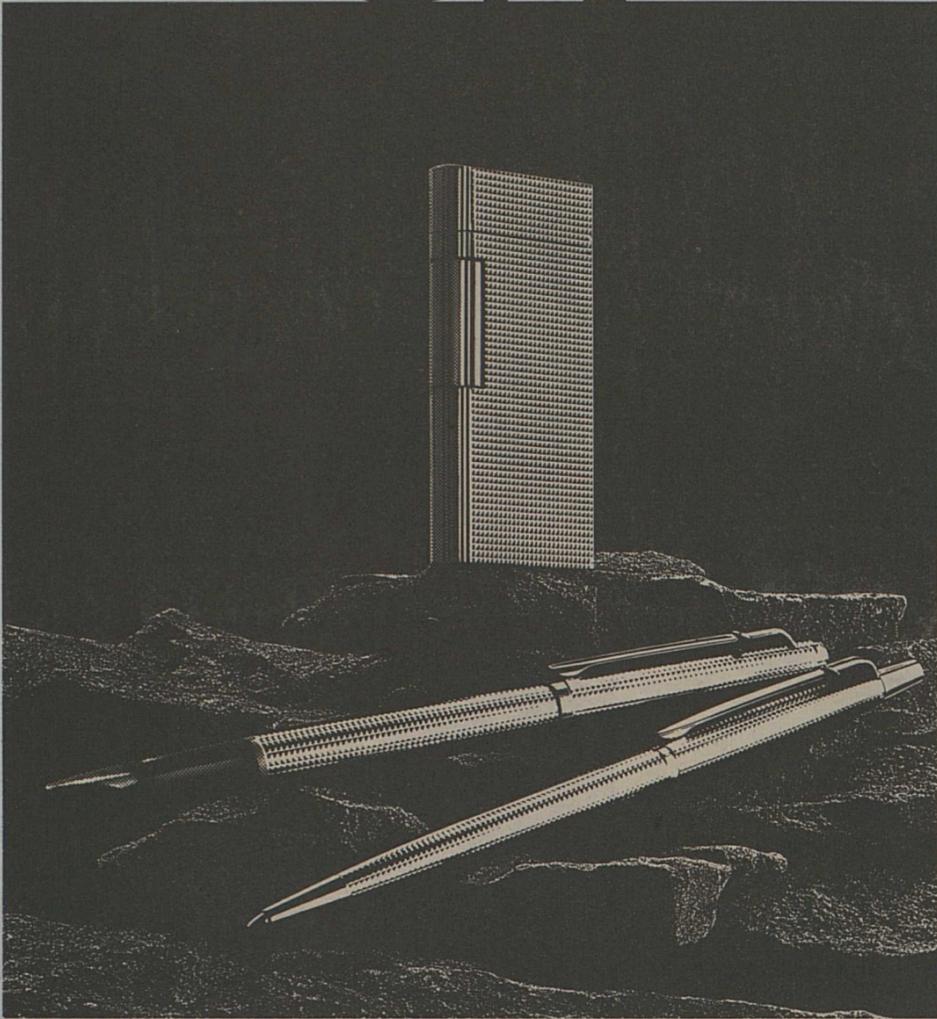
SAXON. - Une nouvelle «rubrique» fait fureur ces derniers temps en Valais: celle des chiens massacrés par des individus stupides, dont l'ignorance n'a d'égal que la cruauté.

Après Val-d'Illiez, Ravoire, Vex et d'autres endroits, c'est à Saxon qu'il faut déplorer un nouveau cas de cette méchanceté gratuite. Il s'agit cette fois d'un chien assez rare en Valais, un irish-terrier de 4 ans, répondant au nom de Rada, à la robe rousse, propriété de M. Lucien Marguelisch, garde-barrière à Saxon. Le chien est revenu, après quatre jours d'absence inexplicables, au domicile de ses maîtres qui, le

voyant dans un piteux état, ont d'abord cru qu'il avait été happé par un véhicule. Ce n'est qu'une fois chez le vétérinaire que l'on s'aperçut qu'il en allait autrement, puisque le vétérinaire devait extraire du poitrail du chien une balle de 6 mm. La chasse étant terminée et de surcroît des balles de ce calibre étant interdites pour ce sport, on ne peut imputer cet acte à un accident toujours explicable durant cette période. Il faut donc conclure, une fois de plus, à un acte imbécile et écœurant. M. Marguelisch a d'ailleurs déposé plainte et une enquête est ouverte.

D. Delacréta

CdA



COLLECTION MADISON

Briquet Madison ultra-plat avec double réserve de gaz.
Stylos Madison prestigieux et élégants.
Assurés contre le vol et la perte.
En magasins spécialisés et bijouteries.
Swiss made.

CARAN d'ACHE
GENEVE



Campagne d'aide aux réfugiés du Vietnam et Cambodge

du 15 au 24 novembre 1979

Dans tous les magasins MANOR de Suisse, nous vendons du lait upérisé au profit des réfugiés vietnamiens et cambodgiens.

Aidez-nous à les aider: par votre achat!

En Suisse, des milliers de berlingots de lait upérisé sont vendus chaque jour: c'est par ce moyen que nous voulons créer notre fonds de secours.

Notre «prix d'aide»

par demi-litre de lait upérisé est fixé à

1.-

De ce prix nous rétrocédons **-32** au fonds de secours.



Le produit intégral de notre campagne d'aide sera versé à l'Union Internationale d'Aide à la Jeunesse, UIAJ.

CCP 12-4156 E.



PLACETTE

publicité:
027/21 21 11

L'Helvetia
Compagnie suisse d'assurances contre l'incendie

engage
en vue de compléter son réseau

inspecteur d'organisation

pour le Valais central chargé de diriger un groupe de collaborateurs existants.

Nous demandons:

- une bonne formation commerciale ou équivalente,
- si possible quelques années de pratique dans la branche,
- dynamisme, esprit d'initiative, entregent.

Nous offrons:

- une activité indépendante,
- de larges responsabilités dès le début,
- un travail aussi varié qu'intéressant, basé sur un important portefeuille,
- un avenir certain pour une personnalité qualifiée,
- une rémunération au-dessus de la moyenne,
- les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Date d'entrée: à convenir.

Les offres sont à adresser à Cyrille Pralong, agent général, rue de la Dent-Blanche 20, 1950 Sion.
Tél. 027/22 91 21.

36-422

Nous cherchons à acheter à Sion

appartement 4 1/2 pièces

environ 110 m2 pour un de nos clients.

S. S. G. I. J. ed Kramer s.a.
société de surveillance générale immobilière
maison fondée en 1881
Place de la Gare 2 - Sion - Tél. 027.22.8577

l'Information en Valais

AM à Thyon 2000 station été-hiver

A vendre appartement 2 pièces

Prix intéressant.

M. Clerc, courtier
Av. de la Gare 39, 1951 Sion.
Tél. 027/22 80 50.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre appartements 4 - 5 - 6 pièces

LA TOUR-DE-PEILZ

Route de Chailly 14 bis - Résidence Bellerive SA

5 pièces Fr. 265 000.-	3 ^e	4 pièces Fr. 235 000.-	3 ^e	4 pièces Fr. 235 000.-	3 ^e	VENDU
5 pièces Fr. 240 000.-	2 ^e	4 pièces Fr. 210 000.-	2 ^e	VENDU	VENDU	VENDU
VENDU		4 pièces Fr. 195 000.-	1 ^{er}	4 pièces Fr. 195 000.-	1 ^{er}	VENDU
6 pièces - jardin Fr. 295 000.-		VENDU		VENDU		6 pièces - jardin Fr. 295 000.-

Façade ouest

INCLUS DANS LE PRIX: cheminée de salon, cuisine entièrement équipée, cave privée, grand galetas privé, parquet vitrifié, moquettes, tapisseries, carrelages à choix, magnifique exposition est-ouest. Pour traiter, environ 20% nécessaire, le solde à la date que vous aurez choisie d'occuper votre appartement.
Demandez-nous une documentation, visitez l'immeuble.

Tél. 021/51 40 37 (heures de bureau)
V. GRANOLI & FILS - Rue des Moulins 33 - 1800 VEVEY

Scott Fitzgerald

Droits de presse Cosmopress, Genève

28

TENDRE
EST
LA NUIT

Rosemary savait par Brady que North était un musicien qui, après un précoce et brillant début, n'avait plus rien composé depuis sept ans. Auprès de lui était Campion, qui réussissait à camoufler son apparence efféminée; puis Mary North, dont l'expression était si gaie qu'il était impossible de ne pas répondre par un sourire à l'éclat de ses dents blanches. Et, autour des lèvres joyeuses, tout le reste de son visage reflétait le même plaisir.

Enfin Brady, dont la cordialité devenait d'instant en instant plus naturellement aimable, et de moins en moins une question de principe pour se garder des faiblesses d'autrui et affirmer sa propre force.

Rosemary, dans toute la fraîcheur de son âme, avait l'impression d'un retour au pays, d'une rentrée dans son véritable univers, après les improvisations dérisoires et salaces de la frontière...

Des lucioles voltigeaient dans l'obscurité; un chien aboyait sur une terrasse, au loin, dans les collines. Il semblait que la table se fût légèrement surélevée comme une plate-forme automatique de danse, et les convives en éprouvaient une singulière impression d'être seuls ensemble dans un monde obscur. Un petit rire étouffé de Mrs. McKisco fut comme le signal de ce détachement du monde extérieur auquel tous parvenaient. Et aussitôt les deux Diver commencèrent à s'échauffer, à s'extérioriser, à rayonner, comme pour offrir compensation à leurs hôtes, déjà si subtilement flattés, pour tout ce qu'ils pourraient regretter de cet univers quitté... Pendant

un bref instant, ils parurent s'adresser à tous leurs invités séparément et collectivement pour leur offrir une assurance d'amitié, d'affection même. Et, pendant cet instant, les visages tournés vers eux ressemblèrent à ceux d'enfants pauvres autour d'un arbre de Noël.

Puis, brusquement, la communion spontanée de la tablée se trouva comme dissociée. Le moment où les hôtes avaient été avec hardiesse arrachés à la cordialité banale et emportés dans l'atmosphère plus rare du sentiment était déjà passé, avant qu'ils eussent pu en prendre conscience, plus ou moins irrévérencieusement.

Mais la magie des rivages méditerranéens, l'ensorcellement de la nuit, la sourde musique des flots s'étaient comme retirés, puis incorporés dans les Diver. Rosemary regardait Nicole pressant sa mère d'accepter certain sac jaune qu'elle avait admiré et disant: « Je trouve que les objets devraient toujours appartenir aux gens qui les aiment... » et fourrant dans le sac tous les objets jaunes qu'elle pouvait trouver, crayon, étui de rouge à lèvres, carnet, etc., parce que cela fait un ensemble...

Nicole disparut. Et Rosemary s'aperçut bientôt que Dick n'était plus là non plus. Les hôtes se dispersaient à leur gré dans le jardin ou sur la terrasse.

« Voulez-vous venir à la salle de bains ? » proposa Mrs. McKisco à Rosemary.
Elle n'y tenait pas.

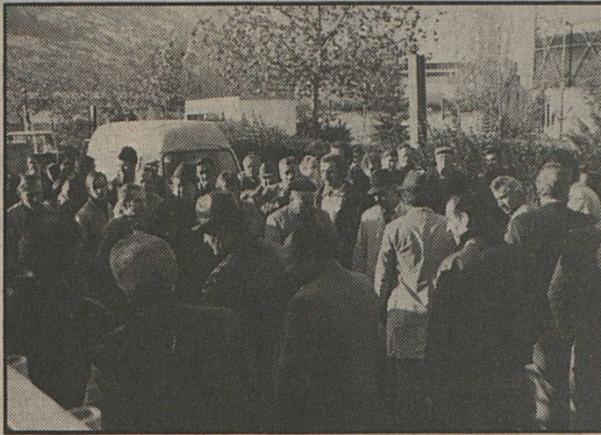
Sion: reprise du marché de bétail... par l'image

SION (bl). - Après avoir pâturé dans les vertes Alpes aujourd'hui à nouveau tapissées de blanc, le cheptel bovin et ovin valaisan a regagné ses « appartements » d'hiver. Avec ce retour, c'est aussi la reprise dans le

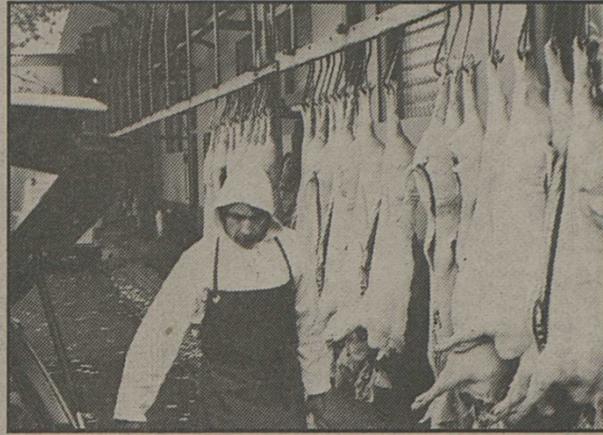
canton des marchés de bétail qui s'amorce. Ce lundi a donc été marqué, aux abattoirs séduois, par une semblable réouverture que nous vous faisons découvrir par l'image.



Tout comme leurs propriétaires, les bêtes attendent. Mais cette situation est fortement nuancée : les uns attendent un juste salaire, les autres la fin pour... la faim.



Sur la place des abattoirs, les hommes causent de chiffres... Marché oblige !



Ici par contre on ne cause plus, on trie et découpe...

Le Nendard consomme chaque jour 500 litres d'eau en moyenne

Le temps est à l'économie...

NENDAZ (bl). - L'ensemble du réseau public d'eau potable de la commune de Nendaz est sans doute l'un des moins faciles du Valais central, voire du Valais tout entier. De par sa configuration géographique particulière due à une importante dispersion des aggloméra-

tions (7 villages, 11 hameaux) et de par une économie de plus en plus axée sur le tourisme, la commune nendette s'est résolue à repenser son plan de réseau d'eau par des améliorations importantes et la création de nouvelles installations.

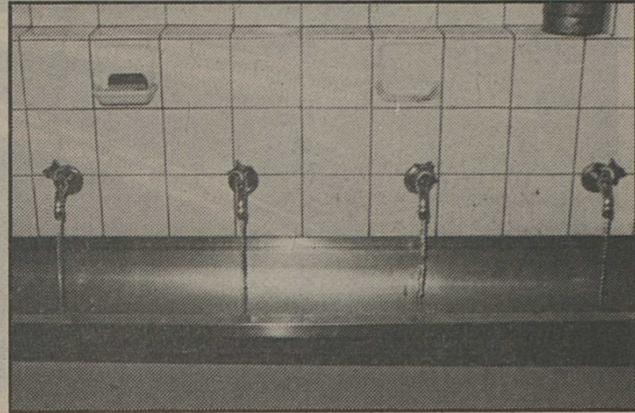
Le réseau actuel comprend la station de traitement de Praz Mounet/Tortin au débit de 75 litres seconde, près de 80 km de conduites principales (au diamètre de 100 mm et plus), 7 réservoirs d'une contenance totale de 3600 m³, 140 chambres de réducteurs de pression, vannes, prises, etc, près de 500 vannes principales, 700 vannes secondaires, le tout dispersé entre le plateau de Tortin et Aproz.

Quatre facteurs principaux ont influencé cette décision irréversible. La raison première réside dans le fait que l'eau est une ressource extrêmement précieuse, si précieuse que jamais l'homme n'a pu s'en passer pour vivre. L'économiser est donc une condition « sine qua non » pour protéger l'environnement et faire preuve de solidarité humaine. Deuxième argument : l'eau a un prix et ce prix va perdre sa stabilité pour suivre celui d'autres matières premières ; là encore économiser l'eau équivaut à lui garantir un prix abordable. La pose des compteurs

L'eau : ressource épuisable !

Ces dix dernières années, la commune a mis en place le gros de son réseau public d'alimentation. Cette œuvre a coûté des millions. Elle en coûtera bien d'autres encore, car elle n'est pas terminée. Cette importante infrastructure, dont nous

aurons l'occasion de reparler prochainement, a mis en lumière une réalité : l'eau est une ressource épuisable. Considérant cela avec une attention toute particulière, la commune a décidé en début d'année que la pose de compteurs d'eau dans tous les bâtiments construits sur son territoire s'avérait indispensable.



Avec un compteur à l'appui, il est fort probable que les gens vont y penser davantage ; car le temps est à l'économie...

Une sculpture d'André Raboud pour l'hôpital de Sion

MARTIGNY (M.P.). - Tablier protecteur, chapeau obstiné, perceuse vindicative à la main : silhouette inattendue que celle du sculpteur montheysan André Raboud, « croquée » à la marbrerie Marin, hier matin, où il peaufinait sa dernière œuvre monumentale, une sculpture de 4 m 50 de haut réservée au nouvel hôpital de Sion.

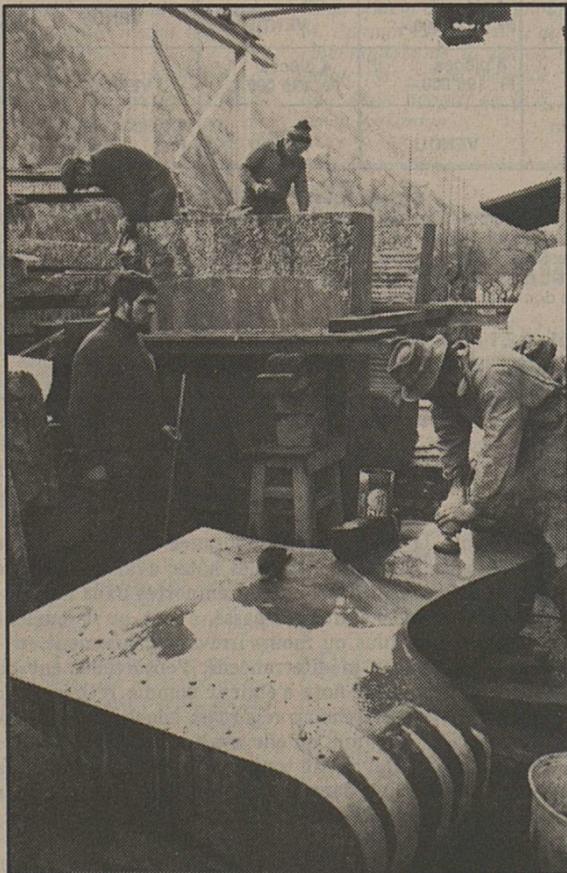
Extrait au printemps, d'une carrière de Collonges, un bloc de 60 tonnes a permis à l'artiste de réaliser son projet après que le granit rouge eut été débarrassé de... quelque 15 tonnes inutiles.

Depuis des mois, André Raboud s'emploie à faire surgir de la pierre des formes appelées à traduire l'image initiale suggérée à coup de maquettes. Tantôt les mains caressent le granit, tantôt elles le meurtrissent, tantôt enfin elles flairent le propos définitif qui épousera l'œuvre.

4 m 50 : cela pourra surprendre le profane. Pourtant, André Raboud n'en est pas à sa première « pièce monumentale ». Certaines de ses œuvres ont, faut-il le rappeler, pris place à la Lonza ou, pour Monthey, chez Giovanola, à la Castalie et au collège du Reposieux. La mairie de Vernier (GE) a elle aussi fait l'acquisition d'une pièce de 2 m 50, l'UBS de Sévelin s'enorgueillissant de posséder un granit de 4 mètres.

On ne saurait trouver de concrétisation plus logique à la distinction dont le Montheysan fut l'objet au salon international du Mans : n'y obtint-il pas le premier prix de la jeune sculpture ?

Couvert de poussière, les pieds dans l'eau, André Raboud ne donnait pas, hier, l'impression d'accorder beaucoup d'importance à ce genre d'hommage. Sa motivation fondamentale, quand on le connaît, c'est bel et bien la satisfaction d'une tâche merveilleusement accomplie...



Devant M. Philippe Marin et deux ouvriers employés à travailler sur une partie de l'œuvre, André Raboud (à droite) perceuse à la main...

Développement régional contheysan

Projets d'investissements

CONTHEY (gé). - La loi sur les investissements en faveur des communes de montagne (LIM) met à disposition, pour la période de 1979 à 1982, quelque 500 millions de francs en vue de la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le cadre d'un développement régional. Ont été réservés pour la région de Sion quelque 119 millions de francs. Voici quelques projets concernant les communes du district de Conthey.

Ardon

- Raccordement de routes de la forêt de Vineuve 100 000.-
- Centre scolaire (solde) et abris PC 2 400 000.-
- STEP, canalisation et collecteurs 1 290 000.-
- Piscine 750 000.-
- Route dans le village 180 000.-
- Chemin Ardon - Chamason 237 000.-

Vétroz

- Bâtiment administratif, abris et salle paroissiale 2 400 000.-
- Remaniement urbain 2 500 000.-

Conthey

- Irrigation du coteau 2 000 000.-
- Centre scolaire de Châteauneuf 1 000 000.-
- Captages et assainissements de la vallée de la Morge 2 000 000.-
- Halle de gymnastique, halle de fête, place de sport 3 150 000.-

Nendaz

- Centrales électriques de Beuson et Aproz 25 500 000.-
- Captages d'eau 3 000 000.-
- Place de fête Haute-Nendaz 1 000 000.-
- Route des Ecluses 2 300 000.-
- Route Sion - Nendaz 4 300 000.-
- Route Nendaz - Veysonnaz 1 200 000.-
- Collecteurs principaux et collecteurs secondaires 6 965 000.-

Ce programme est une première esquisse qui devra faire l'objet de discussions et être approuvés définitivement par les communes et le comité de direction de la région.

devrait contribuer de façon déterminante à maîtriser le réseau public. Aujourd'hui, le Nendard, qui n'est pourtant pas un consommateur d'eau exceptionnel, en utilise quotidiennement 500 litres en moyenne, alors que la moyenne helvétique est de 350 litres environ. Ces chiffres tendent à démontrer que le réseau public est truffé de fuites indécelables. Ces fuites sont un gaspillage énorme d'une eau coûteuse puisque traitée. La pose systématique des compteurs est donc la seule solution à ce problème, car elle permettra de localiser les déficiences par le simple calcul des consommations par secteur. Enfin, l'enregistrement des consommations va permettre

l'introduction d'une facturation basée sur des critères plus justes.

Le compteur d'eau favorise-t-il réellement l'économie ? Si l'on s'en réfère au tableau reflétant l'exemple de Zermatt, dont l'expérience récente est similaire à celle qui est entreprise actuellement à Nendaz, la réponse ne peut être qu'affirmative.

Etat du réseau d'eau

1972 : aucun compteur posé. Facturation à forfait : consommation 2 356 853 m³.

1975 : compteurs posés. Facturation au m³ : 1 854 964 m³.

1977 : travaux de maîtrise du réseau achevés (détection des fuites) : 1 330 410 m³.

La pose des compteurs fait que Zermatt économise depuis plus de 1 000 000 m³ d'eau par année.

Contrôle technique des véhicules

Le prochain contrôle technique des véhicules à moteur, prévu en collaboration avec la section valaisanne du TCS, aura lieu le 21 novembre 1979, entre 15 heures et 21 heures, à Orsières, à la gare du Martigny-Orsières.

REDACTION DE SION
 Gérard Mabillard
 Tél. : (027) 23 30 51 (int. 25)
 Avenue de la Gare, 1950 Sion
 App. tel. : 38 23 47.
 1961 Champlan

Notre SAURER.
 Heureusement qu'on l'a.

fiable - robuste - économique

Société Anonyme Adolphe Saurer, 9320 Arbon

Si vous appréciez la cuisine raffinée, les plats un peu spéciaux qu'on ne rencontre pas partout, les conseils d'un chef prêt à vous livrer quelques secrets personnels de préparation, alors offrez-vous, en bonne coterie, la série

4 spécialités Grand chef

Michel PELLOQUIN l'excellent spécialiste français récemment installé à Saint-Léonard, vous propose 4 menus succulents de 1^{re} classe, que vous pourrez consulter à notre secrétariat de Sion. 4 cours avec repas. Fr. 100.- (mercredi soir)

D'autre part, nous convions les fées du logis à un cours de

pâtisserie

en vue de donner aux fêtes de fin d'année cette joie de surprendre par des spécialités faites à la maison. 4 x 2 heures. Fr. 44.-

Renseignements et inscriptions:

Ecole-club Migros 1950 Sion

Tél. 027/22 15 81

(le nombre de places est limité)

ECOLE-CLUB MIGROS

MACHINES À COUDRE

neuves de démonstration, cédées avec très grosses réductions. Garantie 10 ans. Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'essai. Occasions: un an de garantie. ELNA Fr. 200.-, SINGER Fr. 290.-, TURISSA Fr. 380.-, REGINA Fr. 420.-, BERNINA Fr. 600.- Réparations, toutes marques. Facilités, location Agence VIGORELLI, av. de Beaulieu 35, Lausanne. Tél. 021/37 70 46.

Voitures de tourisme dès Fr. 31.- par jour (y compris 50 km)
Martigny 026/ 2 23 33
Sierre 027/55 08 24
Sion 027/22 20 77

AVIS Location de voitures Utilitaires Leasing

Black & Decker

Nouveau TITAN
 Les nouvelles perceuses-frappeuses hautes performances. 520 watts, Ø 13 mm. D 206 avec Electromatic (autorégulation «pleine puissance» de 200 à 2800 t/min.) D 202 à 2 vitesses mécaniques D 204 à régulation électronique

275.- 240.- 220.-

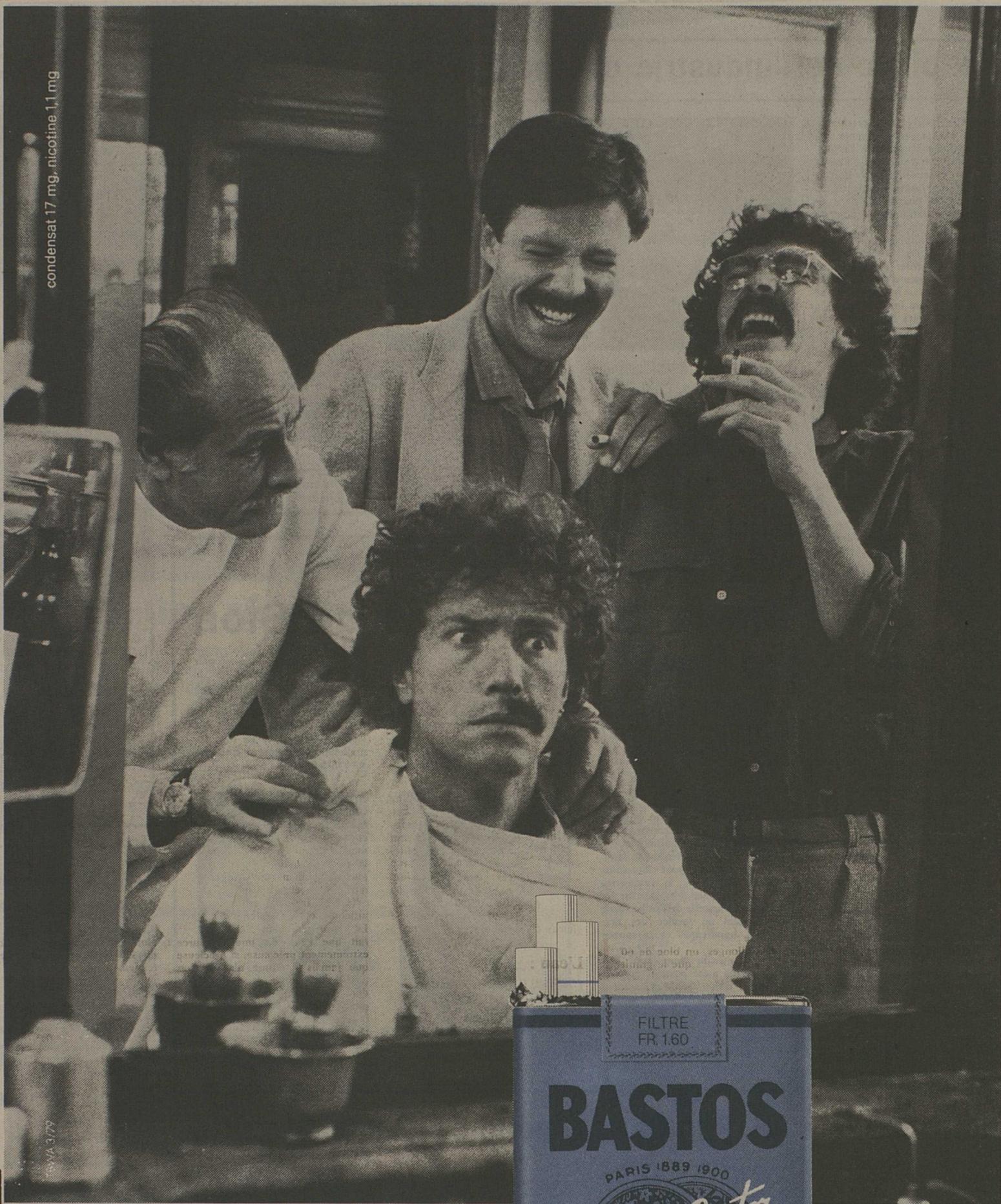
J. NIKLAUS QUINCAILLERIE STALDER
 GRAND-PONT 17, SION - 027/22 17 6911

PLUS JAMAIS SEUL(E) avec Astro-Alliance 021 / 22 22 08 **CENTRE DE CONTACTS**

vous présente le (a) partenaire à votre convenance. Téléphonnez-nous ou retournez ce coupon-réponse.

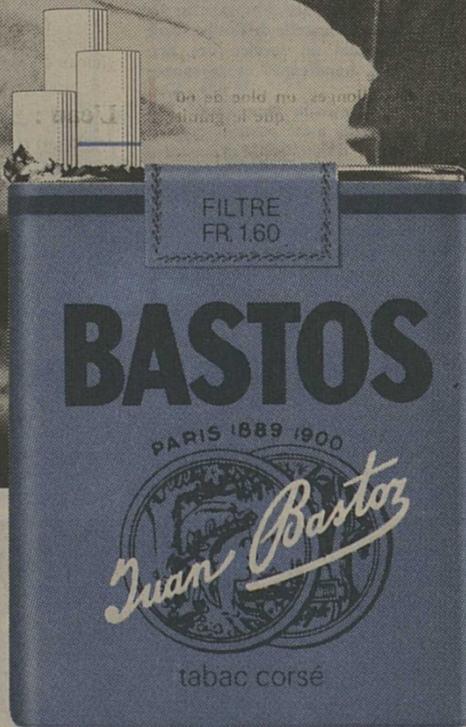
Nom: _____ 28
 Prénom: _____ (né(e))
 Adresse: _____ N°
 Localité: _____ Tél. _____

12 bis place Saint-François 1003 Lausanne
 Ouvert: Lu-Ve de 13 à 19 h. et Sa de 10 à 16 h.



condensat 17 mg, nicotine 1,1 mg

Savoir fumer. Bastos.



Fr.1.60

GUEX

Auto-électricité
 Notre département

CARBURATION

MARTIGNY

026/2 20 06



Machines à coudre d'occasion entièrement révisées et garanties.

Prix minimum Fr. 180.-

Elna S.A. Av. du Midi 8, Sion. Tél. 22 71 70. Radiomodern-Télévision S.A. Général-Guisan 29 Sierre. Tél. 55 12 27.

18-5053

Saint-Léonard
 Eglise de Saint-Léonard
 Vendredi 23 novembre à 20 h. 30
 Le grand retour

Alain Morisod
 et son orchestre

CONCERT DE NOËL
 Anciens et nouveaux succès

Locations: M^{me} Bähler, kiosque Naville & Cie SA, Saint-Léonard - Tél. 027/31 28 74 et Grands Magasins Coop-City, Sion, service clientèle, place du Midi, Tél. 027/22 90 35.
 Organisation: A. Toth, Delémont 14-439

Bauknecht

GRANDE ACTION REPRISE

Fr. 300.- à 700.-

de votre ancienne machine à l'achat d'une machine à laver Bauknecht

au Ménage Moderne

BRUTTIN-GAY-BALMAZ

Rue du Rhône 29 - Sion
Tél. 027/22 48 86



Acheter des récipients

une bagatelle... ceci toutefois pour autant qu'on ne cherche pas quelque chose de précis. C'est alors seulement qu'on apprend à apprécier un système:

système RAKO



GEORG UTZ AG 5620 BREMGARTEN ☎ 057 5 40 40

La place de l'industrie contheysanne

CONTHEY (gé). - Sans être prépondérante, l'industrie représente encore un pilier intéressant de l'économie de la région de Conthey, Vétroz, Ardon et Chamoson. Elle se doit de retrouver un nouveau souffle et d'accroître ses possibilités dans un contexte de mutation structurelle.

La plupart des communes sont intéressées à l'implantation de petites industries ou d'ateliers d'artisans, afin de garder sur place une partie de la main-d'œuvre locale. Mais les zones industrielles se développent avant tout en plaine, à proximité des voies de communications.

L'encouragement au développement industriel

Conformément à la loi du 24 juin 1953, on a constitué un « fonds pour l'encouragement de l'industrie ». Le Conseil d'Etat peut, en effet, accorder un appui financier aux communes qui en font la demande et dont la situation financière le justifie. D'autre part, conformément aux dispositions de la loi fiscale du 10 mars 1976, le Conseil d'Etat peut aussi exonérer en partie ou en totalité des impôts cantonaux, et les communes les impôts communaux, si des intérêts importants de l'économie du canton ou d'une région le justifient.

La situation dans le secteur Chamoson - Conthey Nendaz

La commune de Chamoson dispose d'une zone de quelque 12 hectares de terrains équipés, avec des possibilités d'accès facile, tant par voie ferrée que par routes. Le prix du mètre carré de ces terrains est fort raisonnable.

Les terrains industriels d'Ardon sont également équipés. D'une surface de 9 hectares, le prix de ces terrains, suivant l'emplacement, est aussi intéressant.

D'une surface de 40 hectares, occupée à moitié, la zone industrielle de Vétroz est équipée aux deux tiers. L'équipement du sol ne présente pas de difficultés et peut se réaliser sans investissements élevés. De plus, la voie industrielle de la SEBA, qui traverse toute la zone du Botza, autorise des embranchements faciles.

La zone industrielle de Conthey, enfin, s'étend sur quelque 70 hectares, répartis en plusieurs endroits différents (Châteauneuf-Conthey, en bordure de la route cantonale, en



La zone industrielle de Châteauneuf-Conthey.

bordure de la voie ferrée et en bordure de la Morge).

Toutes ces zones sont bien équipées et pratiquement occupées, sauf celles longeant les voies ferrées. La part encore disponible pour l'implantation de nouvelles industries est de l'ordre de 4 ha. Elle est complètement équipée et possède

une voie ferrée. Pour sa part, la commune de Nendaz entend poursuivre l'équipement de la zone industrielle d'Aproz en prolongement de la surface actuelle, occupée par l'usine des eaux minérales de la SEBA. Cette zone, d'une surface de 5 ha, est favorablement située par rapport aux voies de communications.

Trois églises... et des chapelles

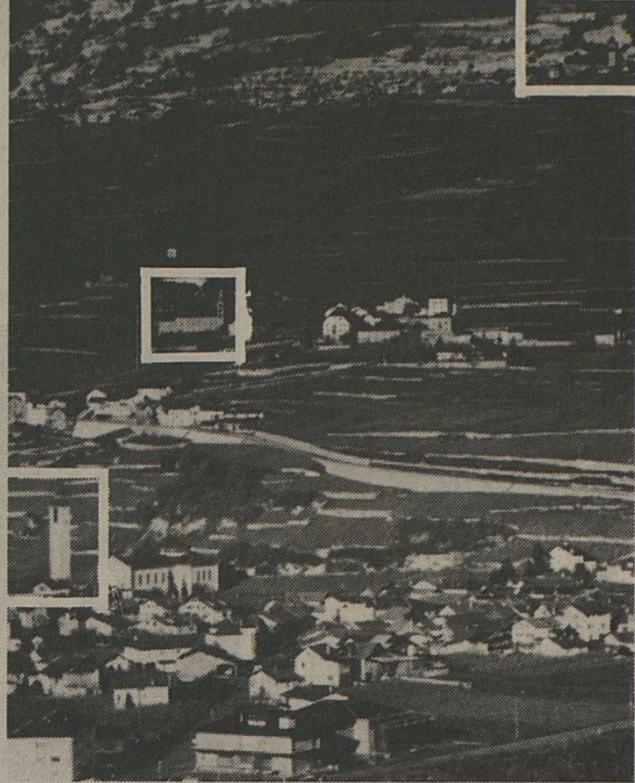
CONTHEY (gé). - L'église de Plan-Conthey figure dans les chartes, vers 1145, comme le sanctuaire primitif, l'église-mère de la châtellenie de Conthey, le 11 octobre 1933, elle fut attribuée au diocèse de Sion.

Dédiée à saint Théobald elle a été rénovée en 1957.

L'église de Saint-Séverin apparaît avec les actes dès le XII^e siècle. Le maître autel est dédié à saint Séverin, fêté le 11 février. Au curé de Saint-Séverin incombait le service des chapelles du Bourg et de Sensine.

Autrefois dépendaient de Saint-Séverin : Erde, Premplaz, Daillon et Aven. En 1928, le curé Lathion, aidé de ses paroissiens, réussit à bâtir à Erde une église romane dédiée à la Sainte-Famille. La construction de cette nouvelle église inspira les vers suivants au poète contheysan René Jacquemet :

Une vue des trois églises de Conthey.



« Il était une fois quatre petits villages
Assis dans la verdure auprès de leur rocher
Qui rêvaient doucement devant l'afflux des âges
Et d'une belle église et d'un joli clocher.
Ce n'était pas en vain, car voilà cette église
Avec son grand clocher plein d'heureux carillons
Non loin des vieux hameaux, coquettement assise
Ayant un vert décor de prés et de sillons.
Elle est là depuis peu, sereine et toute blanche
Simple et bonne à la fois, comme la paix des champs
Fière de ses atours, comme un joyeux dimanche
Radieuse d'espoir, comme les beaux couchants ».

Relève à la tête de la Croix-Rouge de Sion

SION. - Estimant, après 10 années, qu'il était temps d'assurer une harmonieuse continuité à la direction de la section Sion-Hérens-Conthey de la Croix-Rouge, le colonel brigadier Guy de Weck a demandé d'être relevé de ses fonctions de président.

Pendant la durée de son mandat, M. de Weck a réussi par diverses initiatives, à développer l'activité de la section et a en affermir le rayonnement. L'accent a été mis, en particulier, sur le Centre de transfusion de sang, sur les cours pour les soins hospitaliers, sur le ramassage des vêtements usagés, sur la collecte annuelle de fonds, sur le bénévolat au service des malades, handicapés et personnes âgées.

La réussite dans tous ces domaines a été possible grâce à l'esprit d'initiative du président de Weck, qui laisse à son successeur une section florissante et apte à accomplir à la satisfaction de tous les tâches qui lui incombent.

En quittant ses fonctions, M.

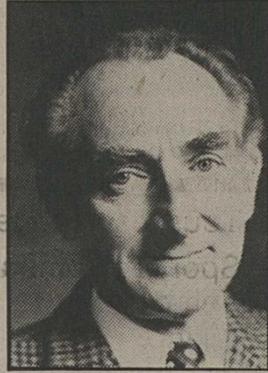
de Weck peut compter sur la reconnaissance et la gratitude d'un très grand nombre de bénéficiaires anonymes de son intense activité qui, il faut le souligner, fut entièrement bénévole.

M. André Schmidt, ingénieur, malgré ses nombreuses obliga-

tions, a bien voulu accepter d'assurer la présidence de la section de Sion. Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans l'accomplissement de sa tâche au profit des déshérités et des victimes innocentes de tous les malheurs qui peuvent s'abattre sur l'humanité.



M. Guy de Weck, à gauche, et M. André Schmidt, ancien et nouveau présidents.



Saint-Séverin: M. Papilloud médaillé « Bene Merenti »

Dimanche 11 novembre, la paroisse de Saint-Séverin était en fête. Les paroissiens s'étaient réunis autour de l'un des leurs, M. Amédée Papilloud, qui recevait la médaille « Bene Merenti » pour ses 45 ans de fidélité comme membre de la chorale « La Cécilia ».

Au cours de la célébration dominicale, M. l'abbé Attinger, curé de la paroisse, a remis la distinction papale à ce dévoué chantre et l'a remercié de sa fidélité, le donnant en exemple aux plus jeunes et les exhortant à se mettre eux aussi au service de la communauté ecclésiale.

Le jubilaire était entouré de cinq autres collègues qui avaient reçu déjà antérieurement, des mains du

curé François Martin, la médaille comme chantres ou sacristains de la paroisse de Saint-Séverin.

De gauche à droite, les médaillés Jules Zambaz, Alexis Sauthier, François Savioz, l'abbé François-Xavier

Attinger, Amédée Papilloud, la chanoine Imesch, Gilbert Duc et Joseph Dessimoz.



Boulaboum, ou le roi qui voulait chasser le soleil

SION (gé). - Inspiré d'un conte tchèque, Boulaboum met en scène un compagnon Baldrian et son amie,

Une scène de Boulaboum.

la souris Pips. Des mains invisibles conduisent nos deux héros dans un pays étrange dont le roi a décidé de chasser le soleil à tout jamais et de détruire tout ce qui pousse dans son

royaume. La lutte s'engage entre le roi d'une part, Baldrian et Pips de l'autre. Les aventures et les rebondissements se succèdent jusqu'au dénouement dont nous ne vous révé-

lons rien.

Mis en scène par Jiri Prochazka, directeur du « Théâtre en noir » de Zurich, Boulaboum est une histoire où le langage universel de deux techniques théâtrales qui donne à cette pièce une force d'expression toute nouvelle. L'art clownesque mêle habilement aux effets scéniques propres à l'école de Prague : acteurs invisibles, animant tout un monde de marionnettes, d'éléments de décors, de figurines qui, eux, se trouvent vivement éclairés.

Avec Boulaboum, le « Théâtre en noir » a connu un grand succès dans toute la Suisse allemande. Mais cette troupe sympathique n'est pas inconnue du public romand. C'est en effet la deuxième fois qu'elle vient en tournée dans notre région. L'année dernière, également sous les auspices du Crédit Suisse, elle avait présenté un « Pinocchio » dont beaucoup se souviennent encore. La représentation et prévue le mercredi 21 novembre à 14 h. 30 à la salle de la Matze. Le spectacle est gratuit.



Université populaire de Sion

Semaine du 19 au 24 novembre

En sus des cours de langues

Mardi 20 novembre

20 heures : Mathématiques I, MM. Luc Brouyère et Yvan Michlig.

20 heures : « Qu'est-ce que l'acupuncture? », conférence, M^{me} D' Eva Seemann, Martigny.

Voir page 26

Mercredi 21 novembre

En collaboration avec Pro Senectute:

15 heures : Art culinaire, « Une cuisine simple et plaisante, couvrant

les besoins vitaux de l'organisme », M. Joseph Maye, école ménagère du Sacré-Cœur, rue des Cèdres 17.

20 heures : Parapsychologie, « Perception extrasensorielle », M. Régis Monnier.

Judi 22 novembre

20 heures : Criminalité, « La poursuite du criminel », D' Henri Mutru.

Samedi 24 novembre

9 heures : Journée-information sur les systèmes passifs et actifs de captage de l'énergie solaire, M. Claude Giriens, ing. ETS.

Sans indication spéciale au Cycle d'orientation des filles, Petit-Chasseur 39, à Sion.

Tribune du lecteur

ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE...

Les citoyens et les familles feront certainement un plus grand effort si les autorités donnaient le bon exemple. Je m'explique: depuis deux ans en tous cas, l'autoroute entre Aigle et Bex est en voie de finition, mais on ne voit jamais cette finition. Pourtant, je me suis permis de faire un calcul de ce qu'on pourrait économiser si on arrivait enfin au terme de ce tronçon. On gagnerait à peu près 5 km si l'on ne devait plus passer par Aigle, par une route sinueuse, jusqu'à Bex.

Admettons qu'il y a à peu près deux voitures par minute et pendant l'été sûrement davantage, cela représenterait une économie de 525 000 francs par an.

Volontiers, je me laisse corriger ce calcul, mais ça ferait de toute manière une somme énorme. Là on pourrait économiser et nous, simples contribuables, suivrons volontiers l'exemple de nos autorités; mais il faut nous le montrer... M.-H. B.

Vient de paraître: « Chevaux »

Cent races de chevaux présentées avec une description précise de leurs caractéristiques: aspect général, forme de la tête, de l'encolure, taille, couleur de la robe, aptitudes, origines, lieux d'élevage, voilà le contenu du remarquable petit ouvrage qui vient de paraître dans la collection des Petits Atlas Payot.

De l'Akhal-Teke au Zweibrücker, on peut très rapidement, grâce à un ordre alphabétique bien pratique en l'occurrence, découvrir les origines du merveilleux Arabe; apprendre que l'Ardennais atteint normalement le poids respectable de 800 kilos, moins que le Percheron toutefois avec ses 1000 kilos, que le Lipizzan n'est pas voué uniquement aux gloires du cirque,

puisque en Hongrie et en Yougoslavie il sert humblement dans l'agriculture; que les chevaux tachetés infatigables des westerns sont des Appaloosa ou des Pinto...

Disons aussi qu'une photographie en couleurs accompagne la plupart des races décrites, si bien que cet ouvrage prévu pour être d'abord informatif et documentaire, se présente finalement aussi comme un très agréable livre d'images. J.V.

PS. Monique et Hans Dossenbach: Chevaux, collection Petits Atlas Payot N° 90-91. Un volume cartonné, sous couverture en couleurs, format 10,5 x 14,8 cm, 100 illustrations, 128 pages. Editions Payot Lausanne.



Scirocco: une réussite au succès bien mérité.

La fringante Scirocco allie les performances sportives à l'économie. Quelle autre voiture en effet atteint le 100 à l'heure en à peine 8,8 secondes? Tout en ne consommant que 6,5 litres de super à une vitesse constante de 90 km/h, 8,3 litres à 120 km/h et 12,2 litres (1600 cm³, 110 ch, 81 kW) en ville! L'équipement de série de la Scirocco comprend bien entendu des phares à halogène. Ainsi que des sièges confortables, bien galbés, naturellement. Ou encore un coffre extensible à 880 litres. Et pourtant cette petite beauté, qui mesure tout juste 3,88 mètres de long, est des plus maniables. C'est assurément une réussite qui mérite son succès!

Toute voiture VW offre en plus: 6 ans de garantie antirouille; 1 an de garantie totale, sans limite de kilométrage; 2 ans de protection Intertours-Winterthur; une valeur de revente élevée, due à la haute qualité VW.

Il existe déjà une version de Scirocco pour fr. 15 640.- + transport.

1500 cm³, GT* + GL*, 70 ch (51 kW); carburant aux 100 km: à vitesse constante de 90 km/h, 6,5/7,0 litres; à vitesse constante de 120 km/h, 9,3/9,9 litres; en ville, 10,3/11,0 litres de normale. 1600 cm³, GT + GL, 85 ch (63 kW); à vitesse constante de 90 km/h, 6,3 litres; à vitesse constante de 120 km/h, 9,1 litres; en ville, 11,3 litres de normale. 1600 cm³, GTI** + GLI**, 110 ch (81 kW); à vitesse constante de 90 km/h, 6,5 litres; à vitesse constante de 120 km/h, 8,3 litres; en ville, 11,2 litres de super.

* livrable aussi en version automatique ** boîte à cinq vitesses, en série

Coupon. Veuillez m'envoyer votre documentation sur la Scirocco.

Nom et adresse: _____ 79

NP et localité: _____

Prière de découper et d'expédier à: AMAG, Automobiles et Moteurs SA, 5116 Schinznach-Bad.

Leasing AMAG pour entreprises et commerces: pour tout renseignement, tél. (056) 43 01 01.



87927.11

Economisez de l'essence: en VW

ANNONCES DIVERSES

Presser est mieux. Pour vous et votre linge.



elnapress

Un produit de qualité suisse fabriqué par elna.

Elna S.A., avenue du Midi 8, Sion, tél. 2 71 70

La Placette, Sion, tél. 22 29 51
Radiomodern-Télévision S.A., Sierre, av. du Général-Guisan 29, tél. 55 12 27

Vente spéciale (Bas prix)

30 salons récents mod. classiques, rustiques, beaux tissus, cuir, canapés 2 + 3 pl. et transf. fauteuils + bergères

Métraiiller meubles sion

Rue de la Dixence 19
Tél. 027/22 19 06

Rendez-nous visite... et comparez!

YOSEIKAN-BUDO



AIGLE
MARTIGNY
SIERRE
SION
TEL. 027/22 81 50
Culture physique

Tous les arts martiaux

Sport de combat
Self-défense
Aïkido

Nouveau à Sion

Fitness - Sauna
Culture physique
Musculation
Préparation au ski

Renseignements - Inscriptions:
J.-Cl. Udrisard

36-7211



Patinoire couverte de Villars

Mardi 20 novembre à 20 heures

HC VILLARS - HC SIERRE

Championnat suisse LNB

Location et renseignements: tél. 025/35 12 21

D 14/1179

innovation

DISCOUNT

Nos prix vous aident à économiser!



Muscassettes en multipack 5 cassettes C 60, qualité hi-fi. Souffle réduit. Durée 2 x 30 min. par cassette.

5 pièces 5.- seulement

Seulement 99.-

Plaisir de la musique à prix choc
Radio-cassettes 3 ondes (récepteur OUC/OM et OL). Touches d'utilisation pour toutes les fonctions. Antenne télescopique escamotable et antenne ferrite. Micro à condensateur incorporé et contrôle optique de défilement. Réglage automatique du niveau d'enregistrement et arrêt automatique en fin de bande. Réglages tonalité et volume. Sélecteur de bande. Prise DIN pour enregistrement extérieur. Alimentation piles ou secteur. L 25 cm/H 17 cm/P 7,5 cm. Garantie 1 an. 99.- seulement

Un succès de plus au Casino-Théâtre de Sierre Du tout grand art avec le mime Marceau et ses pantomimes de style

SIERRE. - Influencé par Chaplin et Buster Keaton, les deux grands maîtres que nous avons tous connus, Marcel Marceau est devenu le plus grand mime de notre temps. Grâce aux galas Karsenty-Herbert, nous avons pu passer, au Casino-Théâtre de Sierre, une soirée inoubliable avec l'artiste exceptionnel qu'est Marcel Marceau. Rien d'étonnant si, avec un tel nom à l'affiche, on a joué à guichets fermés.



Marcel Marceau, devenu fervent du mime dès 1946, n'a pas cessé d'affiner son jeu par des études, des recherches constantes, des approches avec les plus célèbres de ses collègues en Europe, en Amérique. Il s'est rendu au Japon pour analyser le théâtre No. Mais il s'est penché longuement, sans doute, sur les interprétations de Sophron de Syracuse, considéré par les historiens comme l'inventeur du mime, sur celles de Gaspard Debureau et Paul LeGrand qui ont marqué le XIX^e siècle, celles aussi de Séverin, Charlotte Viche, Félicia Mallet et P. Martinetti. Il a travaillé avec Eliane Guyon, Maximilien Decroux et Etienne Decroux, puis à fait cavalier seul; il a créé sa propre grammaire gestuelle, non sans avoir été également aux côtés de Jean-Louis Barrault.

Par le mime, l'acteur imite d'une manière plaisante les gestes d'une autre personne.

A travers la pantomime, l'acteur, au moyen de gestes et d'attitudes, exprime des idées, des passions, sans recourir à la parole, pas plus que dans le mime d'ailleurs.

Si le mime Marceau s'est

manifesté en 1946, c'est en 1947 qu'est né, au Théâtre de Poche, à Paris, le personnage BIP, descendant des clowns et funambules, cousin des danseurs, jongleurs, acrobates, magiciens, etc.

Le mime « c'est Prométhée enchaîné, condamné à voir ses entrailles livrées aux vautours pour avoir dérobé les secrets du feu et les avoir révélés aux hommes ».

« Les pantomimes sont des chants silencieux, des cris intérieurs, des sonates ou symphonies visuelles, où l'homme cherche inlassablement le pourquoi de son existence, l'homme nu face à lui-même qui, vainqueur ou vaincu, finit par témoigner à travers le cri du geste et l'écho du cœur, de la vulnérabilité des êtres vivant sur notre terre, mais dont la passion reste un monument dressé comme un défi dans l'âme des temps intemporels. »

En créant sa propre grammaire gestuelle, Marceau a donné l'illusion du vide, de la

hauteur, de la profondeur, et créé le point d'appui dans l'espace. « Mimant le vent, le corps devenait tempête, s'identifiant avec le poisson il se jetait dans la mer ». Ainsi naquirent les premières pantomimes de style qui, à travers leur évolution, tracèrent définitivement les frontières qui séparent le mime du danseur.

Cela devait être repris, redit, pour mieux saisir les nuances du mime et de la pantomime de style.

On peut rappeler ici, qu'à l'origine, les mimes, (petites pièces) s'inscrivaient dans une sorte de prose rythmique et qu'à l'époque alexandrine, elles furent souvent en vers, surtout en iambiques scazons ou choliambiques.

Avec Marceau transparait d'une manière extraordinaire, et expressives au plus haut degré, les sensations les plus complexes de la vie. Peintre, poète, plasticien, sculpteur de l'espace, il parvient par un tressaillement de muscle, une vibration des paupières, à traduire des émotions, à rendre visible l'invisible, à donner vie à ce qui est néant; un geste lui suffit pour réinventer les personnes et les objets. C'est du tout grand art; c'est le rêve, l'humour, la poésie, la tendresse, l'harmonie, la grâce, toutes les alternances mimo-dramatiques hissées au niveau de la perfection.

Le public a beaucoup acclamé Marcel Marceau et a aussi applaudi Yangi, le mime canadien qui présentait les panneaux avec une immobilité de statue qu'on aurait dit en porcelaine.

F.-Gérard Gessler

Fin de saison chez les cyclosporifs sierrois

SIERRE. - Tous les cyclosporifs sierrois se sont retrouvés récemment à l'hôtel Atlantic pour tirer le bilan définitif de la saison 1979.

Accompagnés de leurs épouses, ils ont mis un terme à leurs périples dans la gaieté et cela sous la conduite des irremplaçables « Frangins » de Réchy, qui ont animé la soirée placée sous le signe de la camaraderie sportive.

Mention spéciale à tous les dirigeants, toujours sur la brèche. Nous

pensons en particulier à MM. Charles Epiney, président du Vélo-Club, ses acolytes, Patrice Epiney et Christian Vicquéry, le dynamique président du club « cyclos », Serge Héritier, son caissier, Marcel Rauch et Dédé Berclaz, membres.

En dehors des courses de club comptant pour le classement final, le programme annuel comportait plusieurs randonnées qui permirent aux profanes d'escalader plusieurs cols.

Un comité remercie

SIERRE (Raph). - Après le très grand succès obtenu dans le cadre des manifestations de son « Bazar », le comité d'organisation tient à remercier publiquement les autorités religieuses et civiles ainsi que toute la population de Sierre et des environs pour leur grand intérêt et leur générosité.

D'autre part, les prix gagnants de la tombola peuvent être encore retirés jusqu'au lundi 3 décembre 1979, au plus tard, à la cure, auprès du révérend curé O. Perren.

Vers un spectacle exceptionnel à Sierre pour l'Année de l'enfance

SIERRE (Raph). - 1979 est l'année de l'enfance. Partout, dans le monde, on a fait un effort pour être plus attentif aux problèmes des enfants.

Que peut faire un compositeur pour l'année de l'enfance. Léopold Mozart aurait écrit sa symphonie enfantine, Bizet, des jeux d'enfants.

Jean Dätwyler s'est attaché aux berceuses.

Il a choisi neuf berceuses caractéristiques, les a harmonisées, orchestrées, en a fait neuf joyaux. Un régal pour les oreilles. Cilette Faust, pour sa part, a tout de suite compris

qu'elle pouvait en faire un régal pour les yeux.

Avec ses danseuses et avec les membres de la Sainte-Cécile, elle a mis au point un spectacle féérique : Berceuses pour les enfants du monde.

Ce spectacle sera donné pour la seule fois, mercredi 28 novembre, à 20 h. 30, au Casino-Théâtre.

Oui, ce sera un spectacle féérique. Un voyage en Extrême-Orient, au Pakistan, en Israël, en Afrique, en Argentine, le long du Mississipi. Un voyage qui se terminera chez nous, dans le Löttschental.

Le spectacle varié à souhaits, fera intervenir, pour illustrer les berceuses, plus de 80 participants. Des diapositives, projetées sur deux écrans, en feront un spectacle total.

Nous y reviendrons prochainement.

Précisons que cette soirée exceptionnelle coïncidera avec la sortie du disque contenant justement les berceuses écrites par Jean Dätwyler.

Une date à retenir : mercredi 28 novembre, à 20 h. 30 au Casino.

Un spectacle à ne pas manquer : Berceuses pour les enfants du monde.

Cabaret, café-concert « L'Araignée »

A l'affiche: Gaston Schäffer et Michel Buzzi

CRANS-MONTANA (Raph). - Guitares acoustiques sur scène, section rythmique importante pour les disques, tour de chant commun en public, mais disques individuels : ce

sont là les premières choses qui étonnent à leur sujet.

Si on creuse un peu partout, on comprend ou on devine que, bien que de sources pas tout à fait similaires, ces deux musiciens ne pouvaient que se rencontrer un jour.

Complémentaires également : Buzzi ayant bûché durant dix ans le folk sur ces pickings, Schaefer branché sur les formes plus rythmiques du Rock'n Country et les « apogiaturs » du premier se glissent dans les silences du second. Et malgré une véritable passion pour des formes musicales californiennes, ils ont tous deux choisi de s'exprimer en français.

Sur scène, ils ne « refont » pas leurs disques. Le but est différent. Un contact direct, un climat intime, permettant de confier ses secrets, ses joies, ses angoisses, dans un environnement sonore riche : pour chaque chanson, chaque me-

sure de guitare a été travaillée avec soin, choisie parmi plusieurs harmonies. Il en va de même pour les voix.

Quant aux micros, dernière barrière qui les sépare du public, ils ne sont là que pour transmettre la finesse des pickings ou la plénitude des accords, à un niveau suffisant. Un tour de chant qui laisse toujours la place aux surprises : un mot qui change, une guitare qui improvise ou un sourire complice pour la faute qui se glisse dans une chanson un peu délaissée que le public a réclamée.

C'est la mesure humaine que les deux compères veulent vivre. Musique soignée mais vivante, avec les variations d'humeur de la vie de chaque jour.

Tout comme est humaine leur rencontre : « On chante ensemble sur scène parce qu'on s'entend bien ».

Nous les verrons donc le 21 novembre.

Voiture de course à la Placette: Résultats du concours

NOËS. - La semaine dernière, le centre commercial Placette à Noës-Sierre accueillait une exposition dont le sujet était la voiture de course de Mario Hytten, la Parenting Tiga de formule Ford, avec laquelle la jeune pilote professionnelle remporta trois courses cette année en Angleterre.

Samedi soir, l'on procéda au tirage au sort du concours associé à cette exposition, avec la collaboration du petit Sébastien, 3 ans et demi, ainsi que la présence de Mario Hytten. Le « pilote DAS » (son surnom et... une des réponses du concours) annonça les gagnants dans l'ordre suivant :

Forclaz Cédric, de Chalais, qui gagne un voyage à Londres avec London Air-Tours; Pellmann Gabrielle, de Noës, qui gagne une montre Buler multifonctions; Vocat Vivian, de Muraz; Bruttin Monique, de Grône; Bruttin Philippe, de Grône; Moroga Alexéi, de Sierre; Juillard Sonia, de Noës-Sierre; Pralong Pierre-Alain, de Chermignon-d'en-Bas; Juillard Rolf, de Noës; Perren Chantal, de Montana; Perren Pierre-André, de Chippis; D'Andrés Willy, de Sierre; Roberti Thierry, de Chippis; Ballestraz Hermine, de Grône;

Caloz Nicole, de Sierre; Berclaz Eugène, de Sierre; Florey Francis, de Loc-Sierre qui gagnent tous un bon d'achat offert par la Placette.

Les gagnants qui n'étaient pas présents lors du tirage au sort recevront leurs lots par la poste.

A propos, félicitations à tous !

Election de la reine des catherinettes 1979

SIERRE (Raph). - Dans le cadre de l'animation de la braderie de Sainte-Catherine, le lundi 26 novembre, jour de la foire de la Sainte-Catherine, aura lieu l'élection de la reine des Catherinettes 1979.

Ce concours sympathique est ouvert aux demoiselles ayant atteint leur 25^e année. Il récompensera la candidate qui présentera la coiffure la plus originale (coiffer la Catherine). Les personnes intéressées sont donc priées de s'inscrire jusqu'au 23 novembre auprès de l'Office du tourisme, téléphone N° 55 85 35, et de mettre sans tarder tout leur cœur à la préparation de leur chapeau.

Sion, Hérens, Conthey

Université populaire de Sion

Qu'est-ce que l'acupuncture ?

A un moment où il est question que les caisses-maladie reconnaissent cette forme de traitement et la mettent au bénéfice de certaines prestations, il nous a paru intéressant d'informer le public.

De tous côtés, en effet, les malades en puissance que nous sommes tous entendent parler d'« aiguilles », de « points sensibles », de « piqûres » aux effets mystérieux.

M^{me} D' Eva Seemann a bien voulu répondre à notre attente.

En praticienne objective, elle nous présentera cette méthode qui, dit-elle, « dans les mains d'un médecin bien formé, est un attribut de plus, bien valable, une arme de plus qui nous enrichit, qui nous aide à soulager nos malades ».

Ce soir mardi, à 20 heures, au cycle d'orientation des filles, Petit-Chasseur 39, à Sion.

Pour faciliter l'organisation, il est recommandé de s'inscrire au secrétariat de l'UP de Sion, téléphone 027/21 21 91.

Exposition de presse à Saint-Guérin

SION. - Le comité de presse interparoissial (Saint-Guérin, Cathédrale et Sacré-Cœur) travaille actuellement à la mise sur pied de la douzième exposition de presse annuelle. Elle aura lieu du 22 au 25 novembre, à la salle sous l'église de Saint-Guérin, selon l'horaire suivant :

Jeu 11 novembre, de 14 à 20 heures; vendredi 23 novembre, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures; samedi 24 novembre, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures; dimanche 25 novembre, de 8 à 12 heures et de 14 à 20 heures.

Revues

Cette exposition vous offre d'abord un très grand choix de revues pour tous les âges, de la prime enfance au troisième âge. Des personnes compétentes sont là pour vous accueillir et vous informer sur les caractéristiques de chacune de ces revues. Si le cœur vous en dit, vous pouvez soit les acheter au numéro, soit vous y abonner. Il va sans dire que la lecture régulière de ces revues d'inspiration chrétienne est un précieux aliment pour la foi et un moyen d'ouverture aux problèmes de notre temps.

Librairie

Un effort particulier a été accompli pour offrir aux visiteurs les

nouvelles parutions dans divers domaines d'intérêt. Un choix de plus de 1000 livres sera à votre disposition. Les organisateurs (la plupart des femmes) ont fait en sorte que tous les âges y trouvent leur compte et que tous les goûts soient satisfaits. Voici les différents sujets qui ne manqueront pas de retenir votre attention: bible, spiritualité, témoignages, romans, sexualité. Tous les ouvrages peuvent être consultés sur place.

« Spécial enfants... »

A l'occasion de l'Année de l'enfance, un stand sera particulièrement consacré aux enfants. Il comprendra aussi bien des revues et

des livres qui aident les enfants à connaître et à vivre leur foi que des ouvrages d'éducation, de loisirs et de fiction (romans, contes, poésies). L'expérience du comité de presse et les nombreux contacts que nous avons avec les parents nous montrent, en outre, que le journal pour enfants est aussi une occasion d'établir le dialogue et la communication à l'intérieur de la famille.

Cette exposition est le fruit d'un travail de longue haleine et résulte de l'activité de toute une année. Nous attendons votre visite qui sera pour nous un encouragement dans les objectifs que nous poursuivons.

Le comité de presse interparoissial

Conseil général de Sion

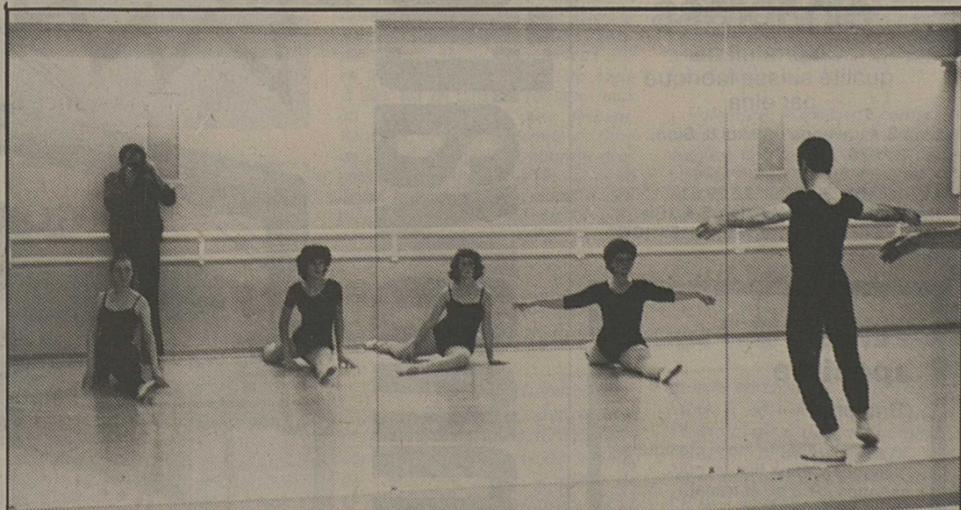
Séance le 4 décembre

Le conseil général de Sion est convoqué en séance le mardi 4 décembre prochain à la salle du Grand Conseil. L'ordre du jour comporte l'adoption du procès-verbal

de la séance du 9 octobre, l'examen des budgets de la municipalité et des Services industriels ainsi que le message du conseil communal concernant la vente aux enchères publiques des droits de copropriété que la municipalité possède dans la maison dite Perrier, à Sion.

ACADÉMIE CILETTE FAUST

Un trentième anniversaire se profile à l'horizon



SIERRE (Raph). - Cilette Faust, ça n'est pas nouveau, recherche et travaille le perfectionnisme dans tout ce qu'elle entreprend. Dans l'optique d'un spectacle absolument inédit en Suisse, M^{lle} Cilette, comme se plaisent à l'interpeller ses élèves, a fait appel à un danseur étoile de la troupe du « Marquis de Cuevas » pour parfaire des notions dans le contexte de la danse classique.

M. I. Pardina, puisqu'il s'agit de lui, y inculque ses notions et son immense talent aux titulaires d'une production qui couronnera le 30^e anniversaire de ladite académie, en 1980.

Le danseur-étoile I. Pardina et ses élèves lors de la séance de samedi après-midi.

Succès universitaire

LAUSANNE. - Parmi les succès universitaires communiqués ce mois-ci par l'université de Lausanne, on relève ceux de quatre Valaisans. C'est ainsi que M. Georges-André Berger, d'Anzère, a obtenu son doctorat en médecine; M. Christian-Jacques Mayor, de Sierre, sa licence

ès sciences politiques; M. Pascal Zermatten, de Vérossaz, sa licence ès sciences économiques « gestion de l'entreprise »; M^{lle} Anne-Dominique Perisset, de Muraz-Sierre, sa licence ès sciences naturelles d'Etat.

A tous quatre, nos vives félicitations.



Monsieur Pascal CARRUPT, à Charrat ;
Madame et Monsieur Jean ÉVÉQUOZ-CARRUPT et leurs enfants, à Erde-Conthey ;
Madame et Monsieur Cyrille BOURGEOIS-CARRUPT, à Martigny ;
Monsieur et Madame André CARRUPT-BLAISE et leurs enfants, à Pont-de-la-Morge ;
Madame et Monsieur Raymond REY-CARRUPT et leur fils, à Yvonand ;
Monsieur et Madame Jean-Bernard CARRUPT-LARSSON et leurs enfants, à Forel ;
Monsieur et Madame Raymond CARRUPT-DENIS et leurs enfants, à Forel ;
Madame et Monsieur Pierre FONTANNAZ-CARRUPT, à Reinach ;
Monsieur et Madame Charly CARRUPT-FRASSEREN et leurs enfants, à Martigny ;
La famille de feu Placide FONTANNAZ, à Conthey ;
La famille de feu Paul CARRUPT, à Chamason ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alice CARRUPT- FONTANNAZ

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée le dimanche 18 novembre 1979, dans sa 73^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Charrat, le mercredi 21 novembre 1979, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de l'église de Charrat où la famille sera présente aujourd'hui mardi 20 novembre 1979, de 19 à 20 heures.

P. P. E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'entreprise Villas Variantes S.A.
Jean-Bernard Carrupt
à
Forel-Lavaux

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alice CARRUPT

mère de leur directeur, M. Jean-Bernard Carrupt.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.



Le conseil d'administration de Villas Variantes S.A.
a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Alice CARRUPT

mère de son président Jean-Bernard Carrupt.



La Société de développement du Val Ferret

a le pénible devoir de faire part du décès de son membre

Monsieur Camille BERTHOD

à Praz-de-Fort.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le personnel de l'Imprimerie Jean Périsset, à Sierre
a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Clément PÉRISSET

père de leur cher patron.

Nous lui présentons notre vive sympathie.



Son épouse :
Céline BOVIER, à Vex ;

Ses enfants et petits-enfants :
André BOVIER-PAZ et famille, à Vex ;
Gérard BOVIER-SIERRO et famille, aux Collons ;
Rémy BOVIER-DARIOLI et famille, aux Collons ;
Claude BOVIER-PITTELOUD et famille, à Vex ;
Alain BOVIER-LORETAN et famille, à Vex ;

Ses frères et sœurs :
Renée ULDRY-BOVIER et famille, à Vernayaz, Cully et Milan ;
Yvonne BOVIER, à Vex ;
Henri BOVIER-SIEGENTHALER et famille, à Lausanne et New York ;
Jules RUDAZ et son fils, à Vex ;

ainsi que les familles parentes et alliées RUDAZ, BOVIER, DELA-LOYE, COSSY, TRAVELLETTI, PITTELOUD, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER-RUDAZ

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 70^e année, muni des sacrements de l'Eglise, après une courte maladie.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Vex, le mercredi 21 novembre 1979, à 10 heures.

Le corps repose au centre funéraire de Platta à Sion, où la famille sera présente aujourd'hui mardi 20 novembre 1979, de 19 heures à 21 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction et le personnel
de la maison Métaloval S.A., à Sion

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER

père de leur associé et patron André Bovier et grand-père de leur apprenti Yvan.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La Coopérative de Vex-Hérémece

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER

membre du conseil d'administration et ancien secrétaire.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Caisse d'assurance du bétail de Vex-Les Agettes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER

son président.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Les membres du consortage de Sindy, à Vex

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER

membre dévoué de leur premier comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Monsieur et Madame Léonce-Olivier MONNET-LAMBIEL et leur fils Olivier, à Isérables ;
Monsieur Frédy LAMBIEL, à Isérables ;
Monsieur et Madame Meinrad LAMBIEL-CRETTENAND et leurs enfants, à Isérables ;
Monsieur et Madame Michel LAMBIEL-PELLISSIER et leurs enfants, à Isérables ;
Madame et Monsieur Marcel FORT-LAMBIEL et leur fille, à Isérables ;
Madame et Monsieur Georges VOUILLAMOZ-LAMBIEL et leur fille, à Isérables ;
ainsi que les familles parentes et alliées MONNET, CRETTENAND, LAMBIEL, FORT, VOUILLAMOZ, ont la douleur de vous faire part du décès de

Mademoiselle Adrienne- Elise MONNET

survenu dans sa 16^e année, des suites d'un accident, le 19 novembre 1979, à l'hôpital de Sion.

*Que Dieu la bénisse
et prie pour nous*

L'ensevelissement aura lieu à Isérables, le jeudi 22 novembre 1979, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.



La direction d'Electronics S.A., à Isérables

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Adrienne MONNET

leur employée et sœur de M. Olivier Monnet.
Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La section FCTC d'Isérables

a le regret de faire part du décès de

Mademoiselle Adrienne MONNET

filles de leur secrétaire et collègue Léonce-Olivier Monnet.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le parti démocrate-chrétien
d'Isérables

a la douloureuse mission de faire part du décès de

Mademoiselle Adrienne MONNET

filles de Léonce Olivier, membre du comité.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La classe 1961 d'Isérables

a le pénible devoir de faire part du décès de

Mademoiselle Adrienne MONNET

sœur d'Olivier, notre cher contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La classe 1948 de Vex

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER

père de son contemporain Alain.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Le Groupement de ski de compétition
de Sion et environs

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Adrien BOVIER à Vex

père de ses membres actifs Gérard, Rémy et Claude.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LE MARBRE

MEUBLES

EMILE
Moret & fils s.a.



Somptueuse table de salle à manger plateau et piétement en marbre véritable

MARTIGNY 026/2 22 12

ANNONCES DIVERSES

A vendre d'occasion

4 pneus neige

montés sur jantes, pour Mini 1000.

Tél. 027/36 16 54 heures des repas. 36-4439

A vendre

Renault 4 L

mod. 77, 11 400 km, radio plus deux roues d'hiver, montés sur jantes, expertisée.

Tél. 027/55 04 28. 36-302951

A vendre

poules de plein air

pour la ponte ou le bouillonn.

Tél. 027/38 20 77. 36-302948

A vendre

belle vache

thorax 1 m 95, 5 ans, prête au veau, lutteuse et laitière.

Tél. 027/22 80 02 le soir. 36-302947

A vendre à Sierre

terrain à bâtir de 700 m²

équipé, zone ville.

Tél. 027/58 11 46 le soir. 36-302959

A louer centre ville à Sion

dépôt de 160 m²

accès véhicules. Libre tout de suite.

Pour traiter: tél. 027/23 32 21 heures de bureau. 36-32774

On cherche à louer à Sion et environs

maison

ou

appartement 4-5 pièces

Tél. 021/35 09 28. 36-302958

A louer à Granges

appartement 3 1/2 pièces

(garage, cave, galetas). Libre dès fin novembre.

S'adresser à: tél. 027/55 46 22. 36-32755

A vendre région Mollignon

vigne de 1975 m²

Ecrire sous chiffre P 36-302954 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion rue de la Treille

appartement 2 1/2 pièces

cave, terrasse, jardin parc. Fr. 270.- plus charges.

Ecrire sous chiffre P 36-302945 à Publicitas, 1951 Sion.

A travailler aux deux tiers

vigne à Martigny

Tél. 025/65 17 05 heures des repas. 36-32748

A louer studio meublé

Sion, vieille ville, cuisine et bains séparés. Libre dès le 1^{er} décembre. Tél. 027/22 20 39. 89-44550

A louer à Vétroz

appartement 2 1/2 pièces avec magasin

Prix intéressant.

Tél. 027/38 22 81. 36-302946

A vendre à Sierre, Devin

vigne de 1500 m²

à Saint-Léonard

inculte de 5000 m²

situé en zone viticole

Agence immobilière Eggs & C^o, rue de Villa 1, 3960 Sierre. Tél. 027/55 33 55, de 14 à 17 h. 36-266

Lavey-Village (VD), à vendre

agréable villa

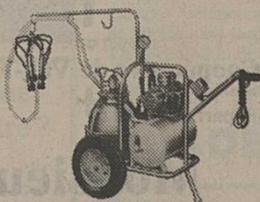
sur parcelle de 1470 m²; 3 chambres, salon avec cheminée, 2 salles d'eau, cuisine équipée, dépendances et garage. Très beau jardin avec vignes et arbres fruitiers. Prix de vente: Fr. 350 000.- Crédits assurés.

Pour rens.: Agence immobilière 1860 Aigle, rue Farel 9. Tél. 025/26 17 87/88. Court. aut.: Y. Veillard. 143.266.838

OFFRE SPÉCIALE

Machine à traire sur chariot

- électrique ou moteur à essence
- équipement complet
- prête à l'emploi



dès Fr. 2100.-

Bonvin Frères, machines agricoles, SION
Repr. Massey-Ferguson, rue Condémines 40, tél. 027/22 80 70

Bottes chaudes

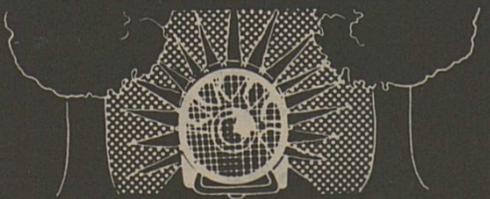
Nouvel arrivage pour dames et messieurs

Service après vente

Babecki

La Croisée - Sion
Vente de chaussures orthopédiques

Pourquoi vous contenteriez-vous de moins quand les «TURBOS» BERTHOUD existent?



MODELES PORTÉS ET TRACTÉS
Protection intégrale de vos arbres et vignes à meilleur prix.

INDAG S.A.
Route cantonale ARDON (VS)
Tél. 027-862368

Les images insolites du passé...



Des photographies du siècle dernier... Un très beau livre

Editions de la Matze S.A., Sion

Vente en librairie et dans les kiosques Naville

DISCOUNT

excellent et bon marché

innovation

Notre force, c'est le choix
MARTIGNY

Téléphone-service 026/2 28 55 • Livraison à domicile dès Fr. 25.- • Parking gratuit

Noisettes moulues	200 g	1,20
Beurre de cuisine	250 g	2,10
Huile Sais arachides	1 litre	4,35
Bordeaux «Château Tour des Graves» 1977	7 dl	5,50

Particulier vend

Lancia Beta coupé 1800

63 000 km année 1975.

Prix à discuter.

Tél. 026/8 23 05. 36-302895

CS Prêt personnel

avantageux, discret et rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde de la dette en cas de décès.
Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut la peine!

Je désire un prêt personnel de

Fr. _____ remboursable par mensualités de Fr. _____

Je désire être servi par la succursale CS suivante:

Nom _____ Prénom _____
 NPI/Localité _____ Rue/No _____
 Habite ici depuis _____ Téléphone _____
 Domicile précédent _____
 Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
 Lieu d'origine _____ 62
 Chez l'employeur actuel depuis _____
 Revenu mensuel total _____
 Loyer mensuel _____
 Date _____
 Signature _____

CREDIT SUISSE CS

A envoyer au CREDIT SUISSE, 1951 Sion, Av. de la Gare 23, 027/23 35 45. 3963 Crans-Montana, Immeuble Grand'Place, 027/41 32 32. 1920 Martigny 1, Av. de la Gare 21, 026/2 33 22. 1870 Monthey, Place de Tübingen 2, 025/71 14 77. 1907 Saxon, Rue Gottefrey, 026/6 28 47. 3960 Sierre, Av. Général-Guisan 11, 027/55 46 01, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.



Les enfants et petits-enfants de feu Jean ANTILLE-SOLIOZ ;
Les enfants et petits-enfants de feu Alfred SALAMIN-SOLIOZ ;
Monsieur Oscar VOUARDOUX-ABBÉ, ses enfants et petits-enfants,
à Noës ;
Madame Camille VOUARDOUX, ses enfants et petits-enfants, à
Vevey ;
Les enfants et petits-enfants de feu Alexis ANTILLE-CRETTAZ ;
Madame Symphorien ZAPPELLAZ-VOUARDOUX, ses enfants et
petits-enfants, à Noës ;
Madame Ludvine RION, sa filleule, à Pinsec ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part
du décès de

Mademoiselle Louise SOLIOZ

leur bien chère tante, grand-tante, cousine et parente, survenu à
Noës, dans sa 88^e année, après une pénible maladie vaillamment
supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Noës, le mercredi 21 novembre 1979,
à 10 h. 30.

Priez pour elle

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le chœur mixte La Thérésia de Noës

a la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Louise SOLIOZ

membre d'honneur et marraine du premier fanion.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Madame Anne HESS-REMONDEULAZ, à Binningen ;
Monsieur et Madame Edwin HESS et famille, à Bâle ;
Monsieur et Madame Georges REMONDEULAZ et famille, à Riddes
et Martigny ;
Madame Georges LUISIER et famille, à Riddes et Martigny ;

ont le profond chagrin de faire part du décès subit de

Monsieur Edgar HESS

leur cher époux, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et
cousin, survenu le 17 novembre 1979, à Bâle, dans sa 37^e année.

Le culte sera célébré au Friedhof Hörnli à Bâle, le mercredi
21 novembre 1979, à 10 heures.

Adresse de la famille : Allschwilerweg 63, 4101 Binningen.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le conseil d'administration et la direction des Fils Maye S.A., vins du Valais, à Riddes

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edgar HESS- REMONDEULAZ

beau-fils de son directeur commercial M. Georges Rémondeulaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le personnel de la Maison des Fils Maye S.A. vins du Valais, à Riddes

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edgar HESS- RÉMONDEULAZ

beau-fils de M. Georges Rémondeulaz.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 19 novembre 1979, dans sa
66^e année, réconforté par les sacrements de l'Eglise

Monsieur Jean LEEMANN

membre de la fraternité de Saint-François

notre très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-
frère, oncle, grand-oncle et parrain.

Vous font part de leur peine :

Madame Maria LEEMANN-GIROUD ;
Monsieur et Madame Jean-Marie LEEMANN-CARRASCO et leurs
enfants ;
Mademoiselle Geneviève LEEMANN ;
Monsieur et Madame Bernard LEEMANN-GABIOUD et leurs
enfants ;

Monsieur et Madame Georges LEEMANN-FRICK, leurs enfants et
petits-enfants, à Esslingen (ZH) ;
Madame et Monsieur Georges GUEX-GIROUD et leurs enfants, à
Genève ;
Monsieur et Madame Freddy GIROUD-Von KAENEL, à Martigny ;
Madame et Monsieur Charles PIGUERON-GIROUD, leurs enfants
et petits-enfants, à Martigny ;
Monsieur et Madame Roger GIROUD-DUAY et leurs enfants, à
Martigny ;
Madame Yvette GIROUD-LEVET, ses enfants et petits-enfants, à
Martigny et Genève ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

Les obsèques seront célébrées en l'église paroissiale de Martigny,
le jeudi 22 novembre 1979, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg où la
famille sera présente de 19 heures à 20 heures.

Dieu est amour et joie

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La direction et le personnel de l'Entreprise de Grands-Travaux S.A., à Saint-Maurice

ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Jean LEEMANN

père de M. Bernard Leemann, leur fondé de pouvoir.



Marie VERONESE-POLETTI, à La Tour-de-Peilz ;
Jean et Mariette VERONESE-OGGIER, à La Tour-de-Peilz ;
Anne-Christine VERONESE, à La Tour-de-Peilz ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire
part du décès de

Monsieur Félix VERONESE

musicien
ancien directeur de musique

survenu le jeudi 15 novembre 1979, dans sa 87^e année.

Selon le désir du défunt, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte
intimité.

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser
à la Ligue vaudoise contre le cancer, ccp 10 - 222-60 Lausanne.

Domicile de la famille : avenue des Mousquetaires 20, 1814 La Tour-
de-Peilz.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Le comité et les membres du Club Fina

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Félix VERONESE

musicien et directeur de musique

père de M. Jean Veronese, président.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.



Madame Dora FACCHINETTI-JOSS ;
Monsieur et Madame Gilbert FACCHINETTI-BECK et leurs enfants
Caryl, Rodrigue, Tania et Sandra ;
Madame et Monsieur Samuel DUBIED-FACCHINETTI et leurs
filles Glorinda, Isabelle et Angélique ;
Madame Jean FACCHINETTI, ses enfants et petits-enfants ;
Madame John FAVRE-FACCHINETTI, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu René FACCHINETTI ;
Monsieur Jean DUCOMMUN-FACCHINETTI, ses enfants et petits-
enfants ;
Monsieur et Madame Marcel FACCHINETTI, leurs enfants et petits-
enfants ;
Monsieur et Madame André FACCHINETTI et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Fritz JOSS et leurs enfants ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies, en Suisse, en Italie,
en Allemagne et en France, ont la grande douleur de faire part du
décès de

Monsieur Silvio FACCHINETTI

leur bien cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère,
beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affec-
tion, dans sa 68^e année, muni des sacrements de l'Eglise, après une
courte maladie.

2072 Saint-Blaise, le 18 novembre 1979.
(chemin des Déleynes 16.)

*Je suis le chemin, la vérité et la vie ;
Personne ne vient au Père que par moi.*
Jean 14-6

La messe de requiem sera dite en l'église catholique de Notre-Dame,
à Neuchâtel, le mercredi 21 novembre 1979, à 14 heures, suivie de
l'enterrement au cimetière de Saint-Blaise.

Le corps repose au pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Veillez penser : aux Perce-Neige, ccp 20 - 8727, IMC, ccp 23 - 5511,
à la Fondation du centre sportif des Cernets, Les Verrières, ccp
20 - 2653, en faveur des réfugiés vietnamiens.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui l'âme de son serviteur, notre
cher époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, neveu, parrain, cousin et
ami

Monsieur Paul POUGET

décédé après une longue maladie, dans sa 81^e année, muni des
sacrements de l'Eglise.

Vous font part de leur peine :

Madame Alice POUGET-LOVEY, à Orsières ;
Madame Ida LOVEY-LOVEY, à Orsières, ses enfants et petits-
enfants ;
Madame et Monsieur Louis FORMAZ-LOVEY, à Praz-de-Fort, leurs
enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;
Madame Marie-Louise TORNAY-LOVEY, à Lavey, ses enfants et
petits-enfants ;
Monsieur et Madame Emile LOVEY-PELLOUCHOUD, à Orsières,
leurs enfants et petits-enfants ;
Monseigneur Angelin LOVEY, prévôt du Grand-Saint-Bernard ;
Madame Olga LOVEY-TISSIÈRES, aux Arlaches, ses enfants et
petits-enfants ;
Madame et Monsieur André GABIOUD-LOVEY, au Guercet, leurs
enfants et petits-enfants ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Maurice
POUGET-LEHNER, à Sierre ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Candide
GABIOUD-POUGET, à Orsières ;
Madame Angeline ÉVÉQUOZ, à Premploz ;
Les familles MURISIER, RAUSIS, POUGET, à Orsières ;
Les familles ÉVÉQUOZ, UDRY et ROH, à Conthey, ainsi que les
familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu en l'église d'Orsières, le mercredi
21 novembre 1979, à 10 heures.

Le corps repose à son domicile à Orsières.

Prière de ne pas faire de visites.

R. I. P.

Cet avis tien lieu de faire-part.



La société de musique Edelweiss, à Orsières

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Paul POUGET

membre fondateur.

Les membres actifs assistent en costume à l'ensevelissement.
Rendez-vous au domicile du défunt à 9 h. 30.

Pour les obsèques, s'en référer à l'avis de la famille.

Une jeune fille d'Isérables décède après l'accident de Nendaz

ISÉRABLES (DDK). - La jeune Adrienne Monnet, qui avait été transportée à l'hôpital dimanche soir, à la suite de l'accident de circulation survenu dimanche à Nendaz, est décédée dans la journée d'hier, des suites de ses graves blessures. Cette triste nouvelle a jeté la consternation à Isérables. Adrienne,

née le 3 mars 1963, était la fille de Léonce-Olivier Monnet, cantonnier bien connu au village. Elle avait fréquenté ses écoles primaires à Isérables, puis le cycle d'orientation de Leytron et depuis quatre mois elle était employée à la fabrique Electronics Isérables. De caractère gai, elle s'était très bien

intégrée à son équipe de travail formée essentiellement de jeunes. Membre d'une famille de cinq enfants, Adrienne Monnet vivait une saine jeunesse et son brusque départ laisse dans le chagrin ses parents, frères, sœurs et amis. A tous ceux qui la pleurent, le NF présente ses condoléances émues.

Travailleurs sociaux: nouveau comité



Avant sa première prise de contact officielle, le nouveau comité s'est réuni afin de fixer sa ligne de conduite pour la journée. Les deux représentants haut-valaisans ne figurent pas sur cette photo; ils n'ont en effet pas encore été nommés par leurs sections régionales.

†
Madame Adrienne PIGNAT-BRESSOUD, à Vouvry; Monsieur et Madame Bernard PIGNAT-VUADENS et leurs enfants Fabrice et Jean-Philippe, à Vouvry; ainsi que les familles parentes et alliées GAILLARD, PIGNAT, BRESSOUD, MARIAUX, CORNUT, COPPEX, VUADENS, GROSS, BOVIER; BÉTRISEY, DELALAY, TISSIÈRES, PANNATIER, STUDER, MORAND, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Joseph PIGNAT

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, survenu à l'hôpital de Monthey, à l'âge de 60 ans.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Vouvry, le mercredi 21 novembre 1979, à 14 h. 30.

Le corps repose en la chapelle ardente où la famille sera présente aujourd'hui mardi 20 novembre 1979, de 19 à 21 heures.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à Terre des Hommes à Massongex.

Le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Madame Joseph ALBIN-MICHAUD, à Lausanne; Madame Christiane ALBIN-VIOLLIER, ses enfants Nicole et Christophe, à Lausanne; Monsieur Otto ALBIN, à Illanz; Monsieur et Madame Anton ALBIN, leurs enfants et petits-enfants, à Illanz; Madame Ursula ALBIN, son fils et ses petits-enfants, à Coire; Madame Alphonsine MICHAUD, ses enfants et petits-enfants, à Fontenelles; Monsieur et Madame Angel CORTHAY-MICHAUD, leurs enfants et petits-enfants, à Médières; Monsieur et Madame Marcel VAUTRAVERS-MICHAUD, à Paudex; Monsieur et Madame Adrien VAUDAN-MICHAUD, leurs enfants et petits-enfants, à Médières; ainsi que les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Joseph ALBIN

leur très cher époux, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, paisiblement endormi dans sa 87^e année, le 18 novembre 1979, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Lausanne, le mercredi 21 novembre.

Messe de sépulture en l'église du Sacré-Cœur (Ouchy), à 14 h. 15. Honneurs à 15 heures.

Domicile mortuaire: chapelle de Saint-Roch, Lausanne.

Repose en paix

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Le dialogue est ouvert

SION (bl). - Le 11 juin 1979, l'Association valaisanne des travailleurs sociaux se donnait un nouveau comité, marquant ainsi une transition logique et indispensable. Pour des raisons professionnelles ou familiales, les «anciens» ont en effet préféré passer la main...

C'est ainsi que le nouveau comité composé de M. Claude Rossier, président, de M^{me} Nicole Stübi, secrétaire, de M. Bruno Hofman, caissier, et de M^{me} Huguette Fellay, Geneviève Girard-Noyer, Edith Praz et Yolande Viaccoz, convoquait hier les membres de l'association pour une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci s'est déroulée à Sion selon un ordre du jour particulier. Le but premier du nouveau comité était d'abord de prendre en quelque sorte le pouls de son association afin de se rendre compte du travail à accomplir. Partant de ce principe, la parole fut donnée aux participants invités à faire part de leurs attentes afin de permettre l'élaboration d'un programme complet. Le débat s'est principalement axé sur une discussion ayant trait à la politique sociale (de la famille, de l'individu, de la culture, de la santé, etc.) et à la commission qui s'en occupe au sein de l'AVTS. Il va de soi que de la nomination d'un nouveau comité découle le renouvellement des responsables de divers secteurs de travail de l'association. Il en a donc été ainsi pour la commission de politique sociale qui bénéficie désormais de l'expérience de l'ancienne commission dont le bilan d'activités présente quelques leçons à tirer. Une nouvelle formule a été apportée au «Bulletin de liaison» qui, comme son nom l'indique, est l'organe de liaison et d'information de l'AVTS.

Comme on peut le constater, l'AVTS se voit considérablement remodelée. Pourtant, les «nouveaux» se défendent de vouloir tout bouleverser. Les bases fixées par les «anciens» ont soigneusement été préservées. Les objectifs demeurent par conséquent les mêmes qu'autrefois. «Susciter l'étude de problèmes sociaux et de politique sociale et participer à la recherche et à la mise en pratique de leur solution avec les personnes concernées, les travailleurs sociaux, les organismes intéressés, les autorités», l'un des six points définis dans les buts de l'association, n'en prend que plus de valeur.

La classe 1950 de Grône

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René IMBODEN

époux de sa contemporaine Geneviève.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

N9 - Rawyl - Cours de perfectionnement et convention collective

Quatre résolutions des contremaîtres FOBB

Réunis en assemblée générale à Salvan, le 17 novembre, sous la présidence de M. Georges Zufferey, d'Ardon, l'Union valaisanne des cadres de la construction affiliés à la FOBB, après avoir entendu les rapports des secrétaires responsables et après discussions approfondies des problèmes soulevés, ont pris les résolutions suivantes: - ils demandent la réalisation rapide de l'autoroute de la vallée du Rhône, jusqu'à Brigue;

- ils souhaitent que le percement du tunnel du Rawyl devienne une réalité dans un proche avenir.

Etant donné que nous sommes tous concernés par les économies d'énergie et que la réalisation de ce postulat procurerait du travail à l'industrie de la construction,

- ils demandent l'organisation et la mise sur pied rapide de cours de perfectionnement pour l'isolation thermo-technique des construc-

tions existantes, dans le cadre du Valais.

Toutefois, le problème primordial demeurant la conclusion d'une convention collective de travail pour les cadres de la construction,

- ils exigent que les entrepreneurs valaisans acceptent la discussion avec la FOBB - Syndicat du bâtiment et du bois, association représentative des cadres de la construction valaisanne.

Vers la révision de la Constitution fédérale

Pour qui les dernières fleurs?

Suite de la première page

qu'une gestion rationnelle est celle qui assure une répartition optimale du travail, de manière à utiliser au mieux les compétences et à maintenir le coût des services au niveau le plus bas.

Le système que nous appliquons, et qui devrait trouver l'approbation d'un bon conseiller d'entreprise, est pris en compte par notre Constitution fédérale, qui se trouve être en cela moderne, tout en ayant des racines historiques. Aujourd'hui, la source de tous les droits et devoirs attachés à la puissance publique se trouve dans les cantons confédérés; ceux-ci ont renoncé à certaines compétences en faveur de la Confédération, selon une liste bien déterminée, claire et exhaustive.

A lire le projet de nouvelle Constitution, on a vraiment l'impression

qu'il n'en serait plus ainsi à l'avenir: ce sont les compétences des cantons qui leur seraient concédées par la Confédération, laquelle se réserve le droit de promulguer des lois-cadres qui limiteraient encore l'autonomie des Confédérés.

Une charte nationale doit être, sur ce point, un modèle de clarté. Ce n'est pas le cas aujourd'hui; ce serait pire encore avec le projet. Tâches et compétences doivent être énumérées de manière exhaustive et définies avec précision. C'est ce qui serait aujourd'hui le plus utile, sans qu'il soit procédé à un changement radical du système: une mise au point, des corrections, des éclaircissements.

Le projet a le grave défaut d'énumérer toute une série d'objectifs législatifs et politiques qu'aucune disposition pratique ne précise. Le lecteur envahi par la confusion ne peut pas se déclarer «pour» sans se sentir mal à l'aise d'avoir l'air d'être «contre». Conséquence: le même texte donne lieu, au stade actuel déjà, à des discussions, à des malentendus et à des confusions. Demandez, par exemple, ce que signifie la garantie du droit au travail. Est-ce simplement une déclaration d'inten-

tion politique, un engagement de l'Etat de tout mettre en œuvre pour assurer autant que possible le plein emploi, ou est-ce l'obligation de l'Etat de donner immédiatement satisfaction au particulier qui s'adresse à lui pour obtenir du travail? Droit légal absolu, valeur normative munie de sanctions ou idéal à atteindre, sincère, mais relatif et lointain?

Tout droit individuel doit être clairement défini dans la Constitution elle-même. Si cette exigence ne peut pas être satisfaite, si une disposition n'a qu'un caractère déclamatoire et idéal, il n'a pas sa place dans notre charte nationale.

Nous devons être conscients que si nous ne sommes pas fermes sur ce point, les objectifs incertains et imprécis introduits dans la Constitution de demain ouvriront la porte à une extension des tâches du pouvoir central et à un renforcement de sa puissance.

Les quelques fleurs qui égaient encore le jardin fédéral, nous ne les cueillerons pas pour orner le chapeau d'un bailli; elles doivent servir à l'embellissement de nos demeures cantonales et communales.

O. de Cry

RÉGION «JURA»

Gros programme d'investissements

La région de montagne «Jura» dont le périmètre recouvre exactement celui du canton du Jura, parvient au bout des travaux d'étude rendus nécessaires par la loi fédérale sur les investissements dans les régions de montagne. En vertu des dispositions fédérales, il importe, en effet, qu'une région donnée se constitue en une association de communes et fasse procéder à une étude socio-économique qui soit à même de définir ses besoins et ses choix prioritaires concernant les équipements collectifs.

La région «Jura» a confié à une équipe d'experts placés sous la direction du professeur Denis Maillat, de l'université de Neuchâtel - mais né dans le Jura - le soin de mener à bien ces études qui ont fait l'objet de six rapports successifs. Rappels d'abord que l'aide de la loi précitée (LIM) consiste en des prêts, des cautionnements, des prises en charge d'intérêt jusqu'à 25% du coût du projet. L'aide à l'industrie se limite toutefois à des cautionnements de crédits, alors que le soutien accordé à l'industrie touristique ne porte que sur les frais de modernisation des équipements hôteliers avant tout.

Il est malaisé de résumer en un bref article un volumineux rapport. Pour l'essentiel, il relève la perte de substance démographique dont souffre le Jura, qui a passé de 1,32% de la Suisse en 1941 à 1,07% en 1970. L'exode des personnes actives est on ne peut plus net (entre 20 et 40 ans), cependant que le secteur tertiaire des services est en si faible augmentation à 30% qu'il ne parvient pas à combler la perte du secondaire, dont les deux piliers, l'horlogerie et l'industrie des machines, sont en proie à des problèmes structurels très importants. Le meilleur atout dans l'immédiat est encore la santé du secteur primaire où, par des améliorations foncières, il sera encore possible d'accroître la productivité tant de l'agriculture que de la sylviculture. Quant à l'industrie touristique, elle souffre de l'emploi, le rapport lance un véritable cri d'alarme. Il constate que les emplois supprimés ces dernières années étaient exercés par des hommes et que les nouveaux emplois créés sont dévolus aux femmes et aux frontaliers le plus souvent dépourvus de qualifications professionnelles. Inquiétude aussi, quoique cela puisse aussi constituer un attrait pour les industriels, quant au revenu par tête d'habitant. La moyenne atteint, en 1977, 13 200 francs, contre 20 200 francs en Suisse.

Abordant la question des mesures à prendre, le rapport indique d'abord les objectifs à viser: maintenir le niveau actuel de l'emploi est déjà faire preuve d'optimisme... Dans le secteur secondaire, stopper la régression sera en tout cas difficile. En revanche, dans le tertiaire, c'est à la création d'au moins mille emplois qu'il faut s'atteler, notamment en pratiquant une politique de complémentarité entre les villes principales du canton, Delémont et Porrentruy. Il faudrait, dans ce but, accroître la mobilité par une amélioration des transports, tant routiers que ferroviaires. Le rapport ajoute que la stimulation de la formation professionnelle est une mesure prioritaire, et cela quand bien même les Jurassiens qui quittent leur canton disposent en général de hautes qualifications professionnelles qu'ils doivent aller exercer ailleurs, faute d'emplois dans le Jura...

Rappelons que la loi fédérale précitée subvient aux investissements en équipements collectifs dans l'espoir de parvenir, de la sorte, à enrayer la désertion des régions concernées. Pas étonnant que les projets retenus dans le Jura concernent l'aménagement de voies de communication, l'épuration des eaux usées, l'élimination des déchets, l'infrastructure pour les loisirs et les sports, l'équipement touristique de loisirs et hôtelier, ainsi que la mise à disposition d'installations favorisant l'animation culturelle. Pour la mise en valeur des richesses du sol - agriculture et sylviculture - le rapport préconise des investissements dans la construction de chemins forestiers et une étude plus poussée des projets de commercialisation des produits laitiers. Quant au maintien du secteur secondaire, il sera soutenu par l'aménagement des zones industrielles prévues à Delémont, Saignelégier et Courgenay près de Porrentruy. A cet égard, mieux vaut de petites zones mettant rapidement des terrains à disposition que de

vastes aires disponibles tardivement.

Dans le soutien au secteur tertiaire, le rapport voit dans la combinaison de plusieurs services un moyen de maintenir ceux-ci dans les régions marginales. C'est assurément compter sans la difficulté de marier des activités diverses. Il est certain toutefois que le canton du Jura fait vivre de nombreux services à l'extérieur de son territoire, pour la seule raison qu'il n'en dispose pas chez lui. Sur le plan des transports enfin, le rapport souhaite que leur qualité soit améliorée et rejoint les conclusions du Gouvernement cantonal, s'agissant des conceptions de la CGST.

Programme ambitieux

Le programme d'investissements retenu au terme de ces longues considérations et de trois années d'étude porte sur un total de 334 millions, dont 28,9 à la charge de la LIM, soit 75% de plus que le montant de 16,4 millions alloué au canton du Jura. Les finances cantonales devraient contribuer pour pas moins de 100 millions à ces dépenses, ce qui indique assez que, vu l'ampleur des investissements déjà consentis dans le budget de l'Etat, lesdites dépenses devront être échelonnées au moins sur les cinq ans retenus pour l'ensemble des projets.

Au terme d'un travail de si longue haleine et de ses conclusions concrètes, deux interrogations majeures demeurent: la capacité de faire de tels investissements, pour l'Etat et les communes du Jura, malgré l'aide de la LIM, est-elle à ce niveau? Et puis, surtout, ces investissements sont-ils à même de contribuer même indirectement à la création de nouveaux emplois? La belle certitude affichée en l'occurrence n'est pas partagée par tous les économistes...

Victor Giordano

Hold-up sanglant en plein centre de Zurich

- Une passante mortellement touchée, trois blessés
- Arrestation d'un dangereux terroriste allemand

ZURICH (ATS). - Une attaque à main armée, perpétrée hier matin au siège zurichois de la Banque Populaire Suisse, a causé la mort d'une femme de 56 ans. Après s'être introduits dans la banque où, sous la menace de leurs armes, la somme de 473 000 francs leur a été remise, les quatre bandits se sont enfuis en se frayant un chemin au moyen de leurs pistolets. Trois personnes dont deux policiers ont été blessés. Alors que trois d'entre eux ont échappé à la police zurichoise, cette dernière a appréhendé l'un des bandits assis sans se faire remarquer sur un banc en attendant le tram devant la gare de Zurich. Au siège de la police criminelle, on a découvert peu après qu'il s'agissait de Rolf Clemens Wagner, soupçonné d'être membre de l'organisation terroriste « Fraction armée rouge » et recherché en Allemagne fédérale pour sa participation présumée à l'enlèvement et au meurtre de Hanns-Martin Schleyer. Lors d'une conférence de presse donnée hier soir, le procureur chargé de l'affaire a affirmé que Wagner passera devant la justice zurichoise avant d'être extradé en RFA.



C'est dans cette galerie marchande, située en sous-sol devant la gare de Zurich, qu'une passante fut mortellement touchée par le tir des bandits.

Fuite à pied, à bicyclette et en voiture

Quatre individus se sont introduits, hier matin, aux environs de 8 h. 15, dans le siège zurichois de la Banque Populaire Suisse, à la Bahnhofstrasse. Alors que l'un d'entre eux tenait à sa merci le portier, les trois autres se sont précipités vers les guichets qu'ils ont sautés, avant de franchir leurs pistolets sur les employés de la banque qui leur ont remis un butin de près de 500 000 francs. Avant que les bandits ne s'enfuient, l'alarme a été donnée par un employé. Ils ont descendus la Bahnhofstrasse en direction de la gare avec trois employés de la banque à leurs trousses. Les quatre hommes ont ensuite emprunté des bicyclettes adossées à une fontaine dans

une rue latérale. Les vélos avaient été volés quelques jours auparavant au centre de la ville. Dans leur fuite à vélo, les quatre bandits ont tiré sur un employé des postes sans le toucher et sur une voiture. L'un des employés de la banque, ayant perdu la trace des malfaiteurs, s'est rendu au « Sho-Ville », se situant au sous-sol devant la gare de Zurich et y a aperçu l'un des quatre hommes. Il semble qu'à ce moment, ces derniers se soient séparés en deux groupes. C'est à cet endroit qu'a été touchée par les balles du pistolet de l'un des bandits M^{me} Edith Kletzhändler, habitant Zurich, qui est décédée peu après son admission à l'hôpital, des suites de la blessure grave occasionnée par une balle dans le cou. Dans leur fuite, les bandits ont également touché un policier de deux balles à l'épaule et à une jambe.

Trois blessés

Alors que les policiers accourus procédaient à l'arrestation de Wagner à la station de tram, le bruit de détonations leur parvint d'un endroit situé devant le Musée national. Là, les trois compères de Wagner se sont emparés d'une Opel blanche après avoir blessé à la poitrine l'une des deux occupantes de la voiture. Avant de prendre la fuite à bord du véhicule, les trois hommes ont d'autre part blessé un policier au bras. Les trois blessés sont encore hospitalisés, aux dires de la police, mais ne se trouvent pas en danger de mort. Dans l'après-midi, l'Opel blanche a été retrouvée en banlieue.

La police zurichoise n'a pas pu donner hier soir d'indications sur le nombre de coups de feu tirés. Il semble cependant que les balles provenaient de trois armes dont une appartenant à un policier.

L'Allemagne demandera l'extradition

Le Gouvernement allemand a indiqué hier après-midi qu'il demandera en temps voulu l'extradition du terroriste présumé, Rolf Clemens Wagner. Un porte-parole du Ministère allemand de la justice a précisé que la justice suisse allait d'abord éclaircir la question des suites pénales de l'attaque de la banque. Il existe, entre la Suisse et l'Allemagne fédérale, un accord de réciprocité concernant les mesures d'extradition.

Lors de son arrestation, Rolf Wagner avait en sa possession une part du butin s'élevant à 335 000 francs en billets de banque enfermés dans un sac de toile. Ses trois compères se sont enfuis avec la somme de 138 000 francs. La police zurichoise n'écarte pas l'hypothèse qu'il s'agisse, dans le cas des trois personnes enfuies, également de terroristes présumés. Elle est en étroit rapport avec le bureau criminel fédéral de Wiesbaden.

Qui est Rolf Wagner ?

Rolf Wagner est âgé de 34 ans et est ancien étudiant en économie politique. Il se refuse pour l'instant à toute déclaration et c'est grâce à ses empreintes que la police l'a identifié. Soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement du patron des patrons ouest-allemands, Hanns-Martin Schleyer, en octobre 1977, il avait été arrêté en mai 1978 en Yougoslavie avec trois autres terroristes recherchés : Brigitte Mohnhaupt, Peter Boock et Sieglinde Hoffmann. L'extradition en RFA avait été refusée et les quatre terroristes libérés et envoyés dans les pays de leur choix. Aucun d'entre eux n'a réapparu jusqu'à hier à Zurich.

La Suisse à l'abri Un flagrant démenti...

Cet acte de banditisme avec mort d'homme, s'il avait eu pour cadre un pays voisin, n'aurait pas ému outre mesure les Suisses. Mais voilà, c'est une artère de la plus grande cité helvétique qui a été le théâtre de cette tuerie, d'où l'émotion qu'il a suscitée.

Une émotion bien compréhensible mais qui doit nous faire réfléchir. Et force nous est de constater que notre pays n'est plus, et de loin, à l'abri de tels actes. De plus, il doit nous faire prendre conscience que nos frontières ne sont pas imperméables à des terroristes prêts à tout pour se procurer des fonds. Il est vrai que la richesse déposée dans nos banques constitue un appât pour des truands qui ne trouvent guère plus de terrains d'action à l'étranger.

L'identité de l'homme arrêté fortuitement, grâce notamment à la collaboration et au courage d'un employé de la banque dévalisée, est là

pour prouver ces constatations. Et cet homme, il faudra le juger avant de l'extrader. Et d'ici son jugement, lui qui est soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement et au meurtre du patron des patrons ouest-allemands, ne va-t-il pas faire l'objet de tentatives d'évasion? Son incarcération va faire l'objet de mesures spéciales, fort coûteuses, à l'image de celles de Gabriele Kröcher et de Christian Möller.

Cet acte, de par l'identité de ses auteurs, apporte un flagrant démenti à ceux qui considèrent la Suisse à l'abri du terrorisme, à ceux qui refusent de donner aux autorisés les pouvoirs de s'en défendre de ce terrorisme. Car, il ne faut pas se leurrer, tant que rien ne sera entrepris dans ce sens, la porte reste ouverte et d'autres Wagner ne s'en feront pas faute de l'oublier...

G. T.

Révision de la Constitution fédérale Accorder une place aux jeunes

BERNE (ATS). - Tout en reconnaissant l'utilité d'une révision de la Constitution fédérale, la commission fédérale pour la jeunesse note que le terme de «jeunesse» n'apparaît pas dans le projet. Or, ce dernier engage l'avenir de notre société, il intéresse donc les jeunes au premier chef et doit veiller à développer leurs possibilités d'expression et d'engagement dans la vie politique, économique, sociale et culturelle. Libre choix de la formation (en plus de celui de la profession), mesures d'intégration sociale, service militaire différencié (en plus d'un service civil authentique), extension de la notion de famille à différents types de vie communautaire, telles sont les principales revendications formulées par la commission fédérale.

Présidée par le nouveau conseiller national Jean Cavadini (lib/NE), la commission fédérale pour la jeunesse a présenté hier à Berne sa réponse à la consultation ouverte par le Dé-

partement fédéral de justice et police à propos du projet de révision de la Constitution fédérale. Cette commission a été constituée en juin 1978 sous l'égide du Département fédéral de l'intérieur.

Le libre choix de la profession garanti par la Constitution n'est que relatif, note la commission fédérale. Il faut y ajouter le libre choix de la formation, car de nombreux facteurs interviennent dans le choix de la profession : possibilités personnelles, influence des parents, milieu socio-culturel, éducation. La formation des jeunes ne doit en outre, pas être discriminatoire, mais au contraire une certaine perméabilité doit être garantie entre les différents niveaux scolaires. Enfin, il faut que la nouvelle Constitution mette à disposition de la jeunesse du pays l'infrac-

structure nécessaire pour faciliter son insertion sociale. Dans ce domaine, le premier rôle revient à la lutte contre le chômage des jeunes.

Dans le domaine du service militaire, les critiques et réserves - émisées le plus souvent par les jeunes - ne mettent en cause ni l'obligation générale de servir ni le principe de l'armée de milice, affirme la commission. Toutefois, elle recommande de compléter ce service obligatoire par un «service militaire différencié». Il faut offrir à la jeunesse la possibilité d'un entraînement au combat pour la paix et la justice dans le monde, estime-t-elle. Et de proposer qu'un nombre limité de jeunes aient la possibilité d'effectuer le service militaire sous la forme d'un service d'aide - assistance technique, action sociale ou aide humanitaire - et «de découvrir ainsi le sens actif et positif de la neutralité, de l'indépendance et de la défense». Enfin, elle reprend l'idée du projet de constitution d'instaurer un service civil authentique pour les objectifs de conscience.

Il faut étendre la notion de famille, estime la commission, car la jeunesse recherche fréquemment son épanouissement hors de la cellule familiale traditionnelle.

Vaud: le Grand Conseil approuve le Conseil d'Etat

LAUSANNE (ATS). - Après une heure et demie de discussion - il y avait deux rapports de minorité contre le point de vue gouvernemental - le Grand Conseil du canton de Vaud a pris acte, hier, par 101 voix contre 65 (la gauche), du rapport du Conseil d'Etat sur les affaires fédérales

traitant du projet de révision de la Constitution fédérale. Dans son rapport, le Conseil d'Etat expose les motifs de son opposition fondamentale et unanime à ce projet, qu'il aboutissait, porterait à son avis une atteinte inadmissible à la souveraineté primaire des cantons, base de notre fédéralisme.

Le Grand Conseil a d'autre part voté des projets de lois sur les alarmes contre les effractions et contre les agressions, et modifiant la loi de 1975 sur la police cantonale. Il s'agit de réglementer l'activité de plus de soixante entreprises qui se sont créées dans le seul canton de Vaud pour installer différents systèmes d'alarmes. Par ailleurs, il est nécessaire de créer une base légale pour ouvrir, éventuellement, à la police cantonale, un centre de prévision criminelle à la disposition du public.

La Chaux-de-Fonds Incendiaire arrêté

LA CHAUX-DE-FONDS (ATS). - L'incendiaire, qui a sévi à de nombreuses reprises ces derniers temps à La Chaux-de-Fonds, a pu être arrêté. Il s'agit d'un jeune homme de 23 ans, qui a reconnu les faits. Il a été écroué.

Nestlé majoritaire chez Roco

VEVEY (ATS). - Nestlé S.A., à Vevey, annonce qu'elle a pris une participation majoritaire dans la société «Conserves Roco», à Rorschach. Cet accord permet en même temps à Nestlé de consolider ses intérêts dans la société «Frisco-Findus».

En 1970, Nestlé et Roco ont fondé, avec une participation de 50% pour chacune de ces sociétés, «Frisco-Findus», qui commercialise les produits surgelés Findus et les glaces de la marque Frisco. Depuis lors, les structures du secteur suisse des biens de consommation ont subi de profondes modifications. La concentration dans le domaine de la distribution a amené de nombreux fabricants à chercher à s'unir à leur tour. Roco a tenu compte de cette évolution en demandant à Nestlé de renforcer les liens de collaboration qui existaient déjà.

Restructuration des CFF pour ramener le déficit de 750 à 350 millions

BERNE (ATS). - Indemnisation des prestations de service public non rentables des CFF, notamment du transport régional des voyageurs dont la moitié des coûts doit être supportée par les cantons, restructuration du capital, extension du ferroutage, réorganisation du trafic de marchandises. C'est ainsi que le Conseil fédéral entend ramener dès 1982 le déficit des CFF (actuellement de 750 millions de francs) à 200-350 millions de francs. Dans un message publié hier, il définit l'offre des CFF pour 1980 et propose une série de mesures financières. Celles-ci ont toutefois un caractère transitoire dans l'attente de la réalisation de la conception globale suisse des transports (CGST) qui elle seule, estime le Conseil fédéral, permettra de rétablir l'autonomie financière des CFF.

En raison de la forte dégradation financière des CFF depuis le début des années 60, ceux-ci ont présenté au Conseil fédéral un projet d'assainissement touchant à la gestion et à la politique des transports. Ce projet concerne dans une large mesure les recommandations de la commission pour une conception globale suisse des transports. Or, celles-ci ne pourront vraisemblablement pas être réalisées avant 1985. Les déficits des CFF chargeant considérablement les caisses de la Confédération, le Conseil fédéral propose donc aux Cham-

bres de mettre en pratique immédiatement certaines propositions de la CGST.

Les mesures proposées visent à résoudre le conflit d'objectifs auxquels se heurtent les CFF qui doivent, d'une part, servir la collectivité - en entretenant des lignes déficitaires - et, d'autre part, équilibrer leurs comptes. Comme le prévoit la CGST, le Conseil fédéral propose

donc d'indemniser entièrement le transport régional de voyageurs, source de pertes pour les CFF. La Confédération ne pouvant à elle seule assurer toute cette indemnisation, les cantons devront, à titre provisoire, prendre en charge la moitié des coûts. Simultanément, ils seront déchargés d'une grande partie des frais d'entretien des routes nationales. Cette indemnisation, qui entrera en vigueur dès 1982, devrait s'élever à 427 millions de francs au total par année.

Grâce à toutes ces mesures, les comptes des CFF seront allégés de 140 millions chaque année entre 1980 et 1982 et dès 1982 de 400 à 500 millions par an. Il subsistera donc un déficit compris entre 200 et 350 millions. Le relèvement de l'indemnisation et la restructuration du capital n'imposeront pas une charge supplémentaire à la Confédération, car le déficit à sa charge diminuera en conséquence.

Sarnen: l'épreuve de force

Nouvelle réunion des grévistes de Sarnen et confirmation de la décision prise samedi déjà: les 35 ouvriers de la fabrique de verre Häfeli S.A. considèrent leur licenciement comme étant sans fondement. Ils sont d'avis que leur statut de grévistes est seul valable, raison pour laquelle ils ont une fois de plus refusé de se considérer comme étant sans travail. Pendant que les grévistes discutent de leur situation, la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux (FCOM) a distribué à la presse un communiqué de six pages, communiqué dans lequel la fabrique de verre est soumise à de sévères criti-

ques, les «conditions de travail étant inacceptables depuis des années déjà». Dans le communiqué en question, il n'y a guère de nouveaux éléments sinon l'appel de soutien lancé à tous «les sympathisants de notre pays».

M. Carl Häfeli, le patron de la fabrique de verre Häfeli S.A., nous a accordé hier une interview. Notre interlocuteur a tenu à souligner que son entreprise n'était pas en difficultés financières, des «réserves ayant pu être faites ces dernières années».

Selon M. Häfeli, il n'est pas non plus question de fermer l'entre-

prise. Grâce aux articles en stock, il sera possible de remplir tous les désirs de la clientèle avant Noël. Grâce à quelques restructurations internes, la fabrication fonctionnera actuellement à 50%. Parant de l'avenir, M. Carl Häfeli s'est déclaré prêt à discuter avec chacun des 35 ouvriers licenciés à condition que les intéressés demandent à être reçus. «Pour enfin avoir la paix, j'ai dû procéder aux licenciements», a ajouté le patron de la fabrique de verre. Actuellement, le nombre de salariés, encore occupés par Häfeli S.A., s'élève à 55 personnes.

(e. e.)

AFFAIRE BOZANO Incompétence genevoise

GENÈVE (ATS). - La Chambre d'accusation de Genève s'est déclarée, hier, incompétente pour prononcer la mise en liberté provisoire de Lorenzo Bozano, citoyen italien, condamné dans son pays à la réclusion criminelle à perpétuité pour l'assassinat de la Suissesse Milena Sutter et détenu à Genève depuis le 27 octobre, après avoir été arrêté en France, où il s'était enfui.

Bozano avait saisi le 9 novembre la Chambre d'accusation d'une demande de mise en liberté, estimant que sa détention était «irrégulière et illégale». Ses avocats s'étaient élevés contre son arrestation «scandaleuse et contraire au droit» (rappelons

que des policiers français avaient conduit Bozano à la frontière suisse, où il avait été pris en charge par des policiers genevois, agissant sur instruction du Département fédéral de justice et police).

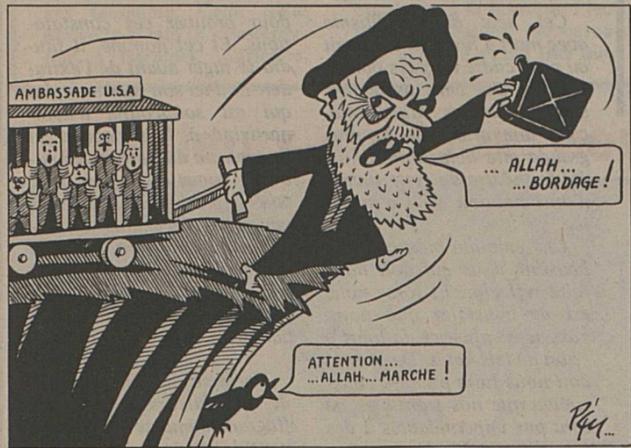
La Chambre a renvoyé Bozano «à mieux agir», ce qui signifie qu'elle lui suggère de recourir devant une autre autorité. Ses avocats ont déclaré, à l'issue de l'audience, qu'ils entendaient saisir le Tribunal fédéral.

Bozano restera donc détenu, tant que le Département fédéral de justice et police ne se sera pas prononcé sur la demande d'extradition présentée par les autorités italiennes.

Iran: seulement trois otages libérés

Et la macabre sarabande se poursuit!

TÉHÉRAN (ATS/AFP/Reuter). - Trois otages américains ont été libérés, hier, de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran. Ils sont arrivés le même jour à 11 h. 30 HEC, à l'aéroport militaire américain de Francfort-sur-Main. Ils ont été accueillis par un envoyé spécial de M. Cyrus Vance, M. David Newson.



Le pirate de l'islam.

Cathy Gross, 22 ans, et les sergents Ladell Maples, 23 ans, et William Quarles, 23 ans, tous deux Noirs-Américains, avaient d'abord été libérés, hier matin, à bord d'un avion de la compagnie aérienne scandinave « SAS » pour Copenhague, où ils étaient arrivés à 10 h. 17 GMT.

Ils seront soumis à l'examen de médecins et interrogés par les Services américains de renseignements, qui veulent avoir le maximum de détails sur la situation à l'intérieur de l'ambassade à Téhéran. M. Ramsey, porte-parole du Département d'Etat, a précisé que ces otages n'avaient été soumis à « aucune violence physique ».

Dix autres libérations annoncées

Dix autres otages américains, dont la libération a été annoncée, ont été présentés à la presse, hier après-midi. Ce deuxième groupe d'otages serait également composé de fem-

mes et de Noirs-Américains. Ils devraient être remis aux représentants en Iran du Comité international de la Croix-Rouge. Comme leurs trois compagnons de séquestration, ils seront expulsés immédiatement d'Iran après leur départ de l'ambassade américaine.

Un « DC-8 » de Balair à Téhéran

Un « DC-8 » de la compagnie aérienne « Balair » a atterri, hier soir, aux environs de 19 heures (heure suisse) sur l'aéroport de Téhéran, a affirmé un porte-parole du Département fédéral des affaires étrangères. Ce dernier a ajouté qu'il ne savait pas si l'appareil pourra décoller avec les autres otages américains libérés, ni à quel moment. L'avion était parti hier après-midi de Klotten pour Téhéran.

Et les autres ?

Appliquant à la lettre les paroles de l'imam Khomeiny, les étudiants islamiques ont délibéré pendant plus de trente heures pour étudier les dossiers des « libérables ».

Cependant, l'inquiétude des autorités américaines se porte maintenant sur les otages toujours retenus à l'ambassade à Téhéran, soit environ une cinquantaine de personnes de nationalité américaine. Il resterait en outre quelque 40 otages non américains, dont la libération avait pourtant été envisagée à la fin de la semaine dernière.

Dimanche, l'ayatollah Khomeiny, porte-parole des étudiants islamiques qui occupent l'ambassade américaine depuis quinze jours a déclaré que les otages qui resteraient entre les mains des étudiants seraient jugés et condamnés si reconus coupables (d'espionnage).

« Une telle action serait une autre violation flagrante des Droits de l'homme, des principes religieux et du droit international », estime un communiqué de la Maison-Blanche rendu public hier matin.

Dayan : pour une intervention « Entebbe »

L'ancien ministre israélien des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, a déclaré, dimanche à New York, que les terrains d'aviation du Sinaï pourraient être utilisés par les Etats-Unis au cas où ils décideraient d'intervenir militairement pour libérer les otages de leur ambassade à Téhéran.

Dans certaines situations, la seule solution est l'action militaire, a déclaré M. Dayan, qui a cependant estimé que l'emploi de la force n'était peut-être par nécessaire pour assurer la sécurité des Américains de l'ambassade de Téhéran.

Interrogé sur ce qu'il appelle « l'option militaire » américaine et les ressemblances qu'elle pourrait avoir avec « l'opération Entebbe », grâce à laquelle Israël avait libéré 94 otages retenus à l'aéroport d'Entebbe (Ouganda) le 4 juillet 1976, M. Dayan a répondu : « Les Etats-Unis ont de bons généraux. L'administration sait ce qu'ils font. »

L'Iran ne veut plus de dollars

Sortant d'un silence de plus de 36 heures, M. Abdol Hassan Banisadr, chargé des affaires étrangères iraniennes depuis le 8 novembre, a estimé que les relations entre l'Iran et les Etats-Unis « sont pratiquement rompues », dans un message diffusé par la Radio iranienne.

Le shah de retour au Mexique ?

MEXICO. - Selon des rumeurs persistantes à Cuernavaca où l'ex-shah avait séjourné avant de se rendre aux Etats-Unis, l'ex-souverain pourrait revenir dans sa retraite mexicaine cette semaine. A Cuernavaca, le chef des gardes du corps de celui-ci a commencé, dimanche, à superviser la mise en place de dispositifs de sécurité dans la villa louée par l'ancien souverain.

TURQUIE

Combattre la violence politique et l'inflation

ANKARA (ATS/AFP). - Le programme du nouveau Gouvernement turc, présidé par M. Suleyman Demirel, a été présenté hier à Ankara devant le Parlement. Il prévoit essentiellement des mesures visant à combattre la violence politique et des mesures économiques.

En ce qui concerne la lutte contre la violence politique, le programme préconise notamment la création d'une loi concernant les « situations extraordinaires », la réinstauration des cours de sûreté de l'Etat et des modifications dans les lois gérant les syndicats, les associations, et les manifestations publiques.

Sur le plan économique, le gouvernement veut combattre de manière efficace l'inflation et la hausse des prix tout en augmentant la production et en assurant « le retrait de l'Etat des affaires qui limitent le champ de travail et les initiatives des citoyens ».

Une plus grande extension sera donnée aux recherches pétrolières, un « plan vert » sera mis en application pour imprimer un nouvel essor à la production agricole, et, dans le but d'alléger les problèmes des classes moyennes, le SMIG sera exclu des impôts sur le revenu.

12^e congrès du PC roumain

BUCAREST (ATS). - Le président Nicolae Ceausescu, chef du parti et de l'Etat roumain, a ouvert hier le 12^e congrès du parti communiste, en prononçant un discours fleuve dans lequel il a fait une analyse de l'évolution enregistrée au cours des cinq dernières années dans les domaines économique, social et politique. Le secrétaire général du PC a également présenté aux 2664 délégués les grandes lignes du prochain plan quinquennal (1981-1985).

En matière de politique étrangère, M. Ceausescu a réaffirmé les principales options de la Roumanie, qui est favorable à un désarmement en

L'Iran envisage de ne plus payer ses importations en dollars, a déclaré par sa part M. Resadr, ministre du commerce, dont les propos sont rapportés par l'agence d'information officielle « PARS ».

Le ministre des affaires étrangères a également invité les pays exportateurs de pétrole à ne plus accepter de dollars en paiement des exportations de brut.



En route pour les Etats-Unis, les trois otages libérés ont fait escale à Copenhague.

Attribution des prix Goncourt et Renaudot

PARIS (ATS/Reuter). - La romancière canadienne de langue française, Antonine Maillet, a obtenu, hier le prix Goncourt 1979 pour son ouvrage : *Pélagie la charrette*. Le prix Renaudot qui, traditionnellement, est décerné le même jour par un jury de journalistes, est allé à Jean-Marc Roberts pour son roman *Affaires étrangères*.

Professeur et écrivain

Antonine Maillet n'a cessé d'écrire en poursuivant une carrière dans l'enseignement : professeur au collège Notre-Dame d'Acadie, à l'université de Moncton, au collège des Jésuites de Québec et aux universités de Laval et de Montréal. Elle a publié son premier roman en 1978.

Pélagie la charrette est le roman d'une maîtresse-femme déportée par les Anglais avec sa famille, en 1775, de l'Acadie natale à la Géorgie anglaise. Ce fut ce que l'auteur appelle « le grand dérangement ».

Après des années de misère, Pélagie achète une charrette et une paire de bœufs pour y entasser sa famille. Elle devient vite une sorte de Moïse de la déportation, de mère courage du « grand dérangement ». Les Acadiens la suivent pour s'en revenir, eux aussi, à la terre promise. Le voyage dura dix ans.

25 ans, sept romans

A 25 ans, Jean-Marc Roberts, prix Renaudot 1979, en est déjà à son septième roman. Elevé par sa mère d'origine italienne (son père est Américain et ses parents ont divor-

cé, alors qu'il était un très jeune enfant), il a vécu quelque temps à Bordeaux, mais a passé la plus grande partie de son adolescence à Paris.

En 1971, il passe le baccalauréat, puis commence une licence d'anglais et des études de philosophie. Très rapidement, il aborde le journalisme par le biais de la critique littéraire.

A 18 ans, en 1972, il publie son premier roman, *Samedi, dimanche et fête*, qui lui vaut le prix Fénelon. Puis, régulièrement, tous les ans, il publie d'autres romans.

Affaires étrangères est l'histoire de Louis Coline, un homme qui a tout quitté pour son travail, qui abandonne tout, y compris ses affaires personnelles pour suivre son patron, un directeur de magasin, avenue de l'Opéra et dont il deviendra l'ombre, le domestique plus que l'employé.

Raymond Barre entre la fronde parlementaire et la confiance renouvelée du président de la République

Le budget de la France sera-t-il voté ce soir par omission ? Le Gouvernement français a décidé d'adopter une procédure exceptionnelle, qui est celle de la question de confiance. Celle-ci a été posée, samedi, date d'expiration du délai légal pour le débat parlementaire, mais, au lieu de se traduire par un vote, elle conduit bien plus sûrement à en faire l'économie, car les députés sont appelés à voter non sur la confiance, mais sur une motion de censure. Faute d'une telle motion, la confiance est réputée acquise et, dans l'hypothèse du dépôt d'une motion de censure, ce qui est le cas aujourd'hui, celle-ci ne peut être adoptée qu'à la majorité absolue des suffrages exprimés, ce qui supposerait que tout ou partie des élus gaullistes joignent leurs voix à celles de l'opposition. Le RPR de Jacques Chirac s'est toujours refusé à franchir un cap qui conduirait inévitablement à la dissolution. Reste que ce soir, le budget de la France sera adopté par une minorité de députés, ceux de l'UDF, le RPR s'abstenant et l'opposition votant pour les motions de censure.

Hormis cette bizarrerie d'ordre constitutionnel, la situation présente revêt avant tout une signification politique, celle de l'aggravation du fossé au sein de la majorité. Les députés gaullistes, qui n'ont pu obtenir satisfaction à leur demande d'une économie supplémentaire de deux

milliards de francs français sur les dépenses de l'Etat, ont maintenu leur position qui était de refuser le budget, malgré la sévère mise en garde de M. Barre. Le différend, il est vrai, dépasse cette exigence d'une économie sur les dépenses de l'Etat. Il exprime une vision économique radicalement différente entre le gouvernement de M. Barre, partisan d'une lente adaptation de l'économie française, aux nouvelles données de l'économie mondiale, et le RPR, plus soucieux de sauvegarder le caractère propre de l'économie française, fut-ce au prix d'une gestion budgétaire moins rigoureuse et d'un protectionnisme plus marqué.

Mais les gaullistes ont-ils bien choisi leur terrain ? Ils ont trouvé en face d'eux un Raymond Barre transformé et renforcé dans l'opinion française, à la suite de sa maladie et, surtout, du suicide de Robert Boulin. Prompt à accabler, l'opinion française est aussi capable de ralliement et Raymond Barre, soucieux de se faire oublier en août, revient, aujourd'hui, sur l'avant-scène, auréolé d'un sondage reconfortant et, surtout, d'une lettre du président de la République le reconduisant, implicitement, dans ses fonctions pendant six mois. La position du chef de l'Etat paraît tout aussi forte, au retour d'un voyage de 36 heures dans trois régions du Sud-Ouest de la France, passées à l'opposition depuis des années,

et où le chef de l'Etat a exposé les grandes lignes d'un plan de développement sur dix ans. Manière de répondre par des actes aux critiques gaullistes à propos de l'adhésion de l'Espagne à la CEE.

Finalement, tout donne à penser, aujourd'hui, que Raymond Barre sera reconduit dans ses fonctions en janvier prochain, à la tête, il est vrai, d'une équipe renouvelée. Reste la leçon fondamentale de ce renversement de situation : le faible impact des « affaires » sur l'opinion française. Que ce soit la mort de Robert Boulin ou l'affaire Bokassa, les Français manifestent une exceptionnelle capacité de digestion, voire d'oubli. La III^e et la IV^e Républiques en avaient déjà administré la preuve ; la V^e n'innove pas dans ce domaine. L'autre leçon, et ceci est peut-être l'explication de cela, la France vit depuis vingt ans dans un système d'exceptionnelle prépondérance de l'exécutif, qu'il s'agisse de l'investiture ou de la mise en jeu de la responsabilité gouvernementale, du vote des lois ou du budget. Chaque fois, le gouvernement laisse le Parlement s'exprimer, mais à la sortie, l'issue ne fait pas de doute. Cette remarquable pesanteur gouvernementale a été voulue par un homme, M. Michel Debré. Il lui est difficile aujourd'hui de reprocher à Raymond Barre de mettre en œuvre des dispositions, dont il fut l'auteur.

P. S.

Auto-défense tranchante

COLOGNE (ATS/AFP). - Toute la police de Cologne recherche un homme qui risque une grave hémorragie pour avoir « volé un baiser » à une jeune femme en même temps, d'ailleurs, que son sac à main.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un inconnu s'était approché d'une jeune femme de 27 ans, lui avait arraché son sac à main et essayé de l'embrasser. La victime mordit cruellement la langue de l'agresseur et en coupa un morceau avec ses dents. L'inconnu s'enfuit en hurlant et en emportant son butin mais il risquait une grave hémorragie s'il n'est pas soigné rapidement.

La jeune femme a remis à la police le morceau de langue de son agresseur.

BOLIVIE...

Le départ d'un colonel

Suite de la première page

constate surtout, au travers de livres et de reportages, que rien ne s'entend sérieusement pour empêcher que des mécontentements populaires ne se transforment en soulèvements révolutionnaires.

Dans ce contexte, je ne puis dissimuler ma satisfaction à voir M. Alberto Natusch remplacé par M^{me} Lidia Gueiler... quand bien même celle-ci serait une militante notoire de « la gauche bolivienne ». Car la gauche ne signifie pas encore communisme, car une « gauche bolivienne » pourrait fort bien correspondre à une démocratie-chrétienne helvétique... Que réclame la « gauche » de Bolivie ou d'Amérique latine ? Elle ne réclame que le droit d'exister en fonction de critères qui ne tiennent pas plus l'homme pour de la piétaille à corvée. Si les revendications de cette « gauche » étaient enfin entendues, puis admises, elles ne déboucheraient plus sur ces révoltes et ces rébellions qui jettent tant l'Amérique latine dans une incertitude proche de

la dégringolade. Mais un colonel Natusch, comme tous ses semblables, décidera toujours et d'emblée d'assimiler la « gauche » à de la « subversion marxiste » pour mieux se dispenser de l'écouter, pour se dispenser surtout de réaliser d'élémentaires réformes au détriment d'une caste de privilégiés.

L'Amérique latine, par la faute de propriétaires et de militaires sourds à toute espèce d'initiative, ne cesse de favoriser, d'alimenter, les agents de la « subversion ». Puis elle s'en plaint, elle s'en lamente !... et elle en appelle à l'Occident qui devrait lui fournir aide et secours contre les ambitions d'« hégémonie » de l'Union soviétique. Mais jamais l'Amérique latine ne s'avise de mettre un terme à ces ambitions en mettant d'abord un terme à ses exactions.

Voilà pourquoi je ne déplore pas l'échec du colonel Alberto Natusch, en Bolivie, et voilà pourquoi je compte sur la préférence (même intérimaire) de M^{me} Lidia Gueiler.

Roger Germanier

Sadate au Mont-Sinaï

Appel à la paix dans le monde

SAINTE-CATHERINE (Sinaï) (ATS/Reuter). - « Je demande aux peuples du monde entier de suivre les enseignements de Dieu, la voie de ses prophètes, de respecter l'appel à la fraternité et de ne pas se livrer aux effusions de sang, à la violence et à la haine », a déclaré, hier, le président Sadate, au pied du mont

Sinaï, à l'occasion du deuxième anniversaire de sa première visite à Jérusalem.

Auparavant, le président avait hissé le drapeau égyptien à proximité du monastère de Sainte-Catherine en présence de diplomates, du Gouvernement égyptien, et de responsables locaux. Les Etats-Unis étaient représentés à la cérémonie par M. Robert Strauss, le chef de la délégation américaine aux négociations sur l'autonomie qui vient de démissionner pour se consacrer à la campagne électorale du président Carter.

M. GROMYKO, PREMIER HAUT DIRIGEANT SOVIÉTIQUE EN VISITE EN ESPAGNE

MADRID (ATS/AFP). - M. Andreï Gromyko est arrivé hier à Madrid pour une visite officielle de trois jours pendant laquelle il abordera avec le Gouvernement espagnol les sujets jugés « délicats » de l'adhésion de l'Espagne à l'OTAN et de la préparation de la Conférence européenne sur la sécurité et la coopération.

M. Gromyko est la première personnalité soviétique de haut rang à visiter l'Espagne.

Giscard d'Estaing à Londres

Deux jours avec M^{me} Thatcher

LONDRES (ATS/Reuter). - Le président Valéry Giscard d'Estaing est arrivé hier, au début de l'après-midi, à Londres, pour deux jours de conversations avec M^{me} Thatcher, que les questions touchant à la communauté économique européenne paraissent devoir dominer.

Compte tenu des divergences actuelles entre Paris et Londres -

« guerre du mouton », pêche et surtout la politique agricole commune - on s'attend à des discussions courtoises, certes, mais serrées.

Après le déjeuner offert par M^{me} Thatcher, les entretiens franco-britanniques devaient commencer par un tête-à-tête d'une heure et demie du premier ministre avec le président Giscard d'Estaing.